



Téléphone 027/23 30 51  
Publicité :  
Publicitas - Sion  
Téléphone 027/21 21 11

Nous avons un grand choix de voitures d'occasion prêtes pour l'hiver

garage  
**rediger**  
SION

Le n<sup>o</sup> 60 ct.

**FLUOR**  
Une mise au point significative

Voir page 14

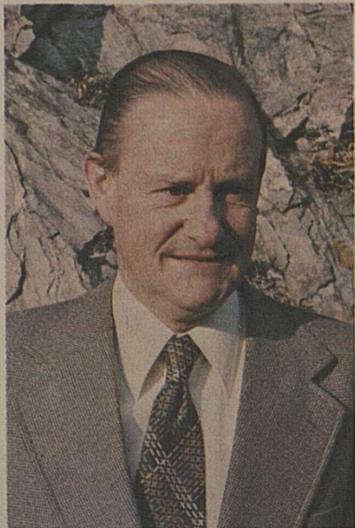
**Nouvelliste**  
et Feuille d'Avis du Valais

Portraits valaisans

**Bernard de Torrenté**

Après avoir passé dix ans au conseil bourgeois, dont huit à sa présidence, M. Bernard de Torrenté se retire. Le vice-président, M. Alcide Berthod, décline également toute nouvelle candidature. Roger Germanier brosse un portrait de M. de Torrenté, un homme qui, en quelques initiatives, a su prouver la nécessité de l'existence des communes bourgeoises.

Voir nos informations en page 31



troublé, déconcerté, d'être parfois l'objet d'une déférence trop exquise, au risque de manquer de franchise. Car Bernard de Torrenté, s'il sait les usages, n'apprécie guère les manières. Surtout lorsqu'elles se teintent d'affectation. De nature spontanée, il attend que le naturel revienne au galop chez chacun.

Si Bernard de Torrenté, au hasard d'une discussion ou d'une réplique, se permettait de l'impertinence, de l'arrogance, ses interlocuteurs en seraient aussitôt frappés de stupeur. En effet, il est tant mesure et conciliation qu'il ne peut pas ne pas être arbitre de ton et de situation. Il n'élève pas la voix, il préfère élever le débat. Il n'est pas homme de conflit, mais de compromis.

S'il faisait bruyamment valoir ses titres et ses compétences, lors d'un conseil ou d'une assemblée, il étonnerait également. Il a trop le goût de la discrétion pour se mettre en évidence; et il a trop le souci du résultat pour le mesurer à l'esclandre. Bref, s'il était vedette quelque part, il s'arrangerait pour ne plus l'être, sans pousser l'effacement jusqu'à compromettre l'efficacité.

Il n'est évidemment pas homme à se dresser sur ses ergots, pour se hausser la taille ou se bomber le torse, mais plutôt homme à se réfugier dans la pénombre, loin des éclats et proche des effets. De Sion et de Torrenté, il ne paraît aimer ni le bruit ni les projecteurs. Comme s'il avait pour devise : à l'école de la modestie s'apprennent les initiatives. D'ailleurs, lorsqu'il arrive en quelque réunion, il distribue rapidement saluts et sourires, puis il se glisse dans une rangée anonyme, comme s'il se faisait une pudeur de s'appeler Bernard de Torrenté. Vraiment, je n'arrive à le concevoir emporté dans une harangue ou une diatribe, je le vois plus volontiers obstiné dans une entreprise, à l'abri des curieux tapages.

Bernard de Torrenté, s'il a la volonté de la mesure, a surtout le respect des valeurs, mais aussi la crainte que ces valeurs ne se vident de sens et de moelle. Ainsi, s'il demeure profondément attaché aux bourgeoisies, c'est qu'il reste convaincu de leur nécessité. A condition, toutefois, qu'elles ne se limitent pas à survivre, sur leur élan de nostalgie, mais qu'elles s'obligent à se

D'emblée, il se distingue à l'attention de qui l'aborde, non par les vertus de son nom précédé d'une particule, mais par celles d'une attitude toujours accompagnée de courtoisie. Et d'une simplicité dépourvue de condescendance. Rien de hautain, chez Bernard de Torrenté, encore moins de dédain. S'il avait soudainement de la suffisance ou de la morgue, il en serait certainement le premier offusqué. Certes, il est de la banque et de la bourgeoisie, mais il est d'abord de politesse et de civilité.

Il lui serait naturellement permis d'être snob, il se contente d'être affable. Je l'imagine même secrètement

Entretien avec François Peyrot, auteur courageux de «La Suisse en transparence»

Voir page 16

dépasser, par l'aménagement d'un mieux-être au bénéfice de toute la collectivité. Bernard de Torrenté se montre alors un authentique entrepreneur, soucieux d'innover et de bâtir, ne serait-ce que pour empêcher le lent dépérissement des traditions bourgeoises. Cependant, s'il a la préoccupation d'entreprendre, il n'a pas celle de marquer les entreprises de son empreinte. Il est trop pénétré de la conception chrétienne de l'existence pour céder à ces vanités promises à l'éphémère, puis à la poussière.

Enfin, je voudrais bien lui découvrir un travers (même deux !)... ne serait-ce que pour épicer mes impressions ! Mais Bernard de Torrenté ne m'en a pas encore fourni l'occasion, au gré de nos brèves rencontres. C'est pourquoi, je n'en dirai pas plus, de peur de dessiner un personnage extraordinaire, qui s'intriguerait d'ailleurs de paraître tel, ou s'en inquiéterait.

Roger Germanier

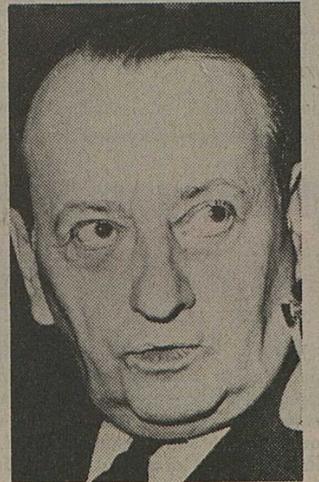
**MALRAUX MOURANT**

PARIS (ATS/AFP). - André Malraux lutte contre la mort depuis dimanche soir à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil, proche de Paris, dans le service de réanimation du professeur Maurice Rapin, et une issue fatale est à envisager dans les prochaines heures.

Au cours d'une conférence de presse, hier, le professeur Rapin a rappelé que l'état du célèbre écrivain avait brusquement empiré dimanche soir à la suite d'une embolie pulmonaire et « qu'il n'existait pratiquement plus d'espoir de le sauver ».

Le professeur Rapin a toutefois précisé qu'aucun pronostic ne pouvait être établi et que « la mort pouvait survenir dans les jours voire même dans les heures qui viennent ».

« En raison des complications imprévisibles et inéluctables à l'origine de l'aggravation de l'état d'André Malraux, celui-ci est placé sous assistance respiratoire et aucun transport à son domicile ne peut être envisagé », a conclu le professeur Rapin.



**Dans les méandres de la plaine**

Du haut des airs, on est un peu surpris par l'allure tourmentée qu'a la plaine du Rhône. A Salquenen, le fleuve reprend une allure plus majestueuse après s'être quelque peu dispersé... dissipé. Et le bois de Finges avec ses allées tortueuses, travaillé de collines et de dépressions... Comme tout cela paraît mouvementé, vivant ! Au fond, on aperçoit le Bietschhorn.

Photo NF



De l'économie et des hommes  
PAR EDGAR BAVAREL

**Les prix et la grenade**

Nous avons pu nous persuader, au cours de notre dernière rencontre, qu'un économiste aussi avisé que le premier ministre français ne pouvait attendre du blocage des prix qu'un effet psychologique et momentané de tranquillisation de l'économie.

Cela est si vrai qu'en même temps qu'il décrétait le gel, M. Barre annonçait le dégel : un taux de 6,5% d'augmentation est d'ores et déjà prévu pour 1977.

Non ! En dépit des apparences, ce n'est pas un jeu !

Elections communales  
Les présidents des partis s'expriment

Voir page 7

Nous allons encore aujourd'hui essayer de comprendre mieux la vraie nature du prix.

L'inflation, c'est bien la hausse des prix.

Mais le prix n'est pas une réalité simple et monolithique, comme il en a l'air. A vrai dire, nul besoin de la moindre formation économique pour comprendre ce que signifie une affirmation comme celle-ci : « Oui Monsieur, cette voiture va vous coûter 9900 francs ! » Ou comme celle-là : « A cette saison, le kilo de raisin à moins de 6 francs ? Vous n'y pensez pas ! »

Or, ces 9900 francs et ces 6 francs cachent sous leur apparence familière d'insondables complexités.

Ils ne sont que le signe visible et immédiatement mesurable d'un prodigieux grouillement de réalités sous-jacentes indépendantes et qui tiennent toutes à leur propre autonomie.

Ils sont comme de paisibles symboles et ils renferment pourtant dans le

Suite page 2

## Reprise des « Basler Nachrichten » par la « National Zeitung » Toutes les réactions sont négatives

BÂLE. - La fusion, annoncée pour le 1<sup>er</sup> février 1977, de la *National-Zeitung* et des *Basler Nachrichten* en un nouveau journal sous le titre de *Basler Zeitung* a suscité dans toute la région et jusqu'au pied du Jura des réactions particulièrement vives, toutes négatives. Les Parlements cantonaux de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne auront eux aussi à traiter de cet événement inhabituel dans le secteur de la presse.

Pour Bâle-Ville, un projet de résolution a été lancé, et une interpellation pour Bâle-Campagne. Les rédactions des deux journaux ont reçu un nombre important de lettres de lecteurs, certaines très critiques, non seulement face à la fusion, mais également à l'endroit de la procédure adoptée pour cette fusion. Les critiques s'en prennent en particulier au retard avec lequel la fusion a été annoncée aux collaborateurs des journaux. On a enregistré aussi plusieurs résiliations d'abonnements et la recommandation faite en faveur d'autres organes de presse.

## Thurgovie: fusillade à la frontière germano-suisse

KREUZLINGEN. - Dimanche matin, peu après une heure, une fusillade éclatée entre deux individus et un garde-frontière aux abords de la frontière germano-suisse, à Kreuzlingen (TG). Les deux hommes ont réussi à prendre la fuite. Le garde-frontière effectuait un contrôle dans les environs d'un ancien passage frontalier, aujourd'hui fermé par un mur de plusieurs mètres de hauteur. Le garde-frontière ayant aperçu les deux hommes qui escaladaient le mur du côté ouest-allemand, les interpella, les enjoignant de s'immobiliser sous la menace de son arme. Les mains en l'air, les deux hommes se laissèrent tout d'abord emmener sans résistance, mais sur le chemin du poste de douane, l'un d'eux s'échappa brusque-

ment et, caché derrière un arbre, tira en direction du garde-frontière, qui parvint à s'esquiver. Les coups atteignirent un arbre. Les deux inconnus prirent la fuite, non sans tirer encore quelques coups de feu. Alertée immédiatement, la police n'est pas parvenue à les rattrapper. Une heure environ après la fusillade, un automobiliste a « brûlé » un contrôle de police entre Uttwil et Kesswil (TG). Le véhicule a poursuivi sa route en direction de Romanshorn. La police a établi un rapprochement entre cet incident et la fusillade de Kreuzlingen.

## Décès du brigadier Kurt Weber

BERNE. - Le brigadier Kurt Weber, chef de la division place d'arme et tir auprès du groupe de l'instruction et commandant d'une brigade de réduit, est décédé samedi à Berne, à l'âge de 61 ans, des suites d'une courte et grave maladie.

Le colonel-brigadier Weber, originaire de Tauffelen (BE), avait suivi les écoles primaires et secondaires à Berne, puis les cours de l'Ecole professionnelle de Bienne. Il poursuivit ensuite ses études au technicum cantonal de Berthoud. Pendant deux ans, il fut officier du génie auprès du commandant de la protection volontaire des frontières. Plus tard, il devint officier-instructeur des troupes du génie. Le 1<sup>er</sup> janvier 1975, il fut promu au grade de commandant d'une brigade de réduit.

## Budget 1976 Le Conseil fédéral demande un second supplément

BERNE. - Dans un message publié hier matin, le Conseil fédéral demande aux Chambres un second supplément du budget pour l'année en cours. Ce second supplément comprend deux parties. La première prévoit 223,8 millions de francs au titre des crédits de paiements et la seconde un montant de 13,9 millions de francs pour des crédits d'engagements.

Il s'agit surtout de subventions, notamment dans les domaines de la politique sociale, des œuvres d'utilité publique et de l'assistance (114,7 millions), ainsi que de l'agriculture (71,9 millions).

Le message rappelle en outre que des crédits de 306 millions ont déjà été votés au mois de mars dernier pour relancer l'économie. Dès lors, le deuxième supplément du budget ne contient aucune demande de crédit visant à promouvoir l'emploi.

## Une grue tombe dans le lac de Walen Le conducteur noyé

WEESEN. - Un homme de 40 ans, M. Jakob Schrepfer, domicilié à Mollis, est tombé au volant d'une grue de chantier dans le lac de Walen, entre Weesen et Betlis (SG), et s'y est noyé.

Un témoin oculaire a raconté que M. Schrepfer avait tenté jusqu'au dernier moment de sortir de sa cabine, mais qu'il avait été entraîné au fond par le véhicule qui s'enfonçait. Des hommes-grenouilles de la police cantonale ont pu retirer de l'eau ce père de trois enfants : il gisait à côté de sa machine, à une profondeur d'environ 30 mètres.

Peu avant de terminer son travail, M. Schrepfer avait manœuvré sa grue au bord du lac, à proximité de la berge qui descendait à pic dans l'eau, de sorte que son véhicule a basculé et est tombé dans le lac, entraînant avec lui le malheureux.

## Elections biennoises Glissement à gauche

La victoire du socialiste Hermann Fehr à la mairie, au détriment du radical romand Raoul Kohler et le maintien des trois sièges socialistes et du siège de l'entente biennoise, ainsi que des quatre sièges des partis bourgeois au conseil municipal, montrent un glissement à gauche en ville de Bienne, où il est vrai que les partis bourgeois coalisés, s'ils disposaient de la majorité, devaient tout de même compter avec une opposition forte qui détenait déjà la majorité au sein du Légitimatif. Le conseil de ville de Bienne comprenait en effet 31 sièges répartis entre les socialistes (22) et l'entente biennoise (9) sur les 60 de cet organe. On n'a donc pas assisté à un raz-de-marée à gauche, mais à un léger glissement qu'aurait sans doute accentué les implications de la question jurassienne dans les affaires biennoises et d'autant plus qu'une faible participation n'a apporté aucun correctif à ce sujet. Les problèmes spécifiques à Bienne sont si importants que l'électorat a jugé véritablement de mauvaise politique d'y associer encore l'imbroglie jurassienne. Quant à la répartition probable des sièges du conseil de ville, c'est-à-dire parti socialiste 22 (inchangé), entente biennoise 11 (+ 2) et bloc bourgeois 27 (- 2), elle semble confirmer les tendances relevées par les élections du conseil municipal. Les résultats définitifs de la répartition des sièges du conseil de ville ne seront vraisemblablement connus que ce matin.

V.G.

## Nouvel office postal à Porrentruy

Les locaux du nouvel office postal de Porrentruy ont été mis en service hier. Ils ont été érigés aux abords de la gare pour un peu plus de trois millions de francs, sur une surface de 1100 m<sup>2</sup>, en lieu et place d'un immeuble datant du début du siècle, qui a été démolie. Le bureau de poste principal, situé au centre de la ville, deviendra un bureau secondaire. Il date en effet de 1849 et ne répond plus aux exigences du trafic actuel.

V.G.

## Opérations délictueuses pour plus de 6 millions

### Un notaire devant la justice neuchâteloise

NEUCHÂTEL. - Arrêté le 15 mai 1974, un notaire neuchâtelois, M. A. T., 60 ans, a comparu lundi matin dans le chef-lieu devant la Cour d'assises neuchâteloise. Il est prévenu d'abus de confiance, d'escroqueries, de banqueroute simple et de faux dans les titres pour une somme totale de 6,043 millions de francs. De 1964 et cela jusqu'au jour de son arrestation, on lui reproche d'avoir utilisé sans droit des biens et des valeurs qui lui avaient été confiés.

A. T. était administrateur ou membre du conseil d'administration d'une quinzaine de sociétés anonymes, immobilières pour la plupart. Certaines de ces sociétés connurent

des difficultés, A. T. perdit de l'argent. C'est alors que, pour compenser ces pertes, il se lança dans une série d'opérations financières délictueuses. Il réalisa notamment

toute la fortune d'une riche rentière. Il vendit à son profit tous les titres lui appartenant pour un montant de 1,8 million de francs. Placé devant l'impossibilité de rembourser, il finit par avouer ses abus à sa cliente qui lui donna un délai pour régulariser sa situation. C'est alors qu'il se plongea encore davantage dans les difficultés, vendant encore à son profit d'autres biens et valeurs appartenant à d'autres clients.

Depuis 1966, ses déficits de trésorerie ne cessèrent d'augmenter pour atteindre en 1970 près de trois millions de francs. A cette époque, afin de trouver de nouvelles ressources financières, il lança par voie d'annonces publiques notamment, une souscription de « certificats de participation immobilière » de 10 000 et 100 000 francs à un taux d'intérêt annuel de 10 et 12 % selon les émissions. Selon l'arrêt de renvoi, 102 personnes au moins ont souscrit à ces certificats purement fictifs car A. T. dissimula le fait que derrière ces investissements n'existaient que des immeubles imaginaires. Ces certificats - il en a émis pour 3,8 millions - malgré leur apparence, n'étaient en fait que des reconnaissances de dettes. Toute cette affaire se découvrit le jour où A. T. ne s'acquitta pas des intérêts annuels auprès de l'un de ses souscripteurs. Ce dernier déposa alors une plainte pénale.

### Deux co-accusés valaisans

Au cours de l'audience, ce notaire neuchâtelois a reconnu tous les faits qui lui sont reprochés. Signalons enfin que deux de ses complices, valaisans, qui ont vendu plusieurs de ces certificats de participation immobilière, comparaissent aussi devant la Cour d'assises neuchâteloise, qui reprendra ses débats ce matin par l'audition des témoins.

## Le Jura doit convaincre la Suisse allemande

Durant les longues années de lutte jurassienne menant à l'indépendance, la Nouvelle société helvétique s'est, à plus d'une reprise, manifestée d'une manière hostile envers les Jurassiens. En organisant à Lenzbourg, en fin de semaine, un colloque relatif à l'entrée du canton du Jura dans la Confédération, la Nouvelle société helvétique a indiscutablement pris un net virage, ce qu'il convient de saluer. Les Jurassiens ne sont pas demeurés en reste puisque le président de la Constituante, M. François Lachat, s'est adressé aux participants, cependant que les mouvements autonomistes et pro-bernois du Jura méridional venaient fort à propos rappeler par des manifestations improvisées que le problème jurassien n'a pas été résolu par la procédure mise au point par le canton de Berne.

Il ressort des discussions tenues à Lenzbourg que les Suisses alémaniques sont encore mal informés des réalités jurassiennes, même si, comme l'attestent certains

sondages d'opinion récents, se dessine une très nette évolution des esprits favorable aux Jurassiens. Il est indéniable que le but de cette rencontre était de préparer le terrain en vue du vote fédéral par lequel le peuple suisse acceptera d'ajouter le mot Jura à la liste des cantons suisses, à l'article premier de la Constitution fédérale. L'éventualité d'un résultat négatif de ce vote a donc été évoquée, même si le président Lachat ne croit pas à un tel résultat. Dans un tel cas, la création d'un territoire indépendant de la Suisse n'est pas envisageable. Le canton du Jura ne pourrait pas non plus revenir au sein du canton de Berne dont il s'est démocratiquement séparé en juin 1974. Le Jura resterait donc un territoire suisse, mais non confédéré en attendant que, par une consultation populaire subséquente, le peuple suisse change d'avis et l'accepte comme un canton au sein de la Confédération.

V.G.

## M. Béguelin à Moutier ?

L'intention manifestée par M. Béguelin de prendre la parole au cours d'une réunion autonomiste le 30 novembre, réunion liée à la campagne d'élection du préfet de Moutier, qui aura lieu le 5 décembre, suscite de vives controverses. Dans une première décision, le conseil municipal avait octroyé la salle de gymnastique aux organisateurs. Force démocratique vient de réagir et exige que le conseil municipal revienne sur sa décision en raison des risques d'affrontement que provoque le projet de M. Béguelin. Une initiative demandant qu'une dé-

cision soit prise dans ce sens circule ces jours à Moutier. S'il faut admettre que chacun doit pouvoir s'exprimer où et quand il veut, il convient aussi de remarquer que l'intention de M. Béguelin de prendre la parole au cours d'une manifestation liée à l'élection du préfet d'un district auquel il n'appartient pas, ne contribue guère à apaiser les esprits et à substituer la réflexion à la passion, même si c'est un droit légitime. Le conseil municipal de Moutier doit confirmer ou infirmer sa première décision demain soir.

V.G.

## Les prix et la grenade

### Suite de la première page

contexte socio-économique actuel plus de puissance contenue que les plus redoutables explosifs.

Les prix sont comme une grenade ! Parfois même, comme une grenade décapulée ! Vraiment, imaginer que l'on va dompter l'inflation en bloquant les prix, c'est croire que l'on va guérir quelqu'un de sa peur panique en lui interdisant de trembler et de claquer des dents.

Derrière ces manifestations si faciles à détecter et à mesurer se trouvent des abîmes à explorer, qui requièrent l'art des plus grands savants, et souvent les mettent en échec.

Et lorsque je dis que la maîtrise de l'inflation, c'est bien la maîtrise des prix, je n'ai pas fait avancer d'un pas la solution du premier problème de l'économie actuelle. Il faudra donc pénétrer plus profond, pour observer et analyser ses diverses composantes en les plaçant dans l'éclairage des causes du processus inflationniste, et tout spécialement de celle de l'inflation par les coûts.

Cette analyse occupera nos prochains entretiens.

J'aimerais clore celui-ci en relevant

que le blocage des prix, s'il ne permet pas de vaincre le fléau, aide du moins à clarifier le problème. En éliminant l'une des variantes les plus mobiles, il met en effet en évidence les deux termes de l'alternative fondamentale : Ou bien la productivité augmente, et ses fruits sont attribués à l'un ou à l'autre des deux partenaires en présence - capital et travail - ou répartis entre eux.

Ou bien la productivité demeure stable et le dynamisme salarial ne peut plus alors s'exercer que moyennant une modification du taux de répartition appliqué, ce qui ne va jamais sans de très sérieuses difficultés.

Edgar Bavarel

### Saint-Imier Personne disparue retrouvée sans vie

SAINT-IMIER. - Depuis mardi dernier, on était sans nouvelle de M<sup>me</sup> Maria Bonaldi, 68 ans, ressortissante italienne en vacances chez sa fille à Saint-Imier. Après de nombreuses recherches, le corps de la disparue a été retrouvé samedi en fin d'après-midi dans la région de La Combe-Grède, au-dessus de Villeret. La police a ouvert une enquête.

## Notre concours « la chasse au mot »

### Comment jouer ?

1. Il faut repérer un mot dans la grille, contrôler s'il figure dans la liste de mots et le tracer dans la grille et sur la liste.

2. Les mots peuvent se former :

- horizontalement : de gauche à droite ou de droite à gauche.

- verticalement : de bas en haut ou de haut en bas.

- diagonalement : de gauche à droite ou de droite à gauche.

3. Lorsque tous les mots figurant dans la liste sont tracés, il ne reste plus que les lettres formant le mot à découvrir.

4. Le même mot peut être écrit deux ou plusieurs fois. Il est cependant répété dans la liste des mots.

5. Une même lettre peut servir à plusieurs mots, à l'exception de celles servant à la composition du mot à découvrir.

### Grille N° 154

### MUSIQUE EN 14 LETTRES

C	B	R	O	N	C	H	E	V	A	L	R	B	E	E
E	E	R	N	O	S	S	U	C	E	A	T	I		
T	T	P	R	E	C	I	E	N	I	R	C	R	U	N
T	T	E	I	E	N	R	O	M	B	E	C	D	C	U
E	E	R	C	L	U	C	A	E	V	R	O	E	R	S
M	N	O	H	M	R	D	A	N	L	U	R	U	R	E
A	I	N	A	R	E	O	R	R	E	E	D	Q	H	D
R	D	R	R	E	L	R	E	I	D	U	I	C	R	
D	E	E	D	C	L	L	T	G	L	O	S	R	I	E
O	S	S	U	I	O	C	O	R	B	O	O	E	M	
N	S	S	V	I	R	T	I	D	E	E	L	D	C	I
N	U	A	E	R	T	E	D	O	G	C	T	T	I	T
E	O	C	T	E	E	R	E	N	A	R	D	M	P	S
U	R	E	I	T	S	U	B	R	R	A	H	C	E	E
R	B	B	E	M	I	R	C	T	N	A	I	D	A	R

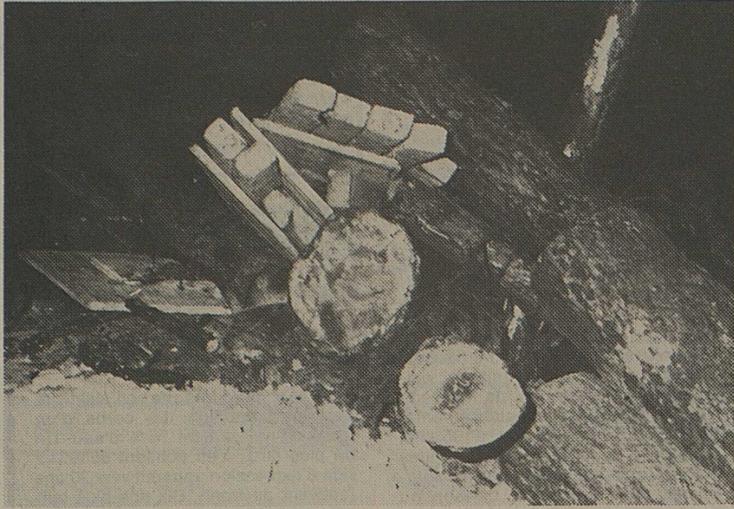
Le mot caché de la grille N° 153 est :

ZIRCONIUM

Nous avons reçu 89 réponses exactes.

Dernier délai : vendredi 26 novembre.

## Travaux perturbés par un accident à Briey



Les billes de bois du camion accidenté se sont répandues sur les lieux du chantier.

A la fin de la semaine dernière, un peu au-dessous de Briey, un camion chargé de bois, franchissant un passage en travaux, a versé dans le fossé.

Le poids de l'engin a fait céder les planches servant, sur un côté de la chaussée,

à protéger la tranchée creusée pour ces travaux.

Personne n'a fort heureusement été blessé dans cet accident mais les billes de bois fixées sur le camion se sont répandues sur le chantier, ce qui perturbe quelque peu le travail en cours.

## Un Sierrois à l'honneur



Jean-Jacques Balet à Radio-Lausanne

GRÔNE. - Demain mercredi 24 novembre, à 11 heures, Radio-Lausanne diffusera sur le deuxième programme, en première audition, la *Sonate pour piano* du musicien lausannois Jean Perrin interprétée par le brillant pianiste valaisan Jean-Jacques Balet.

Ce jeune artiste, établi à Paris, vient d'effectuer une tournée de concerts à travers la France avec le Groupe vocal de France que dirige Marcel Couralt. Il prépare actuellement une tournée aux USA.

SIERRE. - Nous apprenons avec plaisir que M. Pierre Perren de Sierre vient de réussir avec succès la maîtrise fédérale de mécanicien. Originaire de Mollens, M. Pierre Perren est enseignant au Centre professionnel de Sion. Issu du technicum de Neuchâtel où il vécut durant 11 années, M. Perren fut technicien d'exploitation avant de revenir en Valais. A ce sujet, la revue patronale «Swiss Mechanic» écrit les propos suivants: «Relevons l'excellente moyenne générale obtenue par M. Pierre Perren de Sierre qui obtint la note de 5,8 (écrit 6, oral 5,5) aux connaissances professionnelles, nous l'en félicitons car un tel résultat est rarement atteint dans nos sessions d'examens.»

Nos compliments à M. Perren pour ce beau succès professionnel.

### Montana-Crans Succès professionnel

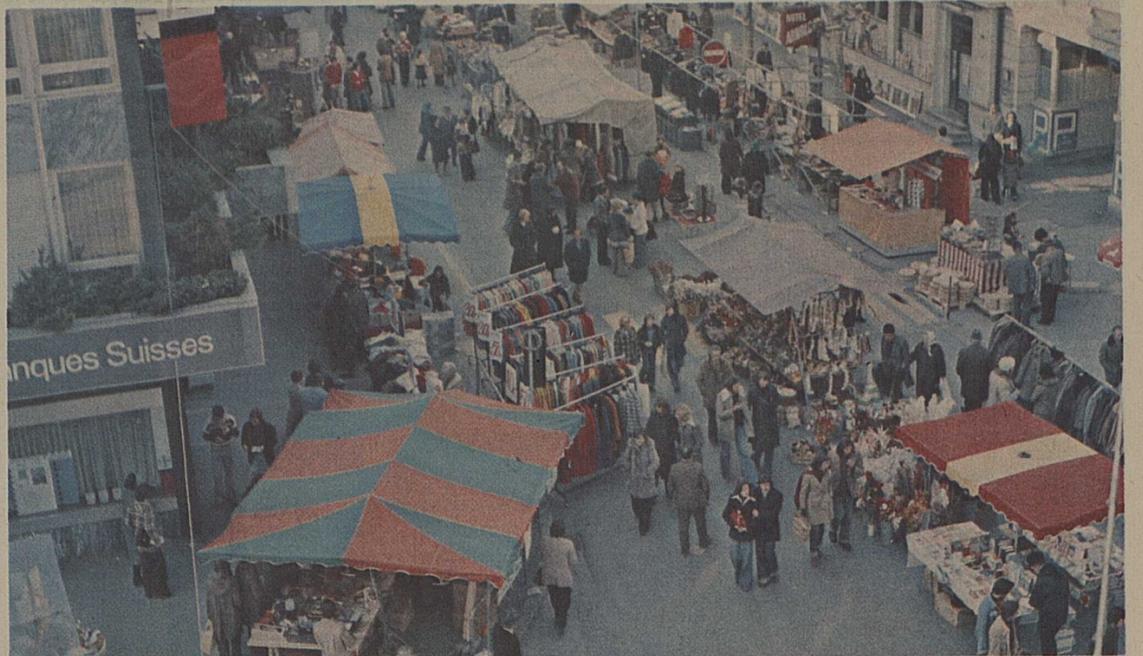
C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons appris que M. Reto Tailens à Montana-Crans vient de réussir brillamment ses examens pour l'obtention de la maîtrise fédérale de boulanger-pâtissier.

Ce succès est tout à son honneur et nous lui adressons nos félicitations et meilleurs vœux pour l'avenir.

**NF**  
**Rédaction de Sierre**  
 Antoine Gessler  
 rue du Bourg 2  
 Case postale 366  
 3960 SIERRE  
 Tél. (027) 55 91 55

## TRADITION SIERROISE

### La foire de la Sainte-Catherine a connu une grande affluence



Dans le froid du matin, les différents commerçants et forains dressaient hier, à Sierre, leurs stands de la Sainte-Catherine.

Sur toute la longueur de l'avenue du Général-Guisan, de Beaulieu au château Bellevue, quelle succession hétéroclite de produits!

Vêtements, caramels, fromages, raquettes, machines agricoles, bibelots divers encombraient la chaussée, pour la plus grande joie des badauds, à la recherche de l'objet de leurs rêves.

«Couteaux à 3 francs», «50 francs pour ma table de nuit, et j'y perds»... Les exclamations des camelots tentant d'allécher quelque chaland jaillissaient, claires, souvent un peu gouailleuses.

De tous les alentours, la population locale était venue, démontrant ainsi que la grande foire de Sainte-Catherine, une des manifestations les plus typiques de la capitale du district, avait toujours sa raison d'être.

#### Les paysans des vallées

Il y a encore quelques dizaines d'années, la foire de Sainte-Catherine donnait l'occasion aux paysans qui descendaient des vallées pour toucher le produit des vendanges de s'approvisionner selon leurs besoins pour l'hiver.

Aujourd'hui, chaque petit village possède un magasin au moins et les problèmes ont changé.

Mais la tradition de la foire est restée, sans doute plus vivante que dans d'autres villes du canton, mêlant chaque participant, chaque acteur de cette grande exposition vivante.

Plusieurs groupements de la région, en faveur de l'enfance, de la vieillesse, du sport, de l'idéal scout ou autres avaient profité de la Sainte-Catherine pour présenter leurs activités et, par la même occasion, de se faire quelque argent.

Pour une journée, les meilleurs moments des foires d'antan furent revécus, hier à Sierre.

Photo NF

## Assemblée de la fanfare de Chalais

Les membres de la fanfare de Chalais «L'Avenir» étaient convoqués, dimanche après-midi, à l'assemblée annuelle du groupement.

Après la lecture et l'approbation de l'ordre du jour et la nomination des scrutateurs, M. Martial Albasini, président, salua toutes les personnes présentes et lut son rapport.

Une démission a été enregistrée cette année, compensée par une admission.

Le secrétaire de la commission musicale, M. Yvon Devanthéry; le directeur, M. Charlot Voide; le chef du matériel et des costumes, M. Léo Mathieu, purent également présenter les problèmes inhérents à leur département, devant l'assemblée.

Conformément aux statuts régissant la vie de «L'Avenir», le comité et le président devaient remettre leur charge au vote.

Ayant été reconduit dans sa fonction, l'organe responsable de la fanfare de Chalais

se composera comme suit: président: M. Martial Albasini, vice-président: M. Yvon Devanthéry, secrétaire: M. Roger Perruchoud, de Marcel, caissier: M. Léo Chevex, membre: M. Léo Mathieu.

M. Léo Chevex fonctionnera comme porte-drapeau de la société et M. Armand Perruchoud sera son remplaçant.

Liberté a été accordée au comité afin de trouver une personne compétente pouvant assumer la tâche de procureur.

«L'Avenir» de Chalais envisageant de remplacer ses uniformes, une commission pour l'étude des nouveaux costumes a été mise sur pied dimanche. Martial Albasini, Léo Mathieu et Hermann Albasini, tailleur, devront présenter à la prochaine rencontre annuelle un projet concret.

Dans les divers, les 16 vétérans - dont 9 actifs - de «L'Avenir» furent encouragés à participer encore plus à la vie de l'Association cantonale des vétérans.

### Une nonagénaire de Lens fêtée

M<sup>me</sup> Honorine Boinnard-Emery est née le 11 novembre 1886 à Lens. Elle épousa au début du siècle M. Jean-Louis Boinnard, facteur à Aigle. De cette union devaient naître deux filles et quatre garçons, dont des triplés.

M<sup>me</sup> Honorine Boinnard-Emery travailla longtemps comme cuisinière dans d'importants hôtels, et notamment en France, au service du marquis de Recours. Elle a également travaillé la vigne à Villeneuve et à Granges, un bien qu'elle possédait avec son frère, M. Jules Emery.

Après avoir vécu de nombreuses années à Lausanne, où les autorités ont fêté dignement avec elle son 90<sup>e</sup> anniversaire, elle s'est établie, avec son frère, à Champlan.

D'une très grande lucidité, elle jouit actuellement d'une santé délicate mais reste toujours très active. Elle a dû subir, il y a trois ans à l'hôpital de Sion, une très grave opération qu'elle a bien surmontée.

Le NF lui souhaite un bon anniversaire et espère qu'elle continuera à couler des jours heureux, entourée de ses enfants et de sa parenté.

## Alusuisse en Irak

Alesa Alusuisse Engineering SA a obtenu un contrat de 40 millions de francs suisses pour prestations d'ingénieurs et matériel pour un grand projet irakien. Ce contrat est le résultat du récent accord signé avec la maison belge Sybeta SA (syndicat belge d'entreprises à l'étranger) pour la construction d'un complexe industriel d'engrais phosphoré en Irak. Le coût total du projet se chiffre à 2 milliards de francs suisses.

Alusuisse fournira les installations nécessaires à une production annuelle de 11 000 tonnes d'aluminium fluoridé et de 6400 tonnes de cryolith.

L'acide fluosilicique, un sous-produit de la fabrication d'acide phosphorique, est rarement utilisé et très souvent indésirable.

Un procédé patenté par la maison «Chemie-Linz» SA a été développé pour l'utilisation industrielle par Alusuisse. Il permet de transformer l'acide fluosilicique en aluminium fluoridé, indique un communiqué de cette entreprise. Un deuxième procédé développé par Alusuisse permet une production complémentaire de cryolith.

Ces deux produits chimiques sont utilisés dans l'électrolyse de l'aluminium.



## Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable: Imprimerie Moderne de Sion S.A. André Luisier, directeur.

Administration et rédaction: 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027/23 30 51-52. Chèques postaux 19-274.

RÉDACTION CENTRALE  
 André Luisier, rédacteur en chef. F.-Gérard Gessler et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux. Gérard Rudaz et Roger Germanier, éditorialistes et analystes. Jean Pignat, secrétaire de rédaction. Roland Puipe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit. Jean-Paul Riordel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour. Jean-Pierre Bähler, Jacques Mariéthoz et Gérard Joris, rédacteurs sportifs.

Service de publicité: Publicitas SA, Sion.

RÉCEPTION DES ANNONCES  
 Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027/21 21 11. Télex 38 121.

DÉLAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES  
 Edition du lundi: le vendredi à 10 heures.  
 Edition du mardi: le vendredi à 16 heures.  
 Edition du mercredi au samedi: l'avant-veille du jour de parution à 16 heures.

Avis mortuaires: la veille du jour de parution jusqu'à 18 h. (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027/23 30 51 jusqu'à 23 heures).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES  
 Surface de composition d'une page: 289 x 440 millimètres.  
 Corps fondamental: 8 (petit).  
 10 colonnes annonces de 25 mm de largeur.  
 5 colonnes réclames de 54 mm de largeur.

TARIF DE PUBLICITÉ  
 Annonces: 52,5 ct. le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm.  
 Réclames: 2 francs le millimètre (colonne de 54 mm).  
 Gastronomie: 1 fr. 20 le millimètre (colonne de 54 mm).  
 Avis mortuaires: 90 centimes le millimètre (colonne de 54 mm).  
 Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.

## BULLETIN D'ABONNEMENT

au **Nouvelliste** et Feuille d'Avis du Valais

Prix de l'abonnement pour 1 an: **Fr. 109.-**

Amis du «NF», transmettez ce bulletin à une connaissance. Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour qu'en fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.

### Le premier quotidien du Valais vous offre

- chaque matin le tour du monde en raccourci
- la vie valaisanne sous la loupe
- le programme complet des sports
- un reflet en couleurs de toutes les régions du canton

Le soussigné souscrit un abonnement au «NF» des ce jour, au prix de

**111.-**

(Jusqu'au 31 décembre 1977)

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_ Fils (fille) de \_\_\_\_\_

Profession: \_\_\_\_\_

Adresse exacte: \_\_\_\_\_

Lieu: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du *Nouvelliste* et *Feuille d'Avis du Valais*, 13, rue de l'Industrie, 1951 Sion. L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite.

## Sierre

**Pharmacie de service.** - Pharmacie Bonvin, tél. 55 10 29.  
**Hôpital d'arrondissement.** - Heures des visites : semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30. En privé de 9 h. à 20 h. 30. En maternité de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.  
**Clinique Sainte-Claire.** - Heures des visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.  
**Samaritains.** - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 55 17 94 (heures des repas).  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le numéro 11.  
**Ambulance.** - SAT, tél. 55 63 63.  
**Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans.** - 24 heures sur 24. Garages siérois, téléphone jour et nuit (027) 55 55 50.  
**Auto-secours siérois.** - 24 heures sur 24. Tél. 55 24 24. SOS - Pannes - Accidents.  
**Grône. Samaritains.** - Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 58 14 44.  
**Pompes funèbres.** - Amos Jean, tél. 55 10 16, Eggs et Fils, tél. 55 19 73.  
**Groupe AA.** - Chippis, tél. 55 76 81.  
**A l'écoute (La main tendue).** - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 41 42 22, 24 heures sur 24, en toute discrétion.  
**Dancing La Locanda.** - Ouvert jusqu'à 2 heures. Tél. (027) 55 18 26.

## Sion

**Pharmacie de service.** - Mardi 23, Magnin, tél. 22 15 79  
 Mercredi 24, Fasmeyer, tél. 22 16 59  
 Jeudi 25, Zimmermann, tél. 22 10 36 et 23 20 58  
 Vendredi 26, de Quay, tél. 22 10 16  
 Dimanches et fêtes : 9 heures - 12 heures; 15 heures - 21 heures.  
 En dehors de ces heures : pour ordonnances médicales urgentes seulement : 21 21 91 (poste de police); surtaxe de 5 francs.  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le numéro 11.  
**Hôpital régional.** - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.  
**Ambulance.** - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.  
**Dépannage électricité et carburation.** - 24 heures sur 24, tél. (027) 22 57 16.  
**Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans.** - 24 heures sur 24. Jusqu'au 27 novembre, garage des Alpes, tél. jour et nuit, 36 16 28  
**Service de dépannage du 0,8%** - Téléphone 86 34 50 et 38 23 63.  
**Pompes funèbres.** - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48, Vœffray 22 28 30.

**Gardiérie.** - Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14 à 16 heures, au rez-de-chaussée de l'école protestante.  
**AA.** - Réunion le mardi, à 20 h. 30, avenue de la Gare 21, 3<sup>e</sup> étage.  
**Maternité de la pouponnière.** - Visites tous les jours de 10 à 12 heures, 13 à 16 heures, 18 à 20 heures, tél. 22 15 66.  
**Baby-sitters.** - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.  
**Châteauneuf-Conthey.** - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.  
**Service d'aides familiales.** - M<sup>me</sup> Oggier-Meytard, rue du Chanoine-Berchold 20, 1950 Sion, tél. 22 86 22 et M<sup>me</sup> Paul Moreillon, rue de la Cotzette 5, 1950 Sion, téléphone 22 45 80.  
**Service famille-jeunesse.** - Consultations sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24 : le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Tél. 23 46 48 le lundi et le vendredi de 14 h. 30 à 15 h. 30.  
**Bibliothèque municipale.** - Ouverture le mardi de 9 à 11 heures et de 15 à 19 heures et le jeudi de 15 à 19 heures.  
**Consommateur - Information.** - Tél. 22 60 60, rue des Portes-Neuves 20.  
**Taxis de Sion.** - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.  
**Galerie Artival, rue de Lausanne 29.** - Heures d'ouverture : du lundi au vendredi (y compris) de 17 à 20 h. Le samedi matin, de 10 h. à 11 h. 30.  
**Dancing Le Gallon.** - Ouvert jusqu'à 2 heures.  
**Dancing La Matze.** - Ouvert jusqu'à 2 heures. Tél. 22 40 42.  
**Patinoire.** - 8 h. à 11 h. 30, public et écoles; 14 h. à 16 h. 30, public et écoles; 20 h. 45 à 22 h., public.

## Martigny

**Pharmacie de service.** - Pharmacie Vouilloz, av. de la Gare 22, tél. 2 66 16 et 2 39 01.  
**Médecin de service.** - Appeler le numéro 11.  
**Hôpital.** - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le numéro 11.  
**Ambulance officielle.** - Tél. 2 24 13 et 2 15 52.  
**Dépannage.** - Garage des Nations, téléphone 2 22 22 et 2 61 75  
**Pompes funèbres.** - Ed. Bochatay, 2 22 95; Gilbert Pagliotti, 2 25 02, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 2 24 13 et 2 15 52.  
**AA. Martigny.** - Urgence, tél. 2 11 55-5 44 61  
 Vendredi à 20 h. 30, réunion rue de l'Eglise 2, Clé des champs.

**Groupe AA « Octodur ».** - Bâtiment de la Grenette, Martigny. Réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, tél. 5 46 84 et 2 12 64.  
**Vernayaz.** - Gorges du Trient, ouvertes de 8 à 19 h., tél. (026) 8 16 13.  
**Service d'aides familiales.** - Pour tous renseignements, adressez-vous à la responsable du service : M<sup>me</sup> Gratzl, bâtiment Préville, tél. (026) 2 29 88, tous les jours de 12 à 15 heures et dès 19 heures.  
**Patinoire.** - 8 h., écoles; 17 h. 30, novices B 19 h. HCM 1<sup>re</sup> équipe; 20 h. 45, Salvan.

## Saint-Maurice

**Pharmacie de service.** - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.  
**Médecin de service.** - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le numéro 11.  
**Pompes funèbres.** - Albert Dirac, tél. 3 62 19. François Dirac, 3 65 14.  
**Samaritains.** - Dépôt de matériel sanitaire, M<sup>me</sup> Ida Mottiez, Les Iles, tél. 3 73 51. En cas d'absence, tél. 3 66 85. Exercices : 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois, dès 20 heures.

## Monthey

**Pharmacie de service.** - Pharmacie Raboud, rue du Midi, tél. 4 23 02.  
**Médecin.** - Service médical jeudi après midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.  
**Samaritains.** - Matériel de secours, téléphone 4 23 30.  
**Ambulance.** - Tél. 4 62 62.  
**Hôpital.** - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le numéro 11.  
**Pompes funèbres.** - Maurice Clerc, 4 62 62, J.-L. Marmillod, 4 22 04, Antoine Rithner, 4 30 50.  
**Dancing Treize Etoiles.** - Ouvert jusqu'à 2 h. Fermé le lundi.  
**Taxis de Monthey.** - Service permanent, station place Centrale, tél. 4 14 84.

## Viège

**Pharmacie de service.** - Pharmacie Burlet, tél. 6 23 12.  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le numéro 11.  
**Brigue**  
**Pharmacie de service.** - Pharmacie Guntern, tél. 3 15 15.  
**Dépôt de pompes funèbres.** - André Lambrigger, tél. 2 12 37.  
**Patrouilleurs TCS.** - Tél. (022) 140 ou (031) 140.

# AUJOURD'HUI madame

### UN MENU

Crevettes beurre pain noir  
 Côtes de veau  
 Pain de chou-fleur  
 Ananas au rhum

### LE PLAT DU JOUR

#### Pain de chou-fleur

Un petit chou-fleur cuit, 2 œufs durs, 3 œufs entiers, 100 g de crème, sel, poivre, noix de muscade, persil, échalote, 20 g de beurre, ketchup.  
 Ecrasez le chou-fleur finement, incorporez les deux œufs durs hachés, le persil, l'échalote, la crème, sel, poivre, une pointe de noix de muscade râpée et les trois œufs battus en omelette. Beurrez un moule à soufflé, remplissez de la préparation et faites cuire 40 minutes environ au four. Servez dans le plat de cuisson ou démoulez sur un plat et servez avec du ketchup.

### CONSEILS PRATIQUES

Savez-vous que l'eau de Javel rend d'innombrables services, parfois insoupçonnés ?

#### Le nettoyage des cadres dorés

Battez 2 blancs d'œufs en neige et y incorporez goutte à goutte 1 cuillerée à dessert d'eau de Javel 12° cl. Epoussetez le cadre et le frotter délicatement avec ce mélange. Essayez au fur et à mesure. Ce procédé redonne aux dorures tout leur éclat. On peut ensuite passer une couche de vernis à dorer.

#### Le détachage des casseroles en émail et des récipients en porcelaine à feu

Utiliser de l'eau de Javel 12° cl pure ou légèrement diluée, la laisser dans le récipient pendant une heure ou deux (plus, si nécessaire). Désodoriser en faisant bouillir de l'eau dans le récipient. Rincer à l'eau froide.

#### Le talc

Nettoie les cartes à jouer.

#### Le vin blanc

Tamponné sur des taches de vin rouge, les atténue sensiblement à condition d'agir rapidement.

L'homme croit qu'il choisit la femme, c'est la femme qui choisit l'homme qui la choisira.

(P. Gerydy)

### Le vin rouge chaud

Enlève les traces d'humidité sur les couteaux.

### QUESTION DE BEAUTÉ

#### A partir de quel âge la peau vieillit-elle et peut-on empêcher les rides de se former ?

La peau perd très vite son élasticité par déshydratation. Le corps d'un nouveau-né contient 75 % d'eau. Un an plus tard, il en contient 60 %. La ride d'expression apparaît vers 20 ans (souvent au front). Dix ans plus tard apparaissent les rides dites cutanées, et plutôt aux endroits où la peau est fine (paupières). A 35 ans, la peau se pigmente : apparition de taches brunes, ou au contraire de plaques blanches d'aspect cicatriciel. Plus tard, risques de prurit.

Causes : outre la déshydratation, la tension continue des muscles peauciers (par les mouvements d'expression du visage) contribue à la formation des rides. De plus, la peau souffre des agressions du vent, de la poussière et du soleil. A partir de 30 ans il faut s'exposer très prudemment aux rayons ultraviolets, car le bronzage intensif brûle et tanne la peau. Prévention : protéger la peau du vent et du soleil en la couvrant. Les altérations de la peau sont en principe irréversibles, mais en cas de kératoses (aspérités de l'épiderme) un traitement par l'azote liquide est possible. L'électro-coagulation donne aussi quelques résultats.

### L'amour c'est...



... quand, en vous raccompagnant, il fait des détours pour que cela dure plus longtemps.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - All rights reserved © 1976 by Los Angeles Times

## D' CLAUDETTE



## LA TENDANCE SUR LES MARCHÉS EUROPÉENS

**PARIS** : en baisse.  
 Sous la pression d'intérêts vendeurs tous les secteurs se sont à nouveau dépréciés.  
**FRANCFORT** : irrégulière.  
 A l'exception de certains titres de premier rang, les cours se sont sensiblement affaiblis au fil des compartiments.  
**AMSTERDAM** : en baisse.  
 Seuls AKZO et Hoogovens ont clôturé sur une note haussière.

**BRUXELLES** : en hausse.  
 En dépit des prises de bénéfice, la bourse s'est raffermie sur un large front, dans un volume d'échanges calme.  
**MILAN** : ferme.  
 Tous les compartiments ont généralement fait preuve d'une bonne disposition, dans un marché animé.  
**LONDRES** : en baisse.  
 Sous la conduite des valeurs vedettes, la baisse a été de règle durant toute la séance.

## BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés 159  
 dont traités 90  
 en hausse 29  
 en baisse 38  
 inchangés 23  
 cours payés 236

Les variations de cours n'ont pas été très importantes durant cette première séance de la semaine et la tendance n'a pas pris de direction bien précise à la suite du manque de nouvelles intéressantes. Les grandes banques ont évolué dans l'ensemble à leur niveau de vendredi. Chez les financières, on remarque la bonne tenue des Bally et d'Elektrowatt ; par contre, la Bührlé et la Juvena ont eu plus de peine. La plus grande partie des titres du secteur des industrielles ont légèrement reculé, cependant sans enregistrer de grosses pertes.  
 Parmi les certificats étrangers traités chez nous, notons la bonne tenue des valeurs allemandes, qui ont suivi l'évolution favorable des bourses de leur pays d'origine. Dans le marché des titres à revenus fixes, les cours ne varient pas beaucoup et restent bien soutenus.

### CHANGE - BILLETS

France	48.—	50.—
Angleterre	4.—	4.30
USA	2.40	2.50
Belgique	6.40	6.70
Hollande	95.75	97.75
Italie	26.50	28.50
Allemagne	100.—	102.—
Autriche	14.10	14.35
Espagne	3.40	3.60
Grèce	5.75	7.—
Canada	2.45	2.55

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligeamment communiqués par la Société de Banque Suisse à Sion. Les cours de la bourse de New York nous sont communiqués par Bache and Co. Inc., Genève.

## BOURSE DE ZURICH

Suisse	19.11.76	22.11.76
Brigue-Viège-Zermatt	80 d	80 d
Gonergratbahn	590 d	590 d
Swissair port.	581	577
Swissair nom.	549	542
UBS	3160	3170
SBS	394	393
Crédit Suisse	2550	2550
BPS	1850	1860
Elektrowatt	1470	1500
Holderbank port.	390 d	390
Interfood port.	2075 d	2050
Juvena port	270	262
Motor-Columbus	815	815
Erlikon-Bührle	1820	1805
Cie Réassurances port.	4175	4175
Winterthur-Ass. port.	1730	1730
Zurich-Ass. port.	9200	9175
Brown, Boveri port.	1500	1500
Ciba-Geigy port.	1265	1255
Ciba-Geigy nom.	595	595
Fischer port.	600	580
Jelmoli	1105	1100
Héro	2925	2900
Landis & Gyr	670	660
Losinger	660 d	660 d
Globus port.	2050	2025 d
Nestlé port.	3200	3215
Nestlé nom.	1825	1830
Sandoz port.	4875	4825
Sandoz nom.	1960	1930
Alusuisse port.	1215	1205
Alusuisse nom.	477	475
Sulzer nom.	2720	2715

### Bourses européennes

Air Liquide	F	—	322
Au Printemps	—	—	40
Rhône-Poulenc	—	—	69.7
Saint-Gobain	—	—	108.1
Finsider	Lit.	235	242
Montedison	—	293	316
Olivetti priv.	—	930	935
Pirelli	—	1145	1140
Daimler-Benz	DM	336.8	335
Karstadt	—	335	338
Commerzbank	—	181.6	184 1/2
Deutsche Bank	—	283	285 1/2
Dresdner Bank	—	221 1/2	223.9
Gevaert	b. Fr	1100	1100
Hoogovens	flh.	38 1/2	38.7

USA et Canada	19.11.76	22.11.76
Alcan Alumin.	56	54 3/4
Amx	132 d	131 1/2 d
Beatrice Foods	67 3/4 d	67 3/4
Burroughs	223	221 1/2
Caterpillar	138	138 1/2
Dow Chemical	98 1/4	95 3/4
Mobil Oil	140	138
Allemagne		
AEG	81	81 1/2
BASF	151 1/2	153 1/2
Bayer	132	132 1/2
Demag	—	145 d
Hoechst	134 1/2	135 1/2
Siemens	257	256
VW	139 d	140
Divers		
AKZO	25	25 1/2
Machines Bull	13 1/2 d	13 1/4
Courtaulds	3 1/2 d	3 1/2
De Beers port.	6 3/4	6 1/2
ICI	12 1/2 d	12
Pechiney	34 1/2	34
Philips'Glœil	25 1/2	25
Royal Dutch	111	110 1/2
Unilever	107 1/2	107 1/2

### Fonds de placement (hors coté)

	Demande	Offre
America Valor	441	451
Anfos 1	122.50	123
Anfos 2	110.50	111
Foncipars 1	1990	2010
Foncipars 2	1115	1135
Intervallor	58.75	59.75
Japan Portfolio	345	355
Swissvalor	202	206
Universal Bond	82.75	83.75
Universal Fund	87.50	88.50
AMCA	31 1/2	32
Bond-Invest	71 1/2	72
Canac	74 1/4	74 1/2
Denac	64	64 1/2
Espac	194	196
Eurit	100 1/2	101 1/2
Fonsa	—	—
Germaec	92 1/2	93 1/2
Globinvest	57 1/2	58
Helvetinvest	109.3	—
Pacific-Invest	68 1/2	69 1/2
Safit	127	129
Sima	171	172
Canada-Immobil	705	720

## Bourse de New York

	19.11.76	22.11.76
American Cyanam.	24 7/8	25 1/8
American Tel & Tel	61 7/8	62 1/4
American Tobacco	41 3/4	42 1/8
Anacoda	27 3/4	27 7/8
Bethleem Steel	36 3/4	37 3/8
Canadian Pacific	15 7/8	15 5/8
Chrysler Corporation	19 3/8	19 7/8
Dupont de Nemours	122 3/4	124 1/4
Eastman Kodak	86 1/8	85 3/8
Exxon	50 1/4	50 1/2
Ford Motor	57	57 1/2
General Dynamics	52	53
General Electric	51 5/8	51 7/8
General Motors	70 5/8	71 5/8
Gulf Oil Corporation	26 3/4	27 1/8
IBM	270	271 1/2
International Nickel	30 1/8	29 3/4
Int. Tel & Tel	30 3/4	31 1/4
Kennecott Cooper	26 1/4	26 1/4
Lehmann Corporation	11 3/8	11 1/2
Lockheed Aircraft	8 7/8	8 7/8
Marcor Inc.	—	—
Nat. Dairy Prod.	43 3/4	43 3/4
Nat. Distillers	22 3/8	22 5/8
Owens-Illinois	51 7/8	51 3/4
Penn Central	—	—
Radio Corp. of Arm	25 1/8	25 1/2
Republic Steel	30 5/8	30 3/4
Royal Dutch	45 3/8	45 1/2
Tri-Contin Corporation	7 7/8	7 7/8
Union Carbide	56 7/8	57 1/2
US Steel	46 1/2	47
Westing Electric	16 1/4	16 3/8
Tendance : ferme	Volume : 20 570 000	
Dow Jones :		
Industr.	4.70	955.54
Serv. pub.	23.61	101.20
Ch. de fer	7.67	223.74

Canasec	446	456
Crédit Suisse Bonds	71 3/4	72 3/4
Crédit Suisse Intern.	61	62 1/2
Energie-Valor	75 1/4	76 1/2
Intervallor	58 3/4	59 3/4
Swissimmobil 61	1060	1070



# CINEMAS

**SIERRE** Bourg  
Tél. 027 55 01 18

Ce soir mardi à 20 h. 30 - Dernière séance 16 ans  
**MISSION 633**  
La plus périlleuse mission aérienne de toute la dernière guerre avec Cliff Robertson

**SIERRE** Casino  
Tél. 027 55 14 60

Ce soir mardi à 20 h. 30  
Galas Karsenty-Herbert présentent Pierre Destailles et Suzy Delair  
**LE TUBE**  
de Françoise Dorin  
Location : 027/55 15 55 dès 20 h. 55 14 60

**CRANS** Le Cristal  
Tél. 027 41 11 12

Ce soir mardi à 21 heures  
**COMMANDO DELTA**  
James Coburn, Charles Aznavour  
Un régal pour les amateurs de vol delta

**SION** Arlequin  
Tél. 027 22 32 42

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 16 ans  
Dimanche matinée à 15 heures  
Un film de Nicole Buron  
**COURS APRÈS MOI... QUE JE T'ATTRAPE**  
avec Annie Girardot et Jean-Pierre Marielle

**SION** Capitole  
Tél. 027 22 20 45

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 16 ans  
Dimanche matinée à 15 heures  
**FACE À FACE**  
avec Liv Ullmann  
de Igmarm Bergman

**SION** Lux  
Tél. 027 22 15 45

Dès ce soir et jusqu'à dimanche à 20 h. 30  
Dimanche matinée à 15 heures  
Un film de Georges Lautner  
avec Pierre Richard, Miou-Miou, Jean-Pierre Marielle  
**ON AURA TOUT VU !**

**ARDON** Cinéma  
Tél. 027 86 12 59

Ce soir mardi : RELÂCHE  
Vendredi et samedi  
**MISTER MAJESTIK**

**FULLY** Michel

Ce soir mardi : RELÂCHE  
Jeudi - 16 ans  
**LES « S » PIONS**  
Dès vendredi - 16 ans  
**SUPER EXPRESS 109**

**MARTIGNY** Corso  
Tél. 026 2 26 22

Ce soir mardi à 20 h. 30 - 16 ans  
Le film d'espionnage qui vous fera hurler de rire !  
**LES « S » PIONS**  
Dès demain mercredi à 20 h. 30 - 14 ans  
Une suite d'aventures fantastiques, spectaculaires  
**LE 6<sup>e</sup> CONTINENT**

**MARTIGNY** Etoile  
Tél. 026 2 21 54

Ce soir mardi à 20 h. 30 - 16 ans  
Prolongation - Dernière séance du film de José Giovanni avec Alain Delon  
**COMME UN BOOMERANG**  
Dès demain mercredi à 20 h. 30 - 16 ans  
Jean Gabin, Bourvil et Bernard Blier dans **LES MISÉRABLES**

**ST-MAURICE** Zoom  
Tél. 025 3 76 86

Ce soir mardi à 20 h. 30 - 16 ans  
Film d'art et d'essai  
**VERITÉS ET MENSONGES**  
Un film de et avec Orson Welles

**MONTHEY** Monthéolo  
Tél. 025 4 22 60

Ce soir mardi  
**CONNAISSANCE DU MONDE**

**MONTHEY** Plaza  
Tél. 025 4 22 90

Ce soir mardi à 20 h. 30 - Dès 7 ans  
Le chef-d'œuvre de Charly Chaplin  
**LA RUÉE VERS L'OR**  
Le film le plus lié au nom de Chaplin

**BEX** Rex

Ce soir mardi à 20 h. 30 - Dès 18 ans rév.  
Le nouveau film de Peter Fleischman  
**DOROTHEA**  
ou une femme objet livrée aux perversions d'une grande ville  
(Strictement pour adultes avertis)

**à MAGROUVRIER**  
Fromage à raclette  
Combe 22 kg **9.30**  
Farine fleur  
par 5 x 1 kg **-.95**

**PUBLICITAS**  
**21 21 11**

## LOTÉRIE A NUMÉROS

La liste des gagnants du 47<sup>e</sup> concours de la Loterie suisse à numéros, du 20 novembre 1976, est la suivante :

Le maximum de 6 points et de 5 points + le numéro complémentaire n'ont pas été atteints.

104 gagn. avec 5 n <sup>os</sup>	Fr. 8922.05
6 914 gagn. avec 4 n <sup>os</sup>	67.10
112 698 gagn. avec 3 n <sup>os</sup>	4.-

(Sans garantie).



# TELEVISION

## Emissions en noir et blanc

### tv Suisse romande

- 17.45 Point de mire
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 TV-jeunesse  
La boîte à surprises. Blanche et Gaspard chantent : « Les vilains mots ». La taupe chimiste, dessin animé. De la physique en s'amusant. Enfants d'Afrique noire : enfants de sultans.
- 18.25 Courrier romand
- 18.50 Gédéon. Pour les petits
- 18.55 Les Mohicans de Paris (6)
- 19.15 Un jour, une heure (1)
- 19.40 Téléjournal
- 20.00 Un jour, une heure (2)
- 20.15 Chapeau melon et bottes de cuir  
Ce soir : Le baiser de Midas. Avec : Patrick McNeé, Joanna Lumley, Gareth Hunt
- 21.05 Plateau libre : Renart au Mexique ou la grande tournée du Théâtre populaire romand.
- 21.55 Jazz panorama  
Festival international de Montreux 1976 avec : Pasadena Roof Orchestra, Art Blakey's Jazz Messengers, Passport et Sun Ra Arkestra
- 22.25 Téléjournal



Mardi 23 à 20 h. 15 : « Chapeau melon et bottes de cuir ». Joanna Lumley (Purdery).

### tv Suisse alémanique

- 9.10 Télévision scolaire.
- Hugo Loetscher. 9.50 Reprise.
- 10.30 Télévision scolaire
- La tentative de suicide. 11.10 Reprise.
- 11.25 Fin.
- 16.15 Magazine féminin  
Les jeunes et l'alcoolisme. L'animal refuge : comment confectionner un jouet inédit pour les enfants. Les joies de l'Avent avec l'UNICEF
- 17.00 Pour les petits  
La maison où l'on joue
- 17.30 Télévision scolaire  
Le monde où nous vivons : la météorologie. (Avant-première pour le corps enseignant)
- 18.00 Pause
- 18.10 Cours de formation pour adultes  
La protection de l'environnement (11)
- 18.40 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal. 1<sup>re</sup> édition.
- 19.00 La course à l'espace  
Série de Bruno Stanek
- 19.30 Point chaud. Emission régionale
- 19.35 Avant 20 heures
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 Rundschau  
Reportages d'actualités.
- 21.10 Derrick. Yellow He. Série policière
- 22.10 Téléjournal
- 22.25 Le théâtre en Israël
- 23.10 Les programmes

### tv Suisse italienne

- 8.10 Télévision scolaire. Les grands concerts : Concerto en ré mineur pour piano et orchestre, Mozart

- 8.40 Fin
- 10.00 Télévision scolaire. Reprise
- 10.30 Fin
- 18.00 Pour les jeunes. Heur G. : Klik et Klik, pour qui aime la photographie (3)
- 18.55 Le bel âge. Pour les personnes âgées
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Diapason. Bulletin mensuel d'information musicale, par E. Roffi
- 20.15 Magazine régional. Revue des événements de la Suisse italienne
- 20.45 Téléjournal
- 21.00 Bold Ones.  
Le Verdet. Série
- 21.50 Bonne nuit, Helvétie ! Itinéraire entre la tendresse et la folie au cœur d'un été italien, avec Anja Engström et Gianni Cajafa (5)
- 22.30 Téléjournal
- 22.40 Prochainement. Revue cinématographique
- 23.05 Nouvelles sportives

### tv France 1

Toutes les émissions en noir-blanc

- 12.15 Réponse à tout
- 12.33 Midi première Avec Marie-France Rousset
- 13.00 TF1 actualités
- 13.45 Les après-midi de TF1  
Restez donc avec nous... 13.45 Henri Gougoux. 14.05 Mammifères aquatiques. 14.25 Portrait de Maurice Baud. 14.45 Maitres et valets. 15.50 Il était une fois. 16.00 Variétés : Eddy Mitchell. 16.15 Bricolons. 16.35 Lissons ensemble. 17.00 Les parapluies
- 18.00 A la bonne heure. Le corps à ses saisons
- 18.35 Nounours
- 18.40 L'île aux enfants
- 19.03 Anne, jour après jour (43)
- 19.20 Actualités régionales
- 19.43 Une minute pour les femmes. La saison des impôts
- 19.47 Eh bien raconte
- 20.00 TF1 actualités
- 20.30 La Rose d'Or d'Antibes. Avec : Jean-Jacques Debout, Claude Cédric, Léna, Mathias, Claude Valade, etc.
- 21.25 Les provinciales. La Vendée (1)
- 22.15 Le livre du mois
- 23.30 TF1 actualités

### tv Antenne 2

- 13.05 CNDF
- 13.35 Magazine régional
- 13.50 Journal des sourds et des mal-entendants
- 14.00 Aujourd'hui madame. Avec à 14.00 et 15.00 Flashes information
- 15.05 Les rues de San Francisco. 3. Le vin est tiré
- 15.50 Aujourd'hui magazine. Avec à 16.00 et 17.00 Flashes information. 18.00 Fenêtre sur...
- 18.35 Le palmarès des enfants. Avec à 18.45 Flash information
- 18.55 Des chiffres et des lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.44 Il était une fois, la caméra invisible
- 20.00 Journal de l'A2  
Les dossiers de l'écran
- 20.30 Tous des chefs. Téléfilm de Jean-François Delassus. Débat : les cadres
- 23.30 Journal de l'A2

### tv France Régions 3

Toutes les émissions en couleurs

- 18.45 FR3 jeunesse
- 19.05 La télévision régionale. Caractères
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Tribune libre. L'union des grandes écoles
- 19.55 FR3 actualités
- 20.00 Les jeux de 20 heures
- 20.30 Les géants de l'Ouest. Un film d'Andrew V. McLaglen. Avec : John Wayne, Rock Hudson, Tony Aguilar, Roman Gabriel, etc.
- 22.10 FR3 actualités

### Notre sélection du jour

**Plateau libre**  
Renart au Mexique  
ou la grande tournée du T.P.R.

Le mois passé, le public romand, au cours d'un « Plateau libre » consacré aux brigades théâtrales mexicaines, a pu découvrir divers aspects, parfois insolites, d'un théâtre rural et exotique. Mais si Christian Zeender, Guy Ackermann, Claude Stebler et André Mailard se trouvaient chez les Indiens des campagnes mexicaines, c'était avant tout pour suivre la tournée que le T.P.R. y avait entreprise au mois de juin. 9000 kilomètres parcourus dans des conditions parfois précaires, un décor monté sur place et abandonné lors du départ pour économiser des frais de transport, une équipe relativement réduite : la troupe romande avait dû faire preuve d'ingéniosité et d'enthousiasme. Mais avec l'aide de Pro Helvétia, les deux bouts furent finalement noués, et Renart, le goupil frondeur et rusé né de l'imagination d'un auteur du XII<sup>e</sup> siècle (qui du reste s'inspira d'Esoppe) put aller exercer ses ravages de l'autre côté de l'Atlantique, pour la plus grande joie des Indiens. Ce Roman de Renard qui avait déjà grandement contribué à établir la réputation du T.P.R. en Suisse



# RADIO

## Radio romande I

- Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00, puis à 23.55
- 6.00 Le journal du matin
  - 6.00 7.00, 8.00 Editions principales
  - 7.35 Billet d'actualité
  - 8.05 Revue de la presse romande
  - 8.15 Chronique routière
  - 8.25 Memento des spectacles et des concerts
  - 8.40 Microscope
  - 9.05 La queue à l'oreille
  - 10.05 Quel temps fait-il à Paris ?
  - 12.00 Le journal de midi
  - 12.05 Les uns, les autres
  - 12.30 Edition principale
  - 14.05 Des ronds dans l'eau
  - 16.15 Feuilleton :  
Le père Perdrix (7)
  - 17.05 En questions
  - 18.00 Le journal du soir
  - 18.20 Edition régionale
  - 18.40 Informations sportives
  - 18.50 Revue de la presse suisse alémanique
  - 19.00 Edition nationale et internationale
  - 19.30 Lettres romandes
  - 20.05 La bonne tranche
  - 21.05 Lettres ouvertes
  - 22.05 Baisse un peu l'abat-jour...
  - 23.05 Blues in the night

## Radio romande II

- 7.00 Suisse-musique
- 9.00 Informations
- 9.05 Le temps d'apprendre
- 9.20 Initiation musicale
- 9.45 La psychologie hier et aujourd'hui
- 10.00 Idées en cours
- 10.15 Radioscolaire  
La maladie
- 10.45 La peinture de 1945 à nos jours (5)
- 11.00 Suisse-musique
- 12.00 Midi-musique
- 14.00 Informations
- 14.05 Traits et portraits
- 16.00 Suisse-musique
- 17.00 Rhythm'n pop
- 17.30 Anthologie du jazz
- 18.00 Informations
- 18.05 Redilemele
- 18.55 Per i lavoratori italiani in Svizzera
- 19.30 Novitads
- 19.40 Nouveautés du jazz
- 20.00 Informations
- 20.05 Scènes musicales : Aïda
- 20.30 Le tour du monde de la pièce radiophonique  
Quel temps fait-il à Fribourg ?
- 21.25 Quelques pages de... Alienor
- 22.00 Pour le centenaire de la naissance de Manuel de Falla  
1. Le retable de maître Pierre Manuel de Falla joue au piano  
2. Le tricorne
- 23.00 Informations

## Beromunster

- Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.
- 6.05 Espresso. 9.05 Tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. 10.00 Le pays et les gens. 11.05 Fanfare. 11.30 Musique populaire. 12.00 La chronique verte. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Magazine féminin. 14.45 Lecture. 15.00 De l'ouverture à la finale. 16.05 Un poète et ses thèmes : G. Brassens. 17.00 Onde légère. 18.20 Musique de danse. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique. 20.05 Théâtre. 21.05 Portrait de la musique populaire. 22.05 Just the Blues. 23.05-24.00 Top class classics.

## Monte Ceneri

- Informations à 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 22.30, 23.30.
- 6.00 Musique et inf. 8.45 Radioscolaire. 9.00 Radio-matin. 12.00 Inf. de midi, avec à 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.05 Le long de la Seine. 13.30 Elixir musical. 15.00 Paroles et musique. 16.00 Pour le plaisir. 18.00 Chantons à mi-voix. 18.20 Valses célèbres. 18.35 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 20.00 Les aventures de Thérèse, ménagère incomprise. 21.00 On charts. 21.30 Théâtre. 22.40 Nouveautés sur le pupitre. 23.35-24.00 Nocturne musical.

possédait donc le même charme immédiat où qu'on le jouât. Il prouvait son universalité, même s'il avait été jugé préférable, avant la tournée, d'en préparer une version espagnole.

Ne serait-ce que pour cela, l'expérience méritait déjà d'être tentée. Mais l'aventure consistant à présenter un héros populaire français moyenâgeux dans les régions les plus reculées du continent américain comportait également d'autres aspects : la rencontre avec un public « vierge » de toute saturation par les media, le travail en commun avec les brigades théâtrales mexicaines étaient autant d'éléments nouveaux pour les membres du T.P.R. C'est ce périple de Renart et d'Isengrin dans les « Chiapas » que le public est invité à découvrir ce soir...

**météo**

**Un peu de neige ?**

Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : en général très nuageux ou couvert. Quelques faibles chutes de neige éparses, surtout en montagne. Quelques éclaircies possibles en Valais et sur le bassin lémanique. Température comprise entre -3 et + 3 degrés. Vents du nord modérés.

**L'agence «UNA» enquête**

PEU APRÈS... Merci. Si nous parlions de l'enlèvement ? Excellent déjeuner, Cheng. Quand c'est arrivé, j'étais à l'ancre non loin du yacht de la princesse. J'ai pris ces photos au télé-objectif. Pourquoi ne les avez-vous pas données à la police ? Elle offre une prime en échange de tout renseignement intéressant.

971 © COSMOPRESS, GENÈVE

**Rip Kirby**

VOUS PRÉFÉREZ VOIR LE COLLIER HORS DE SON PRÉSENTOIR, M. Z ? OUI, J'AIMERAIS ME RENDRE COMPTE DE SON POIDS ! BIEN ! TRÈS BIEN. ASSEZ LOURD POUR PROUVER SA VALEUR, MAIS LÉGER À PORTER POUR UNE BELLE GORGE. VOYONS L'ASPECT DE CES PIERRES EN PLEIN JOUR !

92436

# Un cadeau ne doit pas forcément être coûteux!



Vase argenté, hauteur 15 cm. **8:**



Cuivre bronzé, des produits suisses, faits main.

Cache-pot Jardinière  
Ø 16 cm Longueur 32 cm

**18:** **25:**

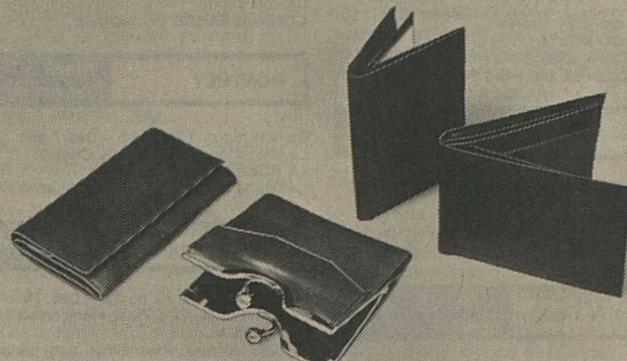
Beauty-case en cuir véritable, 32x18x18 cm. Intérieur équipé d'un miroir, de passants pour les flacons et d'une poche, doublure lavable. Diverses couleurs.

**65:**



Ramasse-miettes avec garniture de brocart. **5:**

Minuterie Réglable jusqu'à 60 min. Pour la cuisine, la voiture, etc. Div. couleurs. **13:**



Bourses Cuir de bœuf, entièrement doublées.

Portefeuille pour hommes avec diverses séparations et porte-monnaie.

Portefeuille Format haut, 4 séparations, porte-monnaie.

Bourse à rabat Format allongé, séparations intérieures, fermeture à pression.

Bourse Format haut, séparation pour les billets à l'extérieur et compartiment pour la monnaie à l'intérieur.

La pièce **25:**

MARCHÉS  
**MIGROS**

Avec le «Nouvelliste» à la pointe de l'information et du progrès

Du 20 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 1976  
exposition spéciale en exclusivité  
pour le Valais

## UNE NOUVELLE COLLECTION DE SOLITAIRES D'UNE INCOMPARABLE SPLENDEUR

- Chaque solitaire Everly 144 est frappé dans la monture
- du poinçon de maître Everly 144
- du poids de la pierre en carats
- du numéro d'ordre de la pierre
- du titre de la monture: 0,750



Ces indications sont reprises sur le certificat d'authenticité qui accompagne chaque solitaire Everly 144.

L'éclat d'un diamant dépend avant tout de sa taille. Récemment, deux diamantaires d'Amsterdam ont mis au point une taille nouvelle à 144 facettes. Cette nouvelle taille, appelée «EVERLY 144», est protégée par des brevets internationaux. Elle augmente la brillance et les feux du diamant qui, monté en solitaire, scintille alors d'un incomparable éclat.

En exclusivité pour le Valais, nous vous présentons en vitrine et à l'intérieur du magasin une large collection de solitaires Everly 144, accompagnée de modèles agrandis de démonstration.

Nous serions heureux de vous accueillir et de répondre à vos questions. Ce sera peut-être l'occasion de vous familiariser avec les mystérieuses propriétés d'une pierre qui a toujours fasciné les hommes.

# Titze

Maison fondée en 1886  
Seule agence Omega à Sion  
Rue de Lausanne 13

## 5 décembre, renouvellement des conseils communaux valaisans

# Les soucis et espoirs des responsables politiques des partis des villes et principaux villages du canton (1)

Avant l'échéance électorale du 5 décembre, le renouvellement des Exécutifs communaux valaisans, il nous a paru intéressant, sinon indispensable, de nous adresser aux présidents (ou à leurs remplaçants) des divers partis des villes et principaux villages du canton. Ils ont précisé, pour les lecteurs du NF, leurs soucis électoraux et les buts qu'ils se sont fixés à court et à moyen terme dans le cadre du travail administratif et de l'action politique à réaligner dans leur commune. Nous leur laissons évidemment l'entière responsabilité de leurs propos et nous les remercions chaleureusement d'avoir accepté de jouer ainsi le plus intéressant jeu de l'information. Nous commençons aujourd'hui la publication de ces interviews avec les villes de Monthey, Martigny et Sierre.

NF

## MONTHHEY

### Parti radical

C'est le vice-président du parti radical, M. Gérard Gay qui, en l'absence du président retenu ailleurs pour des raisons professionnelles, a répondu à nos questions en soulignant que son parti estime devoir conserver les huit sièges qu'il détient présentement au conseil communal. La liste présentée, avec dix candidats, est considérée

comme très bien étoffée et devrait ainsi permettre, déclare M. Gay, le maintien de la position actuelle du parti radical.

Quant à la répartition des dicastères, elle ne peut être précisée avant que ne soient connus les élus tant radicaux que des deux autres partis. Les radicaux n'ont pas d'options prises dans ce domaine, étant donné qu'ils estiment d'abord devoir connaître la personnalité des élus afin de distribuer les char-

ges selon les compétences de chacun.

En ce qui concerne la présidence et la vice-présidence de la commune, le parti radical ne se prononcera qu'en fonction des résultats des élections au conseil communal.

En fait, les radicaux montheyens estiment être en délai d'attente pour se prononcer sur la position à adopter non seulement quant à la composition de l'équipe administrative de la future législature, mais surtout sur les fonctions qui devront être revendiquées.

### Parti démocrate chrétien

M. Louis Buttet, président du PDC de Monthey, affirme que, pour appuyer la politique recherchée par le parti, il faudrait que celui-ci soit mieux représenté au conseil communal, à défaut d'être majoritaire. Il est clair que sur la base des mathématiques, on ne peut pas espérer des miracles, dit-il. Mais le PDC montheyan souhaite que les indécis et les indifférents fassent preuve de civisme aux prochaines élections de décembre, tant il est vrai que durant cette dernière législature, la commune a été bien gérée par un conseil communal dont le président est démocrate chrétien, ce qui est une garantie pour l'avenir, Monthey étant le centre régional qui assume cette fonction avec bonheur. Le PDC montheyan espère un renforcement de ses positions d'autant plus que ses objectifs tendent à :

- la suppression d'une croissance

anarchique des constructions et d'une extension incontrôlée de l'industrie, nuisibles à la qualité et à la sécurité de l'habitat ;

- la cohabitation du petit et grand commerce comme de l'industrie et de l'artisanat afin que tous les habitants trouvent sur place l'éventail le plus complet et le plus intéressant d'activités professionnelles, dépendantes ou indépendantes ;

- une ville de loisirs par une action culturelle communale encore plus développée, une politique d'investissements en matière d'équipements sportifs afin de fournir aux habitants la gamme la plus complète de sports populaires et peu coûteux par un regroupement des champs de jeux. Le PDC veut également une politique plus active de soutien aux sociétés culturelles et sportives ;

- maintien et développement de tous les efforts sociaux consentis (caisses-maladie, soins dentaires, prévoyance sociale, prestations communales complémentaires) ;

- création du centre médico-social et coordination des actions sociales actuellement dispersées ;

- une gestion désintéressée, économe et parfaitement transparente ;

- développer l'accueil et la solidarité ;

- dialogue plus ouvert et fréquent entre les parents, les enseignants et les autorités ;

- épanouissement du bénévolat et des initiatives privées pour l'amélioration du bien-être et de la qualité de vie de la population.

Le PDC est représenté aujourd'hui par cinq conseillers sur quinze à l'Exécutif communal.

### Parti socialiste

M. Claude Kalbfuss, président du parti socialiste montheyan, précise que ce parti mène la campagne électorale sous une direction collégiale.

Dans l'optique socialiste, les prochaines élections au conseil communal devraient apporter un troisième siège à ce parti afin d'empêcher le parti radical de détenir la majorité absolue à l'Exécutif communal. Les socialistes précisent toutefois que ce n'est pas contre le parti radical qu'ils vont à la

lutte mais contre le fait qu'il détient la majorité absolue. Ils souhaitent notamment que les tâches administratives soient mieux réparties entre les différents conseillers et que le choix des responsabilités ne soient pas seulement réservé aux radicaux mais à tous les conseillers de chaque parti.

Les socialistes axent également leur campagne sur le développement de la politique sociale en matière de subventionnement aux primes exigées par les

caisses-maladie, surtout en prévision d'une hausse de ces primes, inhérente à l'augmentation du coût de la santé.

La campagne électorale des socialistes est basée sur trois thèmes :

- la tolérance dans l'administration ;

- la générosité dans la politique ;

- l'indépendance à l'égard des milieux d'affaires et du pouvoir économique.

Les socialistes disposent actuellement de 2 sièges sur 15 au conseil communal.

## SIERRE

Les trois partis qui régissent la vie politique sierroise ont présenté, comme nous l'avons relaté, leurs candidats au conseil communal pour les prochaines élections.

Les campagnes électorales proprement dites sont maintenant commencées et nous avons profité de l'occasion pour poser aux présidents des différentes fractions en présence les questions suivantes :

① Dans quel état d'esprit votre parti a-t-il abordé cette période de campagne électorale ?

② Quels objectifs s'est fixés votre groupe politique ?

③ Sur quel thème votre formation a-t-elle choisi d'axer sa campagne de propagande ?

④ Quels moyens avez-vous choisi pour proposer vos idées et faire connaître vos candidats de l'électorat ?

⑤ Sur quels critères avez-vous choisi les personnes chargées de vous représenter et comment voyez-vous les relations entre ceux qui seront élus et votre parti ?

susceptibles de recueillir un très grand nombre de suffrages. Il a préféré insister sur la personnalité du candidat. Un conseiller doit être capable d'assumer sa tâche, il faut donc un candidat compétent avant tout. Une fois passé les élections, les élus seront en relations étroites

avec le parti. Il y aura également plus de participation par le biais des différentes commissions. Nous tenons, comme cette année, à organiser dans l'avenir le plus souvent possible des « face-à-face avec l'autorité », car il ne faut pas avoir peur des problèmes !

### Parti radical

M. Martial Bruttin, président du parti (3 conseillers sur 9)

① Le parti radical de Sierre a abordé cette campagne électorale en se présentant bien uni. Optimistes, les radicaux ne veulent pas d'ombres au tableau. Ils resteront ouverts au dialogue, ce pour un travail constructif sur le plan local.

② Notre formation maintiendra ce qui a été acquis, mais si une occasion se présente pour améliorer la situation, elle ne sera, certes, pas négligée.

③ En choisissant le thème de « Regard vers l'avenir », le parti radical entend bien faire remarquer aux citoyens les points qui défont actuellement. Tous les grands sujets ont été abordés : scolarité, réseau routier, sports, administration, etc.

Il faut aller de l'avant en améliorant de façon notable ce qui peut l'être.

④ Le contact avec la population est primordial. Nous l'atteignons par

des réunions, dans les différents quartiers ou villages concernés. De plus, notre journal a présenté les candidats sierrois du parti.

⑤ Le parti radical a, cette année, choisi de faire confiance à de nouvelles forces. Une volonté de renouvellement a motivé le choix de nos nouveaux candidats. Nous avons également tenu à donner une chance à l'élément féminin du courant radical.

De tout temps, les relations entre les élus radicaux et le parti ont été excellentes. Elles le resteront donc à l'avenir.

### Demain

le parti socialiste de Sierre et les partis des autres villes valaisannes

équipée. Il reste encore à réaliser, mais le nécessaire est acquis.

**Coût de l'administration.** - Les dépenses du fonctionnement sont réduites si l'on compare le coût de notre administration avec celui d'autres communes valaisannes.

**Politique sociale.** - Si l'on entend par « social » ce qui sert au plus grand nombre, notre politique sociale est cohérente (entre autres : aide à la famille, les plus forts subsides à l'assurance-maladie et infantile des villes valaisannes, aides multiples au troisième âge).

**Politique financière.** - Nous voulons maintenir une fiscalité juste et pas trop lourde (nos taxes d'électricité, par exemple, sont, selon une revue des consommatrices, parmi les meilleurs marchés de Suisse romande). Le plan administratif est bon. Le parti radical entend poursuivre dans cette voie.

### La présidence ?

S'il y a plusieurs candidats, l'assemblée générale décidera. C'est la seule formule démocratique. Ce que je sais, c'est que les candidats éventuels se soumettront sans autre à la décision générale du parti.

### Parti démocrate chrétien

Avant de répondre à votre question, nous dit M. Georges Roduit, président du parti, laissez-moi tout d'abord rappeler les principes fondamentaux du parti démocrate chrétien :

« Favoriser l'évolution de la société et de l'Etat en créant les conditions permettant à tout être humain d'épanouir sa personnalité et aux groupements sociaux, en particulier à la famille, de se développer harmonieusement et à la société de réaliser, dans un vaste mouvement de solidarité de tous ses membres, l'égalité des chances, la justice sociale et le bien commun. »

Valables sur le plan suisse et cantonal, ces principes devront également se réaliser sur le plan communal. Aussi notre parti choisira-t-il des candidats solides dans leur conviction politique et animés d'un esprit entreprenant

et constructif. Ils suivront en cela le chemin préparé par leurs prédécesseurs. Si l'administration communale de Martigny a beaucoup réalisé sur le plan de l'infrastructure : constructions de routes, écoles, installations sportives, etc., il reste encore un grand effort à faire sur le plan culturel et social. Notre ville pourrait être encore plus accueillante et confortable afin que chacun ait du plaisir à y vivre et l'hôte de passage à s'y arrêter.

Le gros œuvre est quasiment terminé. Nous devons maintenant en aménager l'intérieur pour que chacun, en toute liberté, puisse travailler, s'instruire, se délasser et se reposer en parfaite harmonie avec son voisin. C'est dans ce sens que notre parti et nos élus œuvreront pendant la prochaine législature.

### Parti socialiste

M. Jules Girard, président du parti, définit la position électorale des 5 et 12 décembre prochain par ces mots : confiance et sérénité. Nous ne méconnaissons et ne minimisons certes pas les difficultés de la campagne qui s'ouvre ces jours. Notre parti ne dispose pas, contrairement à la

concurrence PDC et RD, des moyens financiers et structurels importants. Nous ne pouvons compter que sur le dévouement et la générosité de nos militants qui ne se classent certainement pas dans la catégorie des gros contribuables, ce qui veut dire que notre action sur le plan de la propagande sera fort modeste en comparaison de celle des autres partis, mais, et c'est là qu'intervient la confiance, nous savons pouvoir compter sur la fidélité de notre électorat à chaque occasion importante et nous pensons que les élections de ces prochains jours sont une de ces occasions.

Nous savons que beaucoup de citoyennes et de citoyens se rendent compte qu'une présence socialiste dans les conseils communaux est nécessaire, indispensable. L'action de nos élus au sein des deux conseils et dans les diverses commissions tout au long de cette législature le prouve et mérite d'être appuyé par des électrices et des électeurs de plus en plus nombreux.

Nous sommes certain, encore une fois, de pouvoir compter sur la fidélité et la confiance de nos concitoyens.

Pour la suite des opérations, n'étant pas directement concerné, le parti socialiste définira en temps voulu et avec sérénité sa position qui sera en tout cas conforme à l'intérêt général de notre cité.

### Un cadeau de Noël

« Une voix m'a parlé plus fort »

ouvrage du chanoine Marcel Michelet couronné par l'Académie française

Petite biographie, illustrée de Mère Marie-Agnès de Wolff carmélite  
Fr. 20.-

En vente au Carmel, 1661 Le Pâquier et dans les librairies

# SUPER-DISCOUNT DENNER

Cigarettes finlandaises  
Cigarettes portugaises



DI-10/231176

## INFORMATION DES CONSOMMATEURS

**Super-Action**

### 150'000 bouteilles Champagne & Vins mousseux

- Champagne  
● **Pommery & Greno**  
Brut 7,8 dl

---

- Champagne  
● **Veuve Clicquot Ponsardin**  
Brut 7,8 dl

---

- Champagne  
● **Moët & Chandon**  
Brut 7,7 dl

---

- Champagne  
● **G. H. Mumm & Co.**  
Cordon rouge Brut 7,7 dl

---

- Champagne  
● **Heidsieck & Co.**  
Monopol Red Top Sec 7,8 dl

---

- Champagne  
● **Taittinger**  
Brut 7,7 dl

---

- Champagne  
● **Laurent Perrier**  
Brut 7,5 dl

---

- Champagne  
● **Perrier-Jouët & Co.**  
Brut 7,5 dl

Bouteille  
**19.90**

- Champagne  
● **Mercier**  
Brut 7,5 dl **19.50**

---

- Champagne  
● **Charles Joubert**  
Demi-sec 7,5 dl Bouteille **12.50**

---

- Champagne  
● **Colligny Père & Fils**  
Brut 7,5 dl

---

- Sekt**  
● **Söhnlein Brillant**  
Sec 7,5 dl **5.90**

---

- **Sekt russe**  
Sec 8 dl **11.90**

---

- Sekt**  
● **Henkell Trocken**  
Extra Dry 7,5 dl **9.90**

## Cigares

		Prix indicatif	DENNER SUPER-PRIX
Agio wilde Cigarillos	20 pièces	<del>6.</del>	4.80
Henri Wintermans Café Crème	50 pièces	<del>8.</del>	6.40
Churchill Morning	20 pièces	<del>26.50</del>	18.55
Schimmelpenninck	25 pièces	<del>30.</del>	21.—
Churchill Alu Sumatra	25 pièces	<del>35.</del>	26.25
Huifkar Reservados	25 pièces	<del>45.</del>	31.50
Partagas Grandes	25 pièces	<del>67.50</del>	47.25
Tabac: Mixture Mac Baren's	250 g	<del>12.</del>	9.—

### Pour accompagner le Champagne et le Vin mousseux

Super Snacks Gabi	200 g	1.25
Flips cacahuètes	100 g	-.75
Amandes Smokehouse	170 g	1.75
Top-Nuts	150 g	2.55
Cacahuètes salées et grillées	200 g	1.40
Sticks Gabi	175 g	-.90
Bretzel Gabi	175 g	-.90
Boudoirs aux œufs	79 g	-.90

## Nouvelle affaire de dopage en cyclisme ACCUSATION CONTRE LES VEDETTES !

L'AFFAIRE de dopage qui secoue violemment les milieux cyclistes français n'a pas fini de faire couler l'encre. En publiant une longue lettre de Rachel Dard, lettre qui est à la fois une confession et un acte d'accusation, le journal *L'Equipe* apporte une nouvelle pièce, importante, au dossier.

Suspendu jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 1977 par la Fédération française de cyclisme, Dard a choisi de sortir du mutisme dans lequel il s'était enfermé depuis qu'a éclaté cette grave affaire. Celle-ci est née à la suite des déclarations de D' Bruno Chaumont, qui affirmait avoir été intercepté à la gare d'Austerlitz, à Paris, par Dard et Bernard Croyet et contraint à détruire les flacons contenant le liquide organique prélevé lors d'un contrôle effectué à Dax durant « L'Etoile des espoirs ».

Dard, qui estime que sa carrière est désormais brisée après une année de professionnalisme seulement, fait des révélations fracassantes sur les pratiques en vigueur. Il dénonce aussi la protection dont bénéficient certaines « vedettes » du peloton que d'aucuns pourraient identifier facilement.

« Si j'ai fait ce que j'ai fait, et si j'ai pris contact avec le D' Chaumont dans les conditions qu'il rapporte, c'est uniquement parce que j'étais terrorisé à l'idée que je pourrais encourir une sanction catastrophique pour ma carrière, et dramatique sur le plan financier pour un jeune coureur qui n'a pas d'argent... En vérité, écrit-il, je n'avais fait que me plier aux habitudes, aux directives et aux pressions du milieu que j'ai subitement découvert il y a un an, d'hommes qui, par leur position, leur rang, leur ancienneté, leur autorité, auraient dû me guider au lieu de me placer dans une situation critiquable et auraient dû depuis longtemps poser et résoudre le vrai problème du dopage, que personne ne peut ignorer ».

### LE MÉDECIN DE PEUGEOT ACCUSÉ !

Il est évident que Dard met en cause le médecin du groupe Peugeot, le D' François Bellocq, exclu de la commission médicale et de toute fonction officielle au sein de la FFC. Mais au passage, il décoche aussi une flèche à Bernard Thévenet en affirmant : « Ma carrière est brisée. Il ne faut pas que cela puisse se reproduire pour d'autres « petits » qui ne pourront jamais prétendre à l'excuse d'une « maladie » diagnostiquée par complaisance aux fins de ne pas compromettre une notoriété nationale... ».

### HYPOCRISIE

Dard prend position et dénonce l'hypocrisie qui préside au contrôle anti-dopage. Il cite quelques produits que l'analyse ne peut déceler : « Le palfium, qui est un antidouleur (...), les traitements par hormones, tels que la cortisone (...), de même les analeptiques, tous indécélables et non recherchés. Cela signifie que le contrôle actuel... est faux. Que surtout personne n'ose prétendre le contraire alors qu'il est de notoriété publique que certains coureurs... ne se sont pas rendu compte qu'ils étaient proprement « assassinés » au point d'avoir perdu... toutes leurs capacités viriles. Le visage bouffi de certains coureurs, dû à la rétention hydrique inévitable en est une illustration de même que la non-cicatrisation normale des plaies d'un certain nombre d'autres coureurs, même parmi les plus célèbres... ».

### QUE FERA L'UCI ?

Rachel Dard, qui a confié sa défense à un avocat lyonnais, porte un nouveau coup très dur à l'image de marque du cyclisme actuel en dénonçant les nombreuses chutes survenues après la ligne d'arrivée pour échapper au contrôle anti-dopage. Il est évident que

ses propos risquent de soulever une vague de fond qui devrait logiquement amener les responsables à mettre fin à ces agissements délictueux. Ou pour le moins à engager le dialogue afin que soit trouvée une solution décente. Du côté de l'UCI toutefois, dont le congrès annuel a lieu cette semaine à Genève, on persiste à affirmer qu'« il ne s'agit que d'une affaire strictement française... ».

## CYCLOCROSS

### Succès de Wilhelm à Reyrioux

A 33 ans André Wilhelm a prouvé à Reyrioux (Ain) qu'il demeurait encore le meilleur spécialiste français en dominant les trois amateurs suisses Lienhard, Ritter et Mueller.

Classement : 1. André Wilhelm (Fr) les 23 km en 1 h. 04'40 ; 2. Lienhard (S) à 15" ; 3. Ritter (S) à 35" ; 4. Mueller (S) à 1' ; 5. Alban (Fr) à 1'05 ; 6. Chassang (Fr) à 3'40.

## BOXE

### Estaba conserve son titre mondial

Le Vénézuélien Luis « Lumumba » Estaba a conservé à Caracas son titre de champion du monde des mi-mouche (version WBC) en battant le Mexicain Valentin « Duende » Martinez par KO technique au 9<sup>e</sup> round. Estaba, qui est âgé de 35 ans, expédia son rival au tapis au 6<sup>e</sup> round. Martinez fut compté par l'arbitre mais, malgré une profonde blessure au-dessus de l'œil droit, il continua courageusement à remplir son rôle de challenger. Au début de la 11<sup>e</sup> reprise, Martinez, sur conseil de son médecin, renonça sagement à poursuivre le combat.

### De Jesus-Nash à Londres ?

Le Portoricain Esteban de Jesus a confirmé qu'il défendrait son titre de champion du monde des poids légers (version WBC) contre Charlie Nash, un Irlandais du Nord. Selon le promoteur Jack Solomons, les droits de la télévision restent à négocier. Mais le combat pourrait avoir lieu au début de l'an prochain.

● Georges Cotin, champion de France des super-plume, a été nommé challenger au titre européen détenu par l'Italien Natale Vezzoli.

● Pas de championnat Cotena-Amatler. - Elio Cotena, champion d'Europe des poids plume, ne mettra pas son titre en jeu le 1<sup>er</sup> décembre à San Remo contre le champion de France Albert Amatler. L'EBU a en effet menacé de déchoir Cotena de sa couronne s'il ne renonçait pas le 3 décembre à Madrid son challenger officiel, l'Espagnol Domingo Gimenez.

### Mike Colbert toujours invaincu

Mike Colbert, considéré comme l'un des meilleurs poids moyens américains, a préservé son invincibilité à Seattle, où il a battu son compatriote Karl Vinson aux points en 10 rounds. Le pugiliste noir de Portland (Orégon), âgé de 26 ans, qui est passé professionnel en 1974 après une brillante carrière chez les amateurs, compte maintenant 16 victoires à son palmarès. Il a récemment battu Tony Licata, ancien challenger au titre mondial. Mike Colbert est classé N° 1 américain par la revue *Ring Magazine*. En tant qu'amateur, il n'avait connu que trois défaites sur près de 200 combats.

## DERNIÈRE HEURE

### Les Brésiliens frigorifiés

Alfredo Moreira, l'entraîneur de Cruzeiro, estime que le match aller de la coupe intercontinentale des clubs champions que son équipe disputera mardi face à Bayern Munich sera « extrêmement difficile ». « Le froid, l'humidité, la pelouse dure, les ballons auxquels nous n'avons pas eu le temps de nous habituer et aussi le public seront contre nous. Mais cela ne nous empêchera pas de tout faire pour l'emporter », a-t-il déclaré.

Les joueurs brésiliens ont paru frigorifiés par la température qui est descendue aux abords de zéro degré. Pour sa part, Moreira s'est refusé à communiquer la composition de son équipe avant mardi après-midi. Il est probable qu'elle sera la suivante :

Raul ; Nelinho, Moraes, Ozires, Vanderley, Ze Carlos, Eduardo, Jairzinho, Phalinho, Dirceu Lopez, Joazinho.  
Hansen étant blessé, voici la composition probable de Bayern Munich :  
Maier ; Beckenbauer ; Durnberger, Schwarzenbeck, Horstmann ; Arbingen ou Andersson, Torstenson, Kappellmann ; Hoeness, Mueller, Rummenigge.

## HOCKEY SUR GLACE

### Sion et Viège devront être attentifs ce soir

A quatre journées de la fin du deuxième tour, le championnat suisse de LNB est sans doute loin de sa forme définitive. La domination outragée de Lausanne (10 matches et 20 points) dans le groupe ouest et celle d'Arosa dans le groupe est ne suffisent pas à capter toute l'attention qui, inévitablement, se porte sur la fameuse quatrième place, celle qui va tout prochainement départager les équipes appartenant au tour de promotion ou de relégation. Olten et Davos d'un côté, Sion de l'autre jettent encore pour l'instant un regard intéressé vers cette position satisfaisante pour eux. La question reste de savoir s'ils y parviendront ?

### ● VIÈGE ET SION AU DEHORS

Sans prétention extraordinaire en ce début de saison, Viège s'est pourtant rapidement mis à l'abri d'une mauvaise surprise. Cette volonté d'éviter une souffrance prolongée inutile a logiquement débouché sur une position enviable au classement. La deuxième place momentanée des Haut-Valaisans ne sera pas mise en péril ce soir. Certes sa confrontation avec Villars ne sera pas une sinécure mais comme une défaite ne permettrait même pas à son adversaire de le rejoindre au classement, Viège ne recherchera pas la victoire par tous les moyens. Villars saura sans doute saisir l'aubaine au passage. Cette victoire que Viège peut abandonner sans péril à son adversaire, Sion devra par contre l'obtenir. C'est en effet une condition sine qua non à son accès dans le groupe de promotion. Son adversaire le précédant directement au classement, Sion n'y mettra que plus de cœur à l'ouvrage. Cela sera-t-il suffisant ? Aux Vernets, nous craignons que cela ne le soit pas !

Les deux autres rencontres n'auront pas une incidence très prononcée sur le classement. Lausanne n'en profitera pas moins pour s'imposer une fois encore, ce que cherchera également Rot-Blau Berne opposé à Forward de Morges. Les Bernois ne galvauderont pas l'occasion d'abandonner la dernière place. Une bien maigre consolation qui a toutefois sa petite importance.

### ● A L'EST, DU NOUVEAU ?

A l'est, les positions vont certainement évoluer au cours de cette onzième journée de championnat. C'est en tout cas le vœu de Davos en déplacement à Lu-

cerne et d'Olten qui recevra le leader actuel, Arosa. A la recherche de la quatrième place actuellement la propriété de Davos, Olten et Lucerne devront pousser plus à fond leurs investigations. La tâche des Soleurois sera certainement plus difficile que celle des Lucernois mais on n'oubliera pas qu'en l'occurrence la différence de motivation (Arosa n'est plus concerné par le problème de sa participation au groupe de promotion) jouera un rôle essentiel dans ces deux rencontres.

Zurich (en déplacement à Langenthal) et Lugano (lui aussi à l'extérieur) se poseront moins de questions. Pour eux, le danger mérite en effet tout juste d'être pris en considération...

G.J.

### Programme de la soirée

#### Groupe ouest

Genève Servette - Sion  
Lausanne - Fleurier  
Rot-Blau - Forward  
Villars - Viège

#### Classement

1. Lausanne	10	10	0	0	94-33	20
2. Viège	10	8	1	1	60-37	17
3. Villars	10	5	2	3	56-43	12
4. Genève Servette	10	3	4	3	46-36	10
5. Sion	10	4	1	5	35-45	9
6. Fleurier	10	2	2	6	46-58	6
7. Rot-Blau Berne	10	1	1	8	35-72	3
8. Forward Morges	10	1	1	8	30-78	3

#### Groupe est

Langenthal - Zurich  
Lucerne - Davos  
Olten - Arosa  
Uzwil - Lugano

#### Classement

1. Arosa	10	9	0	1	73-26	18
2. CP Zurich	10	8	0	2	53-34	16
3. Lugano	10	7	0	3	51-30	14
4. Davos	10	5	1	4	43-43	11
5. Olten	10	3	3	4	37-52	9
6. Lucerne	10	4	0	6	41-47	8
7. Langenthal	10	0	2	8	38-65	2
8. Uzwil	10	1	0	9	33-73	2

### Les Viégeois ce soir à Villars

Les deux équipes qui croiseront les crosses ce soir à Villars sont déjà assurées de participer au tour de promotion. On pourrait penser que leur confrontation sera une simple formalité. Ce ne sera certes pas le cas, les Haut-Valaisans, confortablement installés à la deuxième place du groupe, voudront prouver que ce classement n'est pas dû au hasard et que leur victoire par 9-5 au premier tour était tout à fait régulière.

De son côté, Villars voudra prendre sa revanche et surtout effacer sa contre-performance de samedi dernier à Lausanne. Les motifs de chaque formation vont certainement les appeler à se surpasser, excellente occasion de se préparer justement pour le tour final. Ce qui devrait donner lieu à un match de bonne qualité, les deux équipes étant de force sensiblement égale si l'on s'en rapporte à leurs résultats respectifs face à Lausanne : 4-9 pour Viège, 3-10 et 5-6 pour Villars.

ch.

### Château-d'Ex-Monthey 4-8 (0-3, 1-2, 3-3)

Patinoire de Château-d'Ex, fort vent et petite neige, 200 spectateurs, arbitres MM. Paget de Jonction Genève et Wenger de Vilars (Ne) qui infligeront 5 pénalités de 2 minutes à Château-d'Ex et 6 de 2 minutes également à Monthey.

Château-d'Ex : Schwitzgebel ; Morier, Moratti ; Rytz, Alter ; R. Bernasconi, Dey, Bach ; Vaudroz, Pilet, Guisan ; Marti, Kaltenrieder.

Monthey : Kühn ; Wirz, Lenoir ; Barman, Daven ; Gassner, Trisconi, Perrin ; Ciana, Béchon, Hulmann ; Monay, Althaus, Michellod.

Buts : Moratti (2), Alter et Dey pour Château-d'Ex, Wirz (3), Gassner (2), Ciana, Althaus et Monay pour Monthey.

Si Monthey n'a pas triomphé sans peine, dans le Pays d'Enhaut, du moins a-t-il mérité sa quatrième victoire de la saison ce qui lui vaut de demeurer au troisième rang du classement.

Un moment déconcentré, au début du troisième tiers-temps, lorsque Château-d'Ex, sous l'impulsion de son entraîneur (et grand spécialiste de la question) Roland Bernasconi, se réfugia dans la violence, Monthey se fit alors remonter de 1-5 à 3-5. Mais les routiniers que sont Wirz et Gassner marquèrent ensuite trois fois, assurant le succès de leur équipe diminuée par l'absence de son arrière Gross, (voyage professionnel).

### Coupe d'Europe : succès de Langnau

#### ● TILBURG TRAPPERS - SC LANGNAU 5-6 (2-1, 0-2, 3-3)

Le SC Langnau est bien parti pour passer le cap du 2<sup>e</sup> tour de la coupe d'Europe des clubs champions. La formation de l'Emmental, en Hollande, a battu Tilburg Trappers. Certes, la différence n'est que d'un but, mais le match retour, prévu pour le 14 décembre, devrait permettre aux champions suisses de faire définitivement pencher la balance en leur faveur.

TILBURG. - 3500 spectateurs. - Arbitres : Kompalla - Schwarz (RFA). - BUTS : 6<sup>e</sup> Christiaan 1-0 ; 8<sup>e</sup> Haas 1-1 ; 11<sup>e</sup> Van den Broek 2-1 ; 25<sup>e</sup> Luethi 2-2 ; 28<sup>e</sup> Beaudin 2-3 ; 43<sup>e</sup> Hutmacher 2-4 ; 46<sup>e</sup> Berger 2-5 ; 47<sup>e</sup> Hans Wuethrich 2-6 ; 48<sup>e</sup> Von Roembug 3-6 ; 51<sup>e</sup> Van den Broek 4-6 ; 59<sup>e</sup> Buckton 5-6. - Pénalités : 3 x 2' contre chaque équipe.

## SPORT-TOTO

Liste des gagnants du concours N° 47 :  
8 gagn. avec 12 p. Fr. 12 042.35  
149 gagn. avec 11 p. Fr. 484.90  
1591 gagn. avec 10 p. Fr. 45.40

## TOTO-X

Liste des gagnants du concours N° 47 :  
1 gagn. avec 6 p. Fr. 36 505.80  
3 gagn. avec 5 p. + le N° compl. 4 056.20  
137 gagn. avec 5 p. 199.85  
3991 gagn. avec 4 p. 6.85  
2756 gagn. avec 3 p. + le N° compl. 6.60

## AUTOMOBILISME

### Cale Yarborough champion de La Nascar

Cale Yarborough, bien que n'ayant pas terminé les 500 miles d'Ontario, dernière épreuve du championnat de La Nascar (voitures de série) a enlevé le titre national 1976. Il succède à Richard Petty, six fois vainqueur.

En lice pour la victoire jusqu'à 100 miles de l'arrivée, Yarborough a été contraint à l'abandon par une rupture d'embrayage de sa Chevrolet. La course a été gagnée par David Pearson, parti en « pole-position » après avoir battu aux essais le record de l'ovale californien en tournant à 247,8 km/h de moyenne sur sa Mercury. Pearson a ainsi obtenu sa dixième victoire de la saison.

Classement : 1. David Pearson (Mercury) ; 2. Lennie Pond (Chevrolet) à un tour ; 3. Benny Parsons (Chevrolet) à deux tours ; 4. Dick Brooks (Ford) ; 5. James Hylton (Chevrolet).

### Première mondiale à Thyon 2000 La Daihatsu 1600

Lors de l'essai du « tout-terrain » japonais Daihatsu, nous avions souhaité que la firme commercialise cet excellent véhicule avec un moteur plus puissant. Aujourd'hui, SIDA, la maison importatrice en Suisse présentera dans la station de Thyon 2000 cette nouveauté qui vient d'arriver du Japon. Il s'agit du modèle Taft F 20, avec ou sans hardtop, muni du moteur 1600, réservé uniquement pour le réseau commercial européen. Ces deux nouveaux véhicules seront présentés à tous les distributeurs helvétiques dans la salle polyvalente de Thyon 2000. Plus de soixante personnes et invités seront acheminés sur les hauteurs par hélicoptères d'Air-Glaciers au départ de Pont-de-la-Morge/Conthey. Dès 16 heures, l'exposition sera ouverte par une allocution de M. Reverberi, président de la société, avec la présentation du programme de vente 1977. Il faut préciser que le modèle 1600 a été spécialement construit pour l'Europe, à la demande des responsables de la firme importatrice, lors d'une réunion à Zurich avec le président directeur général, M. Yamamoto, de Toyota-Daihatsu. Avec cette présentation à Thyon 2000, la station valaisanne contribue à une première mondiale, puisque le nouveau véhicule devra passer ensuite les tests de l'homologation, et sera exposé pour la première fois en public, lors du Salon de Genève en mars prochain. Nous aurons l'occasion en début d'année de tester cette 1600 sur les routes valaisannes. Attendons pour se donner une idée plus précise de toutes les améliorations apportées à ce tout-terrain japonais.

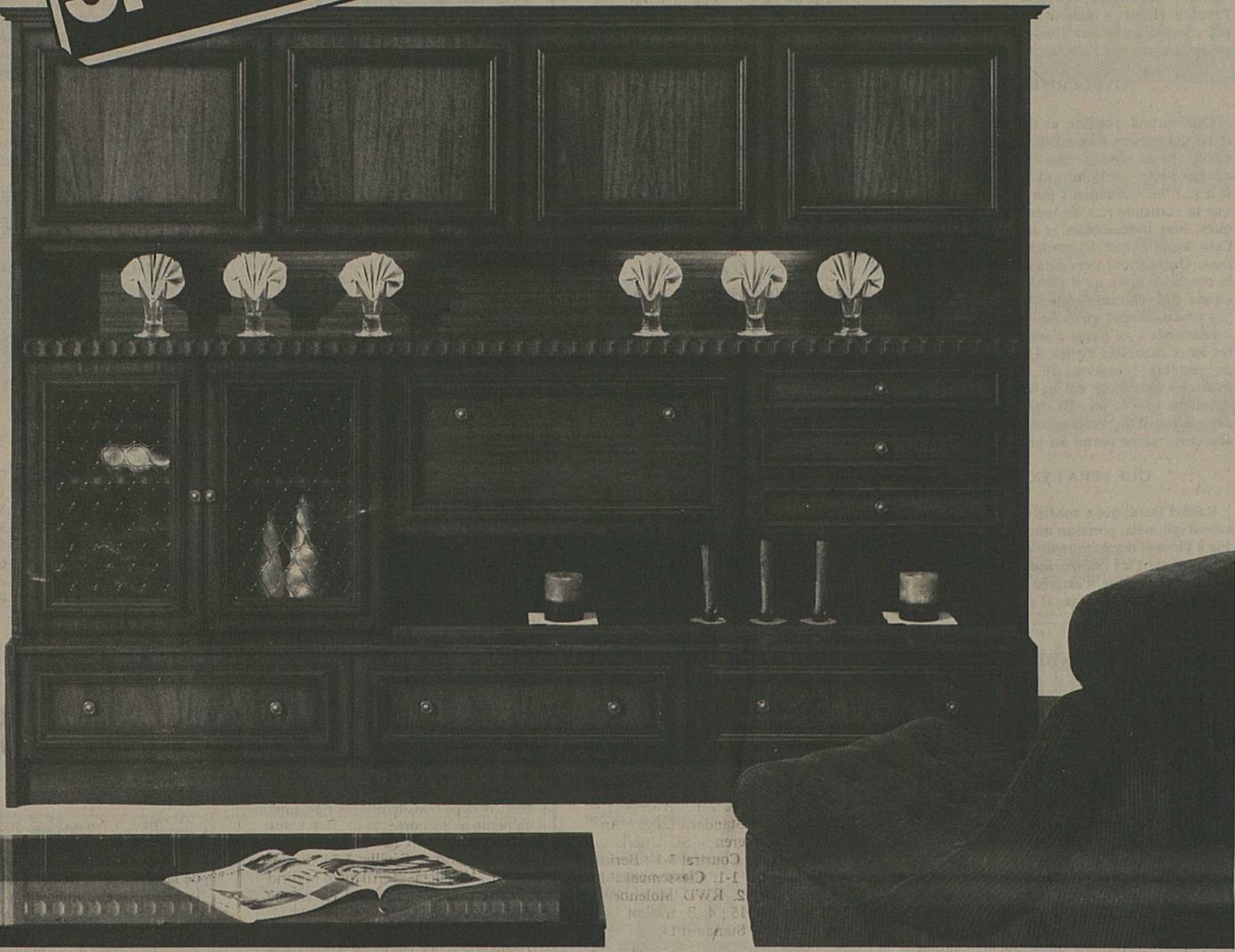


Votre habillement de ski  
McGrégor, Ellesse, Fusalp  
Olympic chez  
Renko-Sports  
Martigny 36-5608

**OFFRE  
SUPER  
SPECIALE**

Un meuble-paroi (260 cm). Exécution noyer avec éclairage.  
Vitrine, bar et tous les tiroirs arrêtés.  
Livraison franco domicile.

**au prix choc  
fr. 1495.-**



**anthamatten meubles sa**  
**1890 St. Maurice**

**Offres et  
demandes d'emplois**

L'hôpital de la Tour  
et pavillon Gourgas à Meyrin  
cherche

Pour entrée immédiate ou à con-  
venir

**infirmier(e)s  
instrumentistes  
infirmier(e)s diplômé(e)s  
en soins généraux  
infirmier(e)s  
assistant(e)s**

Pour le 1er février 1977

**un(e) physiothérapeute  
diplômé(e)**

Offres écrites à la direction  
Avenue J.-D. Maillard 3  
Meyrin

Renseignements : tél. 41 98 41  
18-62347

**Agents** de première force  
fixes ou libres, trouvent chez nous  
une activité de conseiller.  
Gain très élevé, selon vos capaci-  
tés et bonus annuels.

Tél. 022/32 92 84 (8-10 h.)  
99-722038

Pour notre parc de véhicules, nous  
recherchons pour entrée immédia-  
te

**mécanicien d'entretien  
sur poids lourds**

Offres G. Gaillard et Fils, Saxon  
Tél. 026/6 32 22 (heures bureau)  
36-2603

**Sion  
Café-restaurant des Châteaux**  
Michel de Kalbermatten  
cherche

**sommelière remplaçante**

pour le samedi.

Tél. 027/22 13 73

Nous cherchons pour le secteur Bas-  
Valais, Sion, Monthey

**représentant**

à temps partiel, disposant d'un véhicule  
et pouvant se libérer deux à trois après-  
midi par semaine pour la vente d'articles  
techniques auprès des entrepreneurs,  
transporteurs, etc.  
Possibilité de se créer une excellente  
situation pour personne capable.

Ecrire avec bref curriculum vitae sous  
chiffre P 36-901633 à Publicitas, Sion.

**Relais du Simplon, Pont-de-la-  
Morge, cherche**

**garçon de cuisine**

Entrée tout de suite.

Tél. 027/36 20 30  
36-1272

On cherche

**sommelière**

propre, connaissant les deux ser-  
vices.  
Bons gages assurés.

Rest. des Biolles, Conthey-Place  
Tél. 027/36 11 89  
36-31456

**Café-restaurant Le Market  
Monthey**  
cherche

**sommelière**

Travail en équipe  
Bon gain assuré.

**garçon de salle**

Entrée immédiate ou à convenir.  
Fermeture hebd. : le dimanche.

Tél. 025/4 23 22  
143.266.294



Lausanne-Villars 7-1

Patinoire couverte, Villars  
Mardi 23 novembre à 20 h. 30

**HC Villars  
HC Viège**

Championnat suisse LNB

Location et renseignements :  
tél. 025/3 27 22

A vendre

**un lot  
de com-  
presseurs**

pour la taille  
des arbres  
et de la vigne  
avec sécateurs.

Neufs et occasions.

Tél. 027/36 19 74  
de 12 à 14 heures  
89-41022



Nous cherchons pour  
le début 1977 :

**chef d'équipe-  
contremaître**  
pour travaux de re-  
vêtements bitumeux

**machiniste**  
pour finisseuse

Région : Bas-Valais

Tél. 025/4 68 58

Monsieur, 39 ans,  
cherche place

**chauffeur-  
livreur**  
(permis A) ou  
**machiniste**

Tél. 025/2 32 96

**Musicien-  
homme-  
orchestre**

cherche

**engagement**  
décembre-janvier

Tél. 022/51 15 45  
36-31609

**Sion-Gravelone**  
Je cherche

**femme  
de ménage  
soignée**

pour s'occuper d'un  
appartement 4 x 2 h.  
le matin et éventuelle-  
ment 3 x 2 heures  
l'après-midi  
Place à l'année

Tél. 027/23 15 56 à  
8 h. - 12 h. et dès  
18 h. 30

36-31499

Mardi 30 nov. à 20 h. 30  
**Eglise Saint-Guérin  
SION**

Concert de Noël

**ALAIN  
MORISOD**  
et son orchestre

Nouveau programme

Location : MMM Métropole  
(service clientèle)  
Avenue de France 14, Sion  
Tél. 027/22 03 83

Org. : A. Toth, Delémont

**Agriculteurs ! Vignerons !**

Pour la révision et contrôle de votre tracteur ou machi-  
nes agricoles  
Devis sans engagement  
Atelier spécialisé pour réparations et services  
Tracteurs - Transporteurs - Motofaucheuses  
Motopompes et turbo-diffuseurs  
Mototreuils Ruedin - Plumettaz

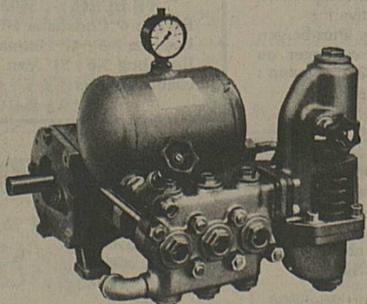


**Prix spécial**  
pour révision hivernale

**Vente - Echange**  
Gros stock de pièces

**Max Roh**

1962 Pont-de-la-Morge  
Tél. 027/36 10 90



# FOOTBALL À L'ÉTRANGER

## FRANCE Trois leaders

Bordeaux, que l'on disait dans une période critique, a magnifiquement redressé la barre en battant Saint-Etienne 2-0. Deux buts de Lattuada (27<sup>e</sup> et 40<sup>e</sup>) ont assommé les « verts » alors que près de 30 000 spectateurs avaient pris d'assaut le stade-vélodrome de la Gironde. Bordeaux imposa un marquage individuel strict. Il s'ensuivit un match âpre. Les Stéphanois furent contraints à jouer la contre-attaque alors que leur défense, à plusieurs reprises, a donné de la bande devant les actions de Gallice, Holmstroem, Giresse et Jeandupeux. Ce dernier a été à la base des deux attaques qui amèneront les buts.

Cette victoire des Girondins, nette et bienvenue, a freiné la progression de Saint-Etienne vers la tête du classement. Les finalistes de la coupe d'Europe, avec un match en moins, demeurent à neuf points du trio Bastia, Nantes, Lyon qui s'est regroupé pour mieux contrôler le championnat de première division.

Bastia - Lyon était le choc au sommet. L'affrontement a tenu ses promesses malgré les rafales de vent qui gênèrent constamment les acteurs. Ainsi le petit Chiesa ne fut-il pas aussi à l'aise que d'habitude. Bastia finalement s'en tire mieux que Lyon qui a dû se contenter d'égaliser devant son public (26 000 spectateurs) par Bernard (26<sup>e</sup>). Le score avait été ouvert par Zimako (6<sup>e</sup>) pour les Corses.

Nice avait la possibilité de se racheter en accueillant Nantes. Au lieu de cela, les Niçois ont « capoté » à nouveau (1-2), l'entraîneur Markovic a donné sa démission et Adams a rendu son brassard de capitaine. La crise qui se faisait jour au sein du vieux club niçois n'est pas encore dénouée et fait oublier l'excellent début de championnat. Pourtant l'entraîneur avait décidé de jouer sa dernière carte en remodelant son équipe (Toko sur la touche). Mais l'OGC Nice a été « mangé » par des Nantais calmes, sobres, mais surtout inspirés. Ceux-ci marquèrent par Gadocha (45<sup>e</sup>) et Sahnoun (60<sup>e</sup>) alors que Bjekovic avait ouvert le score (38<sup>e</sup>) donnant aux Niçois un faux espoir. Classement :

1. Bastia, Nantes et Lyon 15-21 ; 4. Lens et Metz 15-18 ; 6. Reims 15-16 ; 7. Paris - Saint-Germain 15-15 ; 8. Nice 15-15 ; 9. Marseille 13-14 ; 10. Nancy et Nîmes 14-14 ; 12. Laval et Angers 15-14 ; 14. Bordeaux 15-13 ; 15. Saint-Etienne et Sochaux 14-12 ; 17. Valenciennes 15-12 ; 18. Troyes 15-11 ; 19. Rennes 15-10 ; 20. Lille 15-7.

## RFA : fin de série pour Borussia

Le SV Hambourg, pourtant guère brillant ces dernières semaines, a mis un terme à la série victorieuse de Borussia Mönchengladbach, qui avait totalisé 23 points au cours des treize premières journées du championnat de la Bundesliga. Dans un Volkparkstadion comble, les Hambourgeois n'ont laissé aucune chance au tenant du titre, qui a l'excuse d'avoir été privé de Vogts et de Danner, tous deux blessés. A l'extérieur, Borussia n'avait plus connu la défaite depuis le 20 mars 1976 (il s'était alors incliné par 4-0 devant Bayern au stade olympique).

Le SV Hambourg a pris le match en main dès le début. Reimann, Bjørnmoose, Volkert et Eigl concrétisèrent sa suprématie avant que Borussia n'obtienne le but d'honneur, à huit minutes de la fin. Cette défaite n'a pourtant rien de catastrophique pour le leader, qui conserve trois points d'avance sur Bayern Munich et Eintracht Brunswick.

A trois jours de son match aller de la coupe intercontinentale contre Cruzeiro Belo Horizonte, Bayern Munich est facilement venu à bout de la lanterne rouge Rotweiss Essen (4-1). Gerd Mueller a encore marqué deux fois. Il totalise ainsi 19 buts depuis le début de la saison et il se trouve nettement en tête du classement des buteurs.

Son second, Heynckes (Mönchengladbach) n'a mis que 14 réussites à son actif. Pour Bayern, Beckenbauer et Hoeness, encore parmi les plus en vue sur le terrain, ont complété la marque.

Les deux représentants allemands en coupe de l'UEFA ont également gagné. Schalke, en dépit de l'absence de son buteur Fischer, a battu le MSV Duisbourg par 3-2. C'est sur le même score que le FC Cologne a stoppé Hertha Berlin, qui se retrouve ainsi à la quatrième place du classement avec cinq longueurs de retard sur le leader.

Dans le bas du classement, Eintracht Francfort, grâce à deux buts de Hölzenbein, a renoué avec la victoire après une série noire de sept matches. C'est le FC Kaiserslautern, battu par 2-0, qui a fait les frais de sa réaction. Le classement :

1. Borussia Mönchengladbach 23 points ; 2. Bayern Munich 20 ; 3. Eintracht Brunswick 20 ; 4. Hertha Berlin 18 ; 5. FC Cologne 17 ; 6. Schalke 17 ; 7. MSV Duisbourg 16 ; 8. VFL Bochum 15 ; 9. SV Hambourg 14 ; 10. Borussia Dortmund 13 ; 11. Fortuna Duesseldorf 13 ; 12. Werder Brême 12 ; 13. SC Karlsruhe 12 ; 14. FC Kaiserslautern 10 ; 15. Tennis Borussia Berlin 10 ; 16. Eintracht Francfort 9 ; 17. FC Sarrebruck 8 ; 18. Rotweiss Essen 5.

## Angleterre : toujours cinq points pour Liverpool

Le FC Liverpool, tenant du titre, a conservé ses cinq points d'avance en championnat d'Angleterre de première division. Pour son premier déplacement de la saison à Londres, il a été tenu en échec par Arsenal. Mais ses deux principaux rivaux, Ipswich Town et Aston Villa, ont également concédé le match nul, et devant leur public.

Au stade de Highbury, devant 45 000 spectateurs, Liverpool n'a pas eu la partie facile mais il a finalement su limiter les dégâts avec beaucoup de classe. Les Londoniens avaient ouvert le score dès la 9<sup>e</sup> minute par George Armstrong, qui fut sans aucun doute le meilleur homme sur le terrain. Plus rapidement que prévu, Liverpool fut ainsi obligé de prendre certains risques. Il en résulta quelques dangers pour sa défense, qui réussit cependant à éviter le pire. L'égalisation fut finalement obtenue à trois minutes de la fin par Kennedy, ancien joueur d'Arsenal.

Aston Villa, qui recevait Coventry City devant 40 000 spectateurs, a déçu. A la mi-temps, il menait par 1-0 sur un but de Gidman. Mais Coventry parvint à renverser la situation après la pause grâce à deux buts de Ferguson. L'international écossais Andy

Gray, en marquant son seizième but de la saison, a finalement permis à Aston Villa de sauver un point. Trois minutes après le but égalisateur, John Beck (Coventry) a été expulsé du terrain pour une faute commise sur Cropley. Aston Villa n'a pourtant pas su profiter de son avantage numérique pour reprendre l'avantage.

Déception aussi à Ipswich. Leeds ouvrit le score en deuxième mi-temps par McQueen et l'équipe locale dut se contenter d'égaliser 14 minutes plus tard. Au classement, Ipswich reste à cinq points du leader, qui compte toutefois deux matches de plus. Le classement :

1. Liverpool 15 matches - 23 points ; 2. Ipswich Town 13-18 ; 3. Aston Villa 15-18 ; 4. Manchester City 14-18 ; 5. Newcastle United 14-18 ; 6. Leicester City 16-17 ; 7. Everton 14-16 ; 8. Leeds United 15-16 ; 9. Stoke City 15-16 ; 10. Arsenal 14-15 ; 11. Coventry City 14-15 ; 12. Middlesbrough 14-15 ; 13. Manchester United 14-14 ; 14. Birmingham City 15-14 ; 15. Queens Park Rangers 15-14 ; 16. West Bromwich Albion 15-14 ; 17. Bristol City 15-12 ; 18. Norwich City 16-12 ; 19. Derby County 13-10 ; 20. Sunderland 14-9 ; 21. Tottenham Hotspur 15-9 ; 22. West Ham United 15-7.

- Yougoslavie. - Championnat de première division (15<sup>e</sup> journée) : Borac Banja Luka - Napredak 5-1 ; Velez Mostar - FC Sarajevo 5-0 ; FC Zagreb - FC Rijeka 4-0 ; Partizan Belgrade - Hajduk Split 1-0 ; OFK Belgrade - Voivodina Novi Sad 4-0 ; Olympia Ljubljana - Sloboda Tuzla 0-0 ; Buducnost Titograd - Etoile Rouge Belgrade 2-0 ; Radnicki Nis - Dynamo Zagreb 2-2 ; Zeleznicar Sarajevo - Celik Zenica 2-1. Classement : 1. Etoile Rouge Belgrade 23 ; 2. Radnicki Nis 19 ; 3. Dynamo Zagreb 18 ; 4. Sloboda Tuzla 18 ; 5. Velez Mostar 17.

- Belgique. - Championnat de première division (11<sup>e</sup> journée) : Beerschot - FC Malinois 3-1 ; Ostende - CS Bruges 0-2 ; RWD Molenbeek - Beveren 1-1 ; Antwerp - Lierse SK 2-1 ; Waregem - Winterslag 2-0 ; Standard Liège - Anderlecht 1-1 ; Lokeren - SC Charleroi 0-0 ; FC Brugeois - Courtrai 3-1 ; Beringen - RC Liégeois 1-1. Classement : 1. FC Brugeois 17 ; 2. RWD Molenbeek 15 ; 3. Anderlecht 15 ; 4. Beerschot 14 ; 5. Lierse SK 14 ; 6. Standard 14.

- Espagne. - 12<sup>e</sup> journée : Betis Séville - Las Palmas 2-2 ; Elche - Santander 4-1 ; Espanol Barcelone - Real Madrid 4-1 ; Real Sociedad - Malaga 1-0 ; Celta Vigo - Salamanque 0-1 ; Valencia Atletico Bilbao 2-0 ; Saragosse - Barcelona 0-0 ; Burgos - Hercules Alicante 1-1 ; Atletico Madrid - Séville 3-3. Classement : 1. Valencia et Atletico Madrid 15 ; 3. Barcelona et Espanol Barcelone 14 ; 5. Real Sociedad et Real Madrid 12.

- Hollande. - Seizièmes de finale de la coupe, principaux résultats : FC Utrecht - Ajax Amsterdam 2-1 ; De Graafschap - NEC Nimègue 2-0 ; Alkmaar - Sparta Rotterdam 1-0 après prol. ; Twente Enschede - Go Ahead Deventer 2-1 ; PSV Eindhoven - Fortuna Sittard 1-0 ; Haarlem - Roda Kerkrade 0-2 ; FC La Haye - Venlo 3-0 ; Feyenoord Rotterdam - FC Eindhoven 1-0 après prol. ; Telstar Velsen - Vitesse Arnhem 3-1 ; NAC Breda - Heerenveen 1-0.

## WATERPOLO

### Assemblée du club de Sion

Dernièrement s'est tenue à Sion, l'assemblée constitutive du club de volley-ball de la capitale. Sous la présidence provisoire de M. René Schwéry, la totalité des membres inscrits avaient répondu à l'appel. Parmi les participants sportifs, on notait la présence de MM. Louis Maurer, conseiller et Claude Favre, président cantonal. Après la lecture du procès-verbal de l'assemblée constitutive et des comptes, le président Schwéry retraça l'activité de la société, depuis le 30 août 1976, en relevant spécialement la mission du comité provisoire (élaboration des statuts). L'objectif N° 1 de cette année, est d'apprendre à jouer, de créer un esprit de camaraderie, sans se soucier réellement du résultat des matches.

Le président rappelle que le club de Sion est ouvert à tous. Dyonis Fumeaux, responsable technique traita par le détail de tous les problèmes techniques et du championnat. Le point important de l'ordre du jour était l'approbation des statuts. Après passer en lecture article par article, l'assemblée accepta à l'unanimité le projet de statuts proposé par le comité provisoire. Ils entrent immédiatement en vigueur. Puis l'on passa aux nominations statutaires : le comité se composera de la manière suivante : René Schwéry, président ; membres, Pierrot Bruchez, Dyonis Fumeaux, Edouard Dubuis et Roméo Tichelli ; Luc Brouyère et Michel Ledent fonctionneront comme vérificateurs des comptes. Dyonis Fumeaux prend la charge d'entraîneur et Paul Glassey fonctionnera comme coach. Toutes les personnes présentes à l'assemblée constitutive sont considérées comme membres à part entière du club. Dans les divers, les invités du jour, MM. Maurer et Favre, prirent la parole pour féliciter les initiateurs de ce nouveau club en Valais et spécialement à Sion.

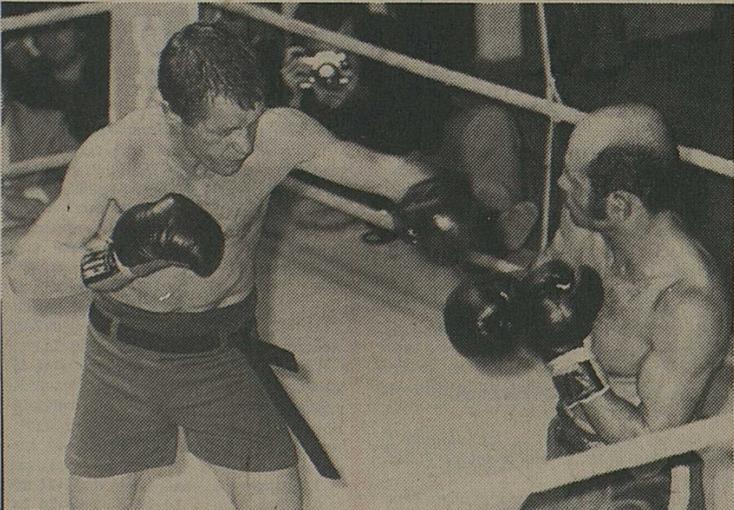
A cette nouvelle société sportive du volley-ball en Valais, la rédaction sportive du NF souhaite plein succès.

## PATINAGE ARTISTIQUE

### Un jeune espoir à Montana-Crans

Dimanche dernier s'est disputé à Neuchâtel la coupe romande de patinage artistique. Trois Valaisiens défendaient leur chance, dont deux de Sion et une de Montana-Crans, Corinne Charmillot, (notre photo) pour sa première participation à une compétition officielle s'est fort bien comportée, puisqu'elle s'est adjugée la première place dans sa catégorie. Agée de 11 ans, Corinne pratique le patinage artistique depuis trois ans à Montana, sous la direction de Catherine Caporella-Comte, professeur à la patinoire d'Y-Coor. Classée première après les figures imposées à Neuchâtel, Corinne termina troisième au programme libre, du même coup, elle décrochait la victoire.

Espérons que ce premier succès prépare des lendemains nouveaux, et que la jeune Corinne confirme sa prestation aux prochains championnats romands qui se disputeront les 4 et 5 décembre à Leysin.



### Fritz Chervet se préparera dans la station de Thyon 2000

A 34 ans, le Bernois Fritz Chervet tentera une nouvelle aventure pour le titre mondial des poids mi-mouches. C'est à Berne, le 26 décembre qu'il se lancera dans cette bataille. Il s'agira d'une éliminatoire mondiale, qui se disputera en douze reprises. Le vainqueur aura la possibilité d'affronter un adversaire à désigner (peut-être l'Espagnol Estaba) pour le titre mondial. Mais pour l'heure, Chervet n'en est pas là. Il préparera sérieusement le combat de la « Noël » en Valais. En effet, il viendra avec son entraîneur Charly Buhler passer quelques jours dans la station moderne de Thyon 2000. Les dates ne sont pas encore connues, mais en principe, ce sont les premiers jours de décembre que son entraînement devrait débuter.

### Succès du meeting de Sierre

Malgré les difficultés rencontrées par le président Mercuri, pour mettre sur pied un programme valable, le meeting de samedi soir à Sierre a connu un succès. Il y eut tout de même douze combats, en catégories juniors et seniors amateurs, ainsi qu'un match-exhibition entre des écoliers sierois. Rappelons que l'actif boxing club de Sierre organisera prochainement (le 18 décembre) un meeting important avec des combats professionnels au programme. Voici les résultats de samedi dernier :

Combat écolier sans décision : Aurelio (Sierre) - Renato (Sierre).

Juniors : Plumes : Stracia, Boxing GE, match nul avec Vonlanthen, Fribourg ; surlégers : Imboden, Sierre, match nul avec Siby, Sutter GE ; sur-

Welters : Vaquin, Sutter GE, bat aux points Catillaz, Villeneuve ; moyens : Pharis, Bulle, match nul avec Sbiroli, Fribourg.

Seniors amateurs : légers : Fegble, Sierre, bat par abandon, 2<sup>e</sup> round Stauffacher, Fribourg ; surlégers : Agathe, Sutter GE, bast par arrêt arbitre 2<sup>e</sup> round Genevaz, Morges ; welters : Tria, Bulle, bat aux points Binggeli, Yverdon ; welters : de Boccard, Cercle sportif GE, bat aux points Roberson, Sutter GE ; welters : Fagone II, Yverdon, match nul avec Appich, Morges ; surlégers : Lyouck, Boxing GE, match nul avec Fiol II Morges ; moyens : Pascale, Sierre, bat aux points Marzo, Sutter GE ; moyens : Jaquet, Bulle, exhibition, Buhlmann, Sutter GE.

# 2<sup>e</sup> LIGUE

## USCM - Vouvry 1-3 (0-2)

USCM : Chiodini ; Oberholzer, Fumeaux, Quentin, Vionnet ; Moret, Cheseaux, Birchler ; Grangier (46' Gillioz), Weber, Gavillet (68' Chervaz).

Vouvry : Vuadens ; Fracheboud, J.-M. Steckler, Berrut, R. Rinaldi ; Turin, Terretaz, Frochoux (70' R. Parchet) ; Favez (85' Zémouri), Tauss, Plaschy.

Buts : 19' Tauss 0-1 ; 30' Frochoux 0-2 ; 48' Gillioz 1-2 ; 83' Tauss 1-3.

Absents : Vouvry : Berthoud, G. Parchet (blessés).

## Leytron - Chalais 2-0 (2-0)

Leytron : J.-M. Michellod ; L. Bridy, B. Carrupt, P.-A. Carrupt, F. Philippoz ; R. Philippoz, R. Roduit, Ch. Favre ; Blanchet, J.-P. Roduit, Cl. Favre.

Chalais : Gaudin ; Devanthery, Borgeat, Germanier, Andreatta ; Rudaz, Bétrisey (10' Schuttel), Antille ; Epifani, Duc, J.-B. Zufferey (46' Ph. Zufferey).

Buts : 15' Cl. Favre ; 40' Blanchet. Spécial : en première mi-temps, J.-P. Roduit a tiré sur la transversale. A la 10', Bétrisey a subi le k.-o. à la suite d'un choc à la tête dans un duel aérien. Il a été évacué du terrain et conduit chez un médecin. Son état paraît satisfaisant, heureusement.

## Naters - Fully 2-2 (1-1)

Naters : Imhof ; Mangold, Roten, Ricci, Fl. Eggel ; Gertschen, Kalbermatten, I. Eggel, Imboden ; K. Salzmänn (80' Schnyder), St. Eggel.

Fully : Buthey ; Roccaro (75' A.-M. Roduit), Cajeux, Gay, V. Carron ; Bender (78' Cotture), Dorsaz, Rard ; Lugon, J.-L. Carron, Mottier.

Buts : 21' K. Salzmänn 1-0 ; 40' Rard 1-1 ; 72' St. Eggel 2-1 ; 80' Cotture 2-2.

Absents : Naters : P. Salzmänn et Zurwerra (punis par le club), R. Eggel (blessé). Fully : Sauthier (malade), Fellay (examens).

## ES Nendaz - Ayent 0-4 (0-1)

ES Nendaz : Coutaz ; F. Meytain, Eggel, R. Fournier, Aymon ; Gillioz, H. Métrailler, Schroeter ; Fragnière, Roland Métrailler, Th. Fournier.

Ayant : G. Travelletti ; Aymon, R. Travelletti, M. Savioz (80' Delaloye), P.-A. Moos ; G. Morard, G. Savioz, Rey ; Haenni, Jean, D. Morard (75' J.-L. Moos).

Buts : 37' et 50' Haenni ; 73' D. Morard ; 82' Jean.

Absents : ES Nendaz : Roger Métrailler (malade), A. Meytain, M. Fournier (blessés), M. Meytain (suspendu). Ayent : Mariéthoz et Fardel (blessés).

Spécial : à la 20<sup>e</sup> minute, Th. Fournier tire sur la transversale et à la 62<sup>e</sup>, Haenni expédie la balle sur le montant.

## Saint-Maurice - Viège 3-4 (3-1)

Saint-Maurice : Constantin ; Morisod, Freiburghaus, Dubosson, Rappaz (75' Donnet) ; Farquet, Gallay, Tissières ; Saillen, Berra, Millasson.

Viège : Hildbrand (46' Imboden) ; Mazzotti (46' Gruber), S. Müller, Stoepfer, Wyer ; Williner, N. Müller, Lienhard ; Pinto, Brigger, Studer.

Buts : 6' et 14' Millasson 2-0 ; 28' Lienhard 2-1 ; 42' Berra 3-1 ; 53' Brigger 3-2 ; 71' Pinto 3-3 ; 80' Studer 3-4.

Absent : Saint-Maurice : Panchar (malade).

## Salquenen - Savièse 1-0 (1-0)

Salquenen : Naselli ; A. Cina, O. Amacker, H.-P. Constantin, Bundi ; Favre, V. Cina, M.-A. Tudisco ; G. Constantin, R. Cina (60' Oggier), W. Glenz (50' Bonvin).

Savièse : Lipawski ; N. Dubuis, J.-M. Dubuis, Héritier, P.-A. Debons ; J. Luyet, Boillat ; J. Dubuis, Elsig, Duc, X. Varone.

But : 10' G. Constantin.

Absents : Salquenen : R. Tudisco, Schalbetter (blessés). Savièse : G. Luyet, Schurmann, Werlen (blessés).

Spécial : à la 60<sup>e</sup> minute, un violent tir de Favre frappe la transversale.

# OUF ! ENFIN LA PAUSE...

Avant de mettre la clef sous le paillason pour un bon bout de temps, la II<sup>e</sup> ligue valaisanne a effectué sa dernière promenade à la campagne... Les deux immuables chefs de file, Leytron et Viège en ont profité pour cueillir leur dernière récolte. Le premier en recevant Chalais et le second en rendant visite à la formation d'Eric Charvoz.

Mais le dernier coup fumant a été l'œuvre de Salquenen. Cette équipe au prix d'une remontée assez extraordinaire, entraîné, il y a une semaine parmi les « ex-grands » de cette catégorie de jeu. Dimanche dernier, en battant le FC Savièse, il obtenait une nouvelle belle satisfaction. Cette

fois, grâce à un nouveau but de Gérard Constantin, il laisse Vouvry et Fully à une longueur et s'installe au troisième rang du classement.

Salquenen a bénéficié en la circonstance du match nul concédé par Fully sur le terrain de Naters. Cela n'enlève rien au mérite des joueurs de l'entraîneur Naselli, qui ont marqué à leur manière ce début de championnat.

Par ailleurs, Vouvry et Ayent ont profité de cette dernière journée fixée au calendrier de 1976 pour redresser légèrement leur situation. Ce qui n'a pas été le cas pour les trois derniers du classement, l'ES Nendaz, l'USCM et Saint-Maurice. Ce dernier a tout de même fait trembler Viège

puisque'il menait à la mi-temps par l'étonnant score de 3-1.

En règle général, toutes les équipes ont poussé un « ouf » de soulagement dimanche soir. L'entrée en hibernation paraît convenir à tout le monde. Seul Salquenen regrette de devoir interrompre une période faste.

Ouf ! Enfin la pause... C'est un peu le sentiment général. Il ne reste plus qu'à souhaiter d'agréables vacances aux douze représentants de la II<sup>e</sup> ligue valaisanne.

Un repos mérité nous le concédons bien volontiers.

## USCM - VOUVRY

### Gandini : « Manque de discipline »

« Nous avons très mal joué contre Vouvry. Les joueurs n'ont pas perdu l'envie de pratiquer leur sport favori, mais, dimanche, ils ont terriblement manqué de discipline sur le terrain. Il ne reste plus qu'à espérer un changement durant la pause qui va commencer. Le travail ne manquera pas si nous voulons présenter un autre visage au printemps prochain. Il s'agira avant tout de faire disparaître cette manière statique d'évoluer et d'ignorer les appuis au porteur du ballon. Avant d'envisager une nouvelle formule, nous accorderons un bon mois de repos à nos joueurs et ensuite, on se mettra au travail ».

### Frochoux : « On a joué le jeu »

« Cette victoire représente en quelque sorte une revanche sportive. Vous vous rappelez en effet qu'au premier tour nous avions été battu par l'USCM (1-0) sur notre propre terrain. En plus de cela, nous voulions jouer le jeu jusqu'à la fin. J'ai été frappé par l'impression laissée par notre adversaire. Dans la situation où il se trouve, il devrait faire preuve de plus de combativité. Sauf durant dix minutes en seconde mi-temps, où nous avons perdu le milieu du terrain, jamais il y eut danger en la demeure pour notre équipe. En évoluant à 10 h. 30 sur une pelouse gelée, qui aurait présenté un tout autre aspect en cours d'après-midi, la joie de jouer diminuait sensiblement. Maintenant ? La pause complète jusqu'à mi-janvier, puis un match de hockey face à l'équipe de Richard Durr (Stade Lausanne) à Villars. Plus tard, la préparation s'effectuera en principe en affrontant des formations de 1<sup>re</sup> ligue (Martigny, Stade Lausanne et Sierre) ».

## LEYTRON - CHALAIS

### Pellaud : « Le match de trop »

« Mon équipe n'est pas du tout au bout du rouleau, mais elle atteint un certain degré de saturation. Cette dernière rencontre c'était en quelque sorte le match de trop. Le froid devient un handicap à l'ambiance. Cela n'a cependant pas empêché nos fidèles supporters que je remercie sincèrement d'être à nouveau présent autour du terrain. Nous nous sommes créés plusieurs occasions de but réalisables en temps normal. Face à Chalais, nous avons manqué de constance. Jusqu'après les fêtes, les joueurs se reposent. En janvier, nous effectuerons quelques balades à skis de fond et un camp d'entraînement, qui sera suivi de quelques matches amicaux ».

### Andreatta : « Content de finir »

« Je pense que tout le monde est content de terminer ce marathon qui dure depuis le

mois de juillet. Ce dernier match a été mauvais des deux côtés et également pour l'arbitre. Leytron a connu plus de réussite que nous et cela lui a permis d'obtenir une victoire méritée. En deuxième mi-temps, notre domination a été réelle, mais sans efficacité. Durant la pause hivernale, nous organiserons deux camps à Vercorin et des matches amicaux lorsque les terrains le permettront ».

En première mi-temps, nous obtenions trois réelles occasions de but, alors que notre adversaire inscrivait son but sur contre-attaque. Par la suite, en cherchant l'égalisation, nous nous sommes dégaris en défense et Ayent en a profité pour aggraver le score.

Durant cette première partie du championnat, mon équipe, limitée, a eu le mérite de se comporter vaillamment et je l'en remercie. Programme à venir : repos jusqu'à mi-janvier, puis reprise de la préparation en soignant le moral et en cherchant des jeunes en vue d'assurer la relève ».



## NATERS - FULLY

### Minnig : « Un match équilibré »

« Ce n'est pas la première fois que nous encaissons un but de dernière heure. Cependant, ce partage des points n'est pas une injustice. Le match a été équilibré durant la première mi-temps, Fully s'est montré supérieur durant vingt minutes après la pause et tout s'est terminé par un 2-2. A Naters, on enregistre avec satisfaction la fin du calendrier avant l'hiver. Mes joueurs bénéficieront d'un repos d'un mois et demi avant de recommencer l'entraînement en salle ou à l'extérieur selon les conditions de temps. Nous effectuerons en principe un petit séjour en altitude (Belalp) en janvier pour nous oxygéner ».

### Jean Bovio : « Pas ras le bol »

« On a pu jouer à football à Naters. Notre situation actuelle le permettait. Ainsi habilités par moins de nervosité, évoluant de manière plus relaxe, Fully et Naters ont accompli un joli match. Non, chez nous, il n'y a pas de saturation. Le ras le bol n'a pas fait son apparition. Durant ce dernier match, nous avons profité de poursuivre l'opération jeunesse. Roccaro (17 ans) a confirmé, Bender (18 ans) également et le premier essai de A.-M. Roduit (18 ans), a été concluant. Aucun programme particulier n'a été élaboré pour la pause d'hiver. Il y aura certainement des sorties à skis et une préparation normale ».

## ES NENDAZ - AYENT

### Besse : « Score un peu sévère »

« Je ne prétends pas que la victoire d'Ayant soit imméritée. J'estime cependant que l'ampleur du score ne reflète pas parfaitement le déroulement de la rencontre. Il est trop sévère pour mes joueurs. Sur un terrain très dur, les attaquants bénéficiaient d'un certain avantage et les sept buts le prouvent. Saint-Maurice a constitué une opposition

### Delaloye : « Préparer la suite »

« Le froid, le terrain gelé n'ont pas présenté des conditions idéales. Le second but réussi à la 50<sup>e</sup> minute, a été déterminant. Maintenant, il s'agit de penser à la suite du championnat. Il importe pour nous qu'au printemps, nous ne soyons plus confrontés à des problèmes de contingent comme durant tout l'automne. L'idéal serait de disposer de 15 joueurs de valeur sensiblement égale. Cela permet des changements sans diminuer la valeur d'ensemble de la formation. Notre programme hivernal a été établi. Il n'y aura pas de grande pause. A partir du 15 décembre, nous nous retrouverons une fois par semaine en salle. Puis deux fois en janvier avec un peu de ski de fond dans la vallée de Conches. En février, nous attaquons les rencontres amicales à l'extérieur face à Stade Lausanne, Central, Onex, Concordia Lausanne, Coppex, etc. ».

## SAINT-MAURICE - VIEGE

### Charvoz : « Hors-jeu flagrant »

« Après avoir mené 3-1 à la mi-temps, nous ne méritons pas de perdre à la suite d'une grosse erreur d'arbitrage. Brigger réduisait l'écart à 3-2 en partant d'une position de hors-jeu flagrante. Puis, cinq minutes plus tard, l'arbitre nous refusait un penalty indiscutable et transformait la faute de notre adversaire en un coup franc indirect à cinq mètres des buts d'Imboden. Ce fut le tournant du match et l'équipe accusa le coup. Elle s'énerva et perdit ses moyens. Dire que malgré l'état du terrain, Saint-Maurice avait présenté une démonstration durant toute la première mi-temps. Je tire malgré tout un grand coup de chapeau à Viège, qui est revenu de si loin. Oui, chacun est content de la pause qui commence. Elle durera un mois et demi pour nous, avant la reprise progressive, suivie de rencontres amicales. J'espère pour ma part faire partie de l'équipe au printemps. Actuellement, il reste quelques détails à régler ».

### Fux : « Un peu le hasard »

« Sur un terrain très dur, les attaquants bénéficiaient d'un certain avantage et les sept buts le prouvent. Saint-Maurice a constitué une opposition

plus que valable. Depuis que Charvoz a repris l'équipe, on note un changement profond. Il y a passablement de progrès, et dimanche, c'est un peu le hasard qui nous a favorisés. La victoire pouvait très bien récompenser Saint-Maurice, qui a effectué une très bonne rencontre. Chez nous, le fait de passer de 3-1 (en faveur de Saint-Maurice) à 4-3 (en notre faveur), représente une belle satisfaction. Je pense que notre meilleure technique a été finalement déterminante ».

## SALQUENEN - SAVIESE

### Naselli : « Dommage d'arrêter ! »

« Pour nous, la pause vient trop vite, car l'équipe tourne bien en ce moment. Eh oui, j'ai dû reprendre du service dans les buts. J'ai juré que c'était mon dernier match. A 39 ans, on ne présente plus une solution d'avenir. Il faut absolument que nous trouvions un second gardien, plus jeune. Mais cela ne nous empêche pas d'enregistrer avec satisfaction notre arrivée à la troisième place du classement derrière les deux brillants néo-promus. Mes joueurs voulaient ce troisième rang et ils le méritent en ce moment. Face à Savièse, nous avons raté les occasions qui auraient permis de creuser l'écart au début du match. Par la suite, on s'est soucié de conserver le résultat, et Savièse sentit la possibilité d'égaliser. Nous avons tenu bon malgré une assez forte pression dans le dernier quart d'heure. Durant la pause, nous soignerons le corps et l'esprit... ».

### Voefray : « Pas de tir au but »

« Le très mauvais terrain de Salquenen n'a pas convenu à mes joueurs. Je leur reproche toutefois de n'avoir pas tenté plus souvent de tirer au but. Salquenen, qui eut la chance de marquer son but très tôt, a ensuite renforcé la défense et nous n'avons pas pu passer. En tirant à distance, nous aurions pu battre Naselli avec la complicité du terrain déféctueux. C'est ainsi que notre gardien s'est fait prendre par un ballon qui fila sous le ventre. Comme nous n'avons plus rien à espérer cette saison, nous n'allons pas faire des frais pour une préparation spéciale en hiver. Pas de dépenses inutiles, mais un travail approprié après quelques semaines de repos ».

J.M.

## Résultats

USCM - Vouvry	1-3 (0-2)
Leytron - Chalais	2-0 (2-0)
Naters - Fully	2-2 (1-1)
ES Nendaz - Ayent	0-4 (0-1)
Saint-Maurice - Viège	3-4 (3-1)
Salquenen - Savièse	1-0 (1-0)

## CLASSEMENT

1. Leytron	14	12	1	1	35-14	25
2. Viège	14	12	0	2	49-20	24
3. Salquenen	14	7	3	4	27-24	17
4. Vouvry	14	6	4	4	29-21	16
5. Fully	14	7	2	5	32-27	16
6. Savièse	14	6	3	4	33-22	15
7. Naters	14	6	2	6	22-29	14
8. Ayent	14	4	5	5	30-24	13
9. Chalais	14	4	3	7	17-20	11
10. St-Maurice	14	2	3	9	21-36	7
11. USCM	14	2	3	9	15-40	7
12. ES Nendaz	14	0	3	11	9-42	3

## Classement des buteurs

24 buts :	Brigger (Viège)
16 buts :	Mottier (Fully)
12 buts :	J.-P. Roduit (Leytron)
11 buts :	Boillat (Savièse)
	Frochoux (Vouvry)
	Studer (Viège)
	G. Constantin (Salquenen)
10 buts :	Schurmann (Savièse)
	Haenni (Ayent)
9 buts :	D. Morard (Ayent)
7 buts :	Christian Favre (Leytron)
6 buts :	R. Roten (Naters)
	J.-L. Carron (Fully)
	Gallay (Saint-Maurice)
5 buts :	G. Luyet (Savièse)
	P. Salzmänn (Naters)
	St. Eggel (Naters)
	Roger Métrailler (ES Nendaz)
	Blanchet (Leytron)
4 buts :	Tissières (Saint-Maurice)
	Berra (Saint-Maurice)
	Ph. Michellod (Leytron)
	Berrut (Vouvry)
	Tauss (Vouvry)
	R. Cina (Salquenen)
	Pinto (Viège)



Comme ce fut le cas en mars de cette année (notre photo), Vionnet (à droite), s'est trouvé sur le passage de l'entraîneur Frochoux (à gauche). Cela n'a pas empêché Vouvry de battre l'USCM, dimanche matin, sur le terrain des Plavaux.

# Basket : victoire de Wissigen



Duel entre le Sédunois Fauchère et le Genevois Schuler

**Première ligue**

Wissigen - Meyrin	97-65
UGS - Chêne	68-88
Aigle - Perly	50-79
Cossonay - Lausanne-Ville	99-88

**Classement**

1. Chêne	7	6	0	1	12
2. Monthey	6	5	0	1	10
3. Cossonay	6	4	0	2	8
4. Wissigen	6	3	1	2	7
5. Meyrin	6	3	0	3	6
6. Lausanne	6	2	1	3	5
7. UGS	6	2	0	4	4
8. Perly	6	2	0	4	4
9. Aigle	7	0	0	7	0

Avant de se consacrer à la coupe suisse le week-end prochain, les équipes de première ligue ont disputé la sixième journée de championnat. Aucune surprise n'a été enregistrée et Chêne a profité de la journée de repos de Monthey pour consolider sa place de leader. Le titre de champion de groupe se jouera certainement entre ces deux équipes, même si Cossonay et Wissigen peuvent jouer un rôle d'arbitre.

## WISSIGEN - MEYRIN 97-65 (44-26)

**Wissigen :** Roten (2), Hofer (4), N. Mudry (6), P. Mudry (18), E. Mudry (12), Andenmatten (3), Reichenberger, Pannatier, Fauchère (20), C. Mudry (6), Studer (24).  
**Meyrin :** Duvillard (1), Gonzalez, Paredes (7), Schuler (14), Ecquet (2), Exquis (4), Genhart (22), R. Felix (7), B. Felix (6).

**Notes :** Wissigen est privé de C. de Kalbermatten suspendu. Le joueur de Meyrin Genhart a été expulsé.

Wissigen a remporté une facile victoire face à un Meyrin très faible. C'est en première mi-temps que les Valaisans forgèrent leur succès en profitant de l'apathie des Genevois qui jouèrent au petit trot, sans imagination face à la défense de zone sédunoise. Comme Meyrin ne compte qu'un joueur adroit, Genhart qui fut de plus disqualifié en cours de partie, Wissigen eut beau jeu, surtout que l'équipe locale domina nettement à la récupération.

Bien emmené à la distribution par E. Mudry, Wissigen prit régulièrement l'ascendant sur son adversaire. Meyrin ne résista que 8 minutes (15-12), avant de voir son handicap s'accroître et atteindre 18 points à la mi-temps.

## RETOUR DE MEYRIN

Après la pause, les visiteurs eurent un sursaut d'orgueil et réussirent à revenir à huit points (51-43 à la 27<sup>e</sup>) grâce à Schuler et à Genhart. Mais Wissigen se reprit alors sous l'impulsion de P. Mudry, Studer et Fauchère : en trois minutes, le score passa de 59-47 à 75-49 ! C'en était fait des espoirs genevois et le match ne fut alors que du remplissage.

Une partie à oublier rapidement, même si elle permit à Wissigen de renouer avec le succès. La rencontre a été émaillée d'incidents et Meyrin, s'estimant lésé par l'arbitrage a déposé un profét. Comme le capitaine genevois s'est borné à inscrire sur la feuille de match Meyrin BBC dépose un profét (sic), sans en préciser le motif, il est difficile de préjuger de la suite qui sera donnée à cette démarche. Mais Wissigen conservera vraisemblablement les deux points.

Une partie à oublier rapidement, même si elle permit à Wissigen de renouer avec le succès. La rencontre a été émaillée d'incidents et Meyrin, s'estimant lésé par l'arbitrage a déposé un profét. Comme le capitaine genevois s'est borné à inscrire sur la feuille de match Meyrin BBC dépose un profét (sic), sans en préciser le motif, il est difficile de préjuger de la suite qui sera donnée à cette démarche. Mais Wissigen conservera vraisemblablement les deux points.

**Deuxième ligue**

Sierre 1 - Les Agettes	107-31
Sion 5 - Sierre 2	66-64

**Jeunes A**

Sion 1 - Sion 2	88-49
Monthey - Saint-Maurice 1	90-79
Martigny - Saint-Maurice 2	130-25

**Jeunes B**

Wissigen - Saint-Maurice	62-45
Hélios - Sion 1	44-53

## LE PROGRAMME DE LA SEMAINE

**Mardi :**  
Hélios - Sion 2 (jun. B), 20 h. 15, Vétroz

**Mercredi :**  
Monthey 2 - Martigny 2 (2<sup>e</sup> ligue), 20 h. 15 Europe

**Jeudi :**  
Sion 5 - Les Agettes (2<sup>e</sup> ligue), 20 h. 15, collège

**Vendredi :**  
Sion 1 - Saint-Maurice (jun. B) 18 h. 15, Saint-Guérin 2

**Samedi :**  
Sierre 2 - Sion 1 (fem), 20 h. 30, Goubling

**Dimanche :**  
Hélios - Sierre 2 (2<sup>e</sup> ligue), 20 h. 15, Platta

**Jeudi :**  
Sion 3 - Martigny (fem), 20 h. 15, St-Guérin

**Samedi :**  
Monthey - Vouvy (fem) 18 h., Reposieux

**Sion 2 - Sierre 1 (2<sup>e</sup> ligue), 17 h. 30, Saint-Guérin 1.**

meg



SKI-CLUB SION

## Cours des Mayens 77 Distribution des formules d'inscription

Comme le veut la tradition, le Ski-Club de Sion organise à nouveau le cours des Mayens qui se déroulera du mardi 4 au samedi 8 janvier 1977. Toute l'organisation est déjà en place, les formules d'inscription seront distribuées ces prochains jours. Le délai est fixé au lundi 6 décembre 1976 (la date du timbre postal faisant foi). Une seule adresse : Cours des Mayens-de-Sion, 1950 Sion. Secrétariat : Guy Rappaz, tél. 22 34 43.

Des formules pourront être obtenues, dans les écoles, mais seront en dépôt également aux lieux suivants : Pont-de-la-Morge : La Source ; Ouest : supermarché Ouest, patinoire ; Centre : bar Atlantic, papeterie Allégroz, Migros, Lorenz-sports, Géroudet, Curdy-sports,

Quatre-Saisons-sports, Savioz-sports, bureau Cyrille Theytaz, Office du tourisme et postes de police municipale; Champsec : Végé, Casernes, bar l'Ilot, La Source, Pro Familia; Platta : La Source; Blancherie : La Source; Uvrier : La Source et Magro; Bramois : La Source.

● **FUTURS MONITEURS.** - Tous les jeunes gens et jeunes filles nés en 1961, qui désireraient fonctionner l'an prochain comme moniteurs, peuvent s'inscrire en précisant, sur la formule, « futur moniteur ».

● **ADULTES.** - Les membres du ski-club peuvent participer au cours en s'inscrivant au moyen de la même formule.



TIR

## Les sous-officiers de Sion en soirée annuelle

L'arrière-automne est pour les sociétés le grand rendez-vous des soirées. C'est ainsi que samedi les membres de la Société de tir des sous-officiers étaient invités à leur soirée annuelle chez l'un des leurs au Pas-de-Chevillat à Conthey. Plus de cent personnes avaient répondu présent.

Un excellent fendant, tiré au guillon, servait d'apéritif et mettait chacun dans l'ambiance.

Sur le coup de 20 heures le président Zimmerli adressa quelques paroles de bienvenue tout en ayant de gentilles paroles pour les épouses des membres, et présenta le maître des cérémonies en la personne d'Edgar Imsand, que chacun connaît bien à Sion. Celui-ci en quelques mots dérida les plus moroses et l'on passa au banquet. Excellemment préparé par le maître queux Pfammatter, celui-ci fut servi de main de maître.

Au dessert le responsable des tirs Hermann Schöpfer procéda à la proclamation des résultats des tirs de la saison et à la distribution des prix et challenges. Chacun et chacun furent dès lors décorés, et la parole fut encore donnée au président d'honneur Ernest Planche, aux membres Maurice Guerne et Willi Henri. Celui-ci dans une revue très bien fournie lança à la plupart des membres quelques pointes que chacun sut accepter avec bonne humeur. Le ton était donné : place à la danse. Ainsi jusque tard dans la nuit, l'ambiance monta d'un ton et ce n'est qu'au petit matin que l'on retourna chez soi, fatigué mais content d'une belle soirée.

Un grand merci aux responsables et surtout pour le magnifique geste envers les dames. Maintenant un peu de repos et à l'année prochaine.

## Répartition des challenges

**300 mètres :** Schöpfer Hermann gagne le challenge « Roi du tir » offert par M. Pfammatter Léonard membre d'honneur ; Mudry Sylvain gagne le challenge « Vice-roi du tir » offert par l'entreprise Darbellay & Fils à Fully ; Antonioli Werner gagne le challenge « 3<sup>e</sup> classé du Roi du tir » offert par M. Antonioli Séraphin, membre d'honneur ; Schöpfer Hermann gagne le challenge « Militaire » offert par la FVPL, M. Nellen Raymond ; Kalbermatten Rudolf, gagne le challenge « ASSO » offert par Kalbermatten Rudolf gagne le challenge « Section » offert par la Fabrique valaisanne de tissus et couvertures SA à Sion.

**50 mètres :** Antonioli Werner gagne le challenge « Roi du tir » offert par M. Besard Henri, membre d'honneur ; Héritier Jean, gagne le challenge « Vice-roi du tir » offert par M. Imsand Edgar ; Schöpfer Hermann gagne le challenge « 3<sup>e</sup> classé du Roi du tir » offert par la Maison Coop Suisse ; Antonioli Werner gagne le challenge « Militaire » offert par M. Antonioli Werner ; Oggier Paul gagne le challenge « ASSO » offert par M. Métrailler Joseph, membre vétérinaire ; Oggier Paul gagne le challenge « Section » offert par M. Gattien Robert, commandant de la place d'armes à Sion.

Le comité

Les vainqueurs des divers challenges



## Handball : l'équipe suisse au pied du mur ?

Après bien des tribulations et des déceptions lors des matches de barrage du tournoi pour le championnat du monde du groupe B, la Suisse qui s'était inclinée devant la Hongrie et la Bulgarie s'était finalement retrouvée à la dernière place du classement et reléguée dans le groupe C. Cette situation aussi pénible qu'elle soit, correspondait toutefois aux prestations de nos joueurs lors de ces joutes.

Après avoir remis l'ouvrage sur le métier et disputé un excellent tournoi des 4 nations (2<sup>e</sup> place), notre équipe nationale semble avoir retrouvé une certaine efficacité à quelques jours des championnats du monde du groupe C qui se dérouleront au Portugal.

Pour cette compétition qui se déroulera dans les villes de Lisbonne, Porto, Leiria, Cascais, Funchal et Evora, les deux groupes ont été composés comme suit :

**Groupe A :** Hollande, Belgique, Portugal, Grande-Bretagne.

**Groupe B :** Finlande, Luxembourg, Suisse, Îles Féroé.

**Programme du tour préliminaire :**  
26.11 Lisbonne : Hollande - Belgique, Portugal - Grande-Bretagne ; Porto : Finlande - Féroé, Suisse - Luxembourg.

27.11 Cascais : Portugal - Belgique ; Leiria : Hollande - Grande-Bretagne ; Funchal : Suisse - Féroé ; Porto : Finlande - Luxembourg.

28.11 Evora : Belgique - Grande-Bretagne, Lisbonne : Portugal - Hollande ; Porto : Suisse - Finlande ; Aveiro : Luxembourg - Féroé.

Le tour final pour les places 1 à 4 se déroulera le 30 novembre et le 1<sup>er</sup> décembre. Les mêmes dates sont réservées pour les places 5 à 8.

Si nous observons ce calendrier et les groupes nous constatons que notre équipe nationale a de fortes chances de remporter la première place du groupe B et de participer aux finales. Aux sélectionnés de l'entraîneur R. Wetzel de nous prouver que les résultats du tournoi des 4 nations ne sont pas usurpés et que la Suisse mérite mieux que le groupe C.

● **Coupe d'Europe. Grasshopper probablement éliminé !**

A Bratislava, Grasshopper bien que privé de Gulden a tout de même disputé un très bon match face à Etoile Rouge Bratislava. Toutefois, l'écart de 6 buts (25-19) sera un handicap très difficile à surmonter lors du match retour qui aura lieu à Zurich le 10 décembre. Personnellement, nous ne pensons pas que nos représentants puissent battre le champion de Tchécoslovaquie.

● **Coupe des vainqueurs de coupe**

Lors du match aller des huitièmes de finale de la coupe d'Europe des vainqueurs de coupe, St. Otmar de Saint-Gall a été battu par Atletico de Madrid sur le résultat net de 28 à 20. A la mi-temps déjà, la formation de la péninsule ibérique possédait un avantage de trois buts (13-11). Face à une formation très technique et qui de multiples possibilités pour s'entraîner, St. Otmar n'a pas démérité. Cette défaite avec une différence de 8 buts ne permettra pas au club de la cité des brodeurs de poursuivre sa carrière dans cette compétition.

Région Vaud-Valais-Genève

● **Championnat de première ligue Lausanne-Ville crée la première surprise du groupe 6**

Après deux défaites face à Viège (18-14) et l'US Yverdon (29-23) Lausanne-Ville ne semblait pas pouvoir jouer un très grand rôle cet hiver dans le groupe de première ligue V/V/G. Ce départ bien médiocre des Lausannois n'était en somme qu'un incident de parcours. En effet, face à Servette, les Lausannois survoltés, ont disputé un excellent match et créé une très grande surprise en s'imposant sur le résultat de 18 à 17. Après avoir pris un avantage de 7 buts (?) les joueurs de Lausanne-Ville se sont relâchés permettant ainsi à Servette de combler un peu son retard.

## Concours hippique de Montilier Le Valais 4<sup>e</sup>

**Concours intercantonal romand, cat. L/2, M/1, barème A :** 1. Fribourg (Urs Hofer avec Forest Hill, Juerg Notz avec Scampolo, Ueli Notz avec Overhope et René Ulrich avec Lucky Boy, 9,25 points ; 2. ASCJ (Daniel Chételat avec Casanova, Nicole Chételat avec Free Girl, Bernard Girardin avec Mount Royal, Christiane Sauvain avec Floral 16 ; 3. Neuchâtel (Charles Froidevaux avec Nanking, Laesser avec Asbach, Robert Rais avec Karin, Christine Robert avec Nicuzza 18 ; 4. Valais 21,25 ; 5. Genève, 37 ; 6. Vaud 72,75.

**Epreuve libre, cat. M/1, barème C :** 1. Juerg Notz (Chiètres) le Farquin, 62"6 ; 2. Juerg Notz (Chiètres) gondolier, 64"8 ; 3. Chantal Blanc (Fribourg) Snob, 65"4.

# FLUOR

## Importante et significative

### mise au point

L'Usine d'aluminium Martigny SA s'était donné la consigne de ne pas engager avec l'Association de défense contre les émanations nocives des usines une polémique au sujet des effets du fluor sur la récolte des abricots en Valais et cela bien qu'elle ait été, à de nombreuses reprises, mise en accusation par les agriculteurs et la presse.

Elle rompt aujourd'hui cette réserve, car elle estime de son devoir - les esprits s'étant quelque peu apaisés - de remettre certains faits en mémoire et d'en tirer les conclusions objectives qui normalement en découlent, cela, sans esprit ni désir de polémique.

Elle le fait sous forme d'affirmations et de constatations simples et irréfutables, afin de se montrer modérée et précise.

1. L'usine de Martigny est certainement la plus petite usine d'aluminium d'Europe ; elle produit 10 000 tonnes d'aluminium par an, alors qu'Alusuisse, par exemple, en produit à Steg-Chippis, environ 80 000 tonnes.

Déplacée et rebâtie en 1963, elle a acquis d'Alusuisse, un des géants mondiaux de la production d'aluminium, sa méthode de fabrication et plus particulièrement sa méthode d'épuration des gaz fluorés, méthode qui est parmi les plus modernes d'Europe.

Dans un rapport de l'E.M.P.A. du 29.8.1975 (section du poly de Zurich), il était constaté : « l'usine de Martigny n'émet pas plus de gaz fluorés que l'état de la technique actuelle ne le permet. »

2. Depuis 1963, aucun cas de fluorose n'a été décelé dans le personnel de l'usine, ni par conséquent annoncé à la Caisse nationale qui considère, officiellement, l'installation de Martigny, comme répondant parfaitement aux normes exigées pour cette activité industrielle.

La CNA admet comme répondant parfaitement aux normes imposées tant en Suisse que dans les pays environnants, la teneur en poussière de fluor de l'usine de Martigny.

3. De 1970 à 1975, une convention a réglé à satisfaction des parties, les rapports usine d'aluminium et Syndicat agricole de Martigny ; l'usine, sans reconnaître une responsabilité quelconque, consentait à verser au syndicat un montant forfaitaire de Fr. 14 000.- par an. A l'échéance de la convention des propositions nouvelles furent faites par l'usine au syndicat qui crut devoir les repousser par esprit « de solidarité » avec les agriculteurs de la région de Saxon et environs qui prétendaient obtenir des indemnités pour perte de récolte de l'année 1975, indemnités qu'ils estimaient devoir chiffrer, selon commandement de payer notifié à l'usine, à Fr. 10 millions !

4. L'année 1975 fut caractérisée, au point de vue climatique, par une pé-

1946 - 1950 = 3 604 tonnes	1950 - 1955 = 5 227 tonnes
1955 - 1960 = 3 976 tonnes	1960 - 1965 = 7 274 tonnes
1965 - 1970 = 7 690 tonnes	1970 - 1975 = 5 620 tonnes
1976 = 8 900 tonnes	

Nombre d'arbres en 1960 = 665 000  
Nombre d'arbres en 1976 = 310 000

Il est indispensable de constater qu'alors que le nombre d'abricotiers diminue de plus de moitié, la récolte, elle, augmente de près de moitié... la récolte d'un arbre passant de 10 kg à 28 kg ! C'est là un phénomène qui peut vraisemblablement être attribué aux méthodes de culture poussées qui, à la longue, sont cependant de nature à provoquer une fatigue générale des arbres, à l'épuisement du sol et à expliquer les énormes différences de récoltes d'une année à l'autre.

Les émanations dites « nocives du fluor » ne semblent en tout cas pas avoir affecté la récolte, puisque, par exemple, celle-ci, en 1971, atteint 10 000 tonnes, en 1975, 800 tonnes et en 1976, 8 900 tonnes.

6. Au printemps 1976, coup de théâtre, une partie de la presse imparfaitement renseignée, titre entre autres : « Le fluor tue ! » - « le pistil des fleurs d'abricotiers est brûlé ! »

Des recherches scientifiques immédiates et officielles permettent d'établir que : « le même phénomène a été observé dans d'autres régions et le canton de Vaud, sans usine d'aluminium... » « ...que dans la région de Steg-Chippis où se trouve le plus grand complexe d'aluminium de Suisse, ce phénomène ne pouvait être constaté... »

Et le rapport officiel de conclure : « Les observations faites semblent exclure l'action directe d'un agent caustique en cours de floraison. »

En 1958 déjà, une étude du professeur Got faisait état de la brûlure du pistil par le gel et sans émanation de fluor.

riode exceptionnelle de gel intense qui dura près de 3 semaines ; le 19 mars, le thermomètre marquait 7° et le 11 avril, -4°.

Or, le maximum que peut supporter la fleur ouverte est de -2,2° (Station fédérale de Châteaufort). Le résultat de ces 3 semaines de gel fut la récolte quasi inexistante de 1975 (700 tonnes) ce qui provoqua la réaction passionnée et injuste à l'égard de l'usine, des arboriculteurs de la région Martigny-Riddes.

Il est intéressant de présenter le tableau des moyennes des récoltes d'abricots de 1946 à 1975, ainsi que du nombre d'arbres correspondants :

7. Les prévisions alarmantes du printemps 1976 furent - heureusement et pour l'usine et pour les agriculteurs, ce dont il faut se réjouir - démenties, la récolte 1976 de 8 900 tonnes, dépassant de quelque 3 900 tonnes la moyenne des années 1970 - 1975.

Il faut noter encore que la récolte 1976 que l'on annonçait détruite, est la 7° meilleure récolte des 40 dernières années, et cela avec 310 000 arbres, contre 665 000 arbres en 1960.

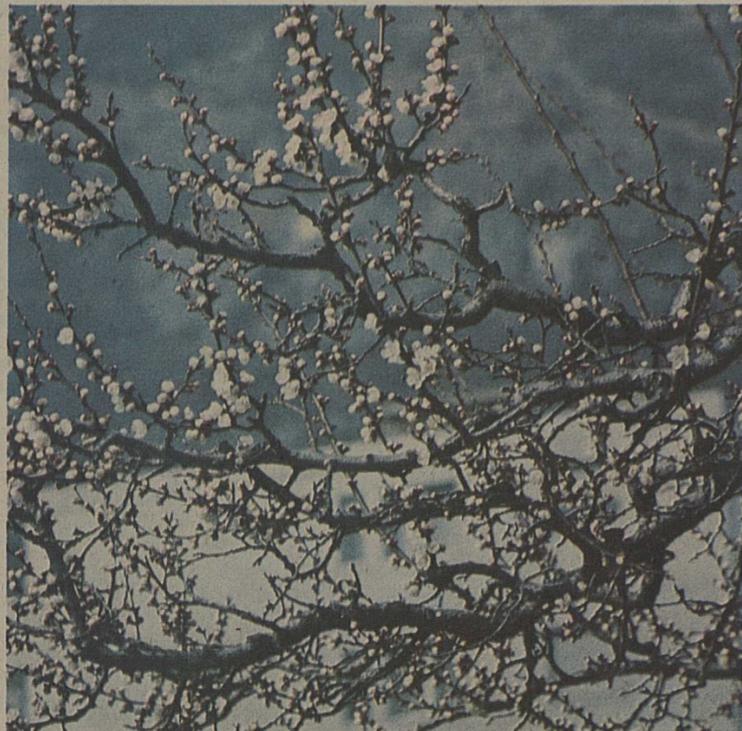
8. Actuellement, une commission d'experts désignés par le Conseil d'Etat rédige un rapport sur l'existence et la cause de taches brunes remarquées sur certains abricots en été 1976, taches brunes qui déprécient le fruit et dont la cause est attribuée de nouveau, par les agriculteurs, au fluor.

On peut objectivement tirer des faits ci-dessus :

a) que l'usine a été, à tort, accusée d'être la cause de dommages qui, en réalité, ont été provoqués par des conditions climatiques défavorables : floraison anéantie et pistils brûlés par le gel ;

b) que, en ce qui concerne les taches brunes, leur cause et leur étendue ne sont pas déterminées et qu'il est donc prématuré d'en attribuer la responsabilité au fluor, ainsi que les agriculteurs l'ont fait imprudemment déjà quand il s'est agi des brûlures de pistils et de l'anéantissement de la récolte 1976, qui en définitive a été plus que satisfaisante.

Usine d'aluminium  
Martigny SA



Le nombre d'arbres diminue, la récolte augmente.

Photo NF

## Libres opinions politiques

Cette rubrique est laissée à la discrétion des partis et ne peut en aucun cas engager la rédaction du «NF»

### Le parti libéral communique

Une des expressions les plus typiques de nos institutions nationales se fonde sur le fédéralisme. On ne peut que regretter qu'un tel principe ait, dans les faits, perdu sa signification. On s'y réfère, bien sûr, avec énergie lorsque la Confédération tend à porter atteinte à l'autonomie cantonale. Mais on l'oublie allégrement lorsqu'il s'agit de l'autonomie communale, face au pouvoir étatique cantonal. Une politique cohérente se doit de respecter notre fédéralisme à tous les échelons de la vie publique.

Le PARTI LIBÉRAL a fixé ces principes dans ses statuts. Il est convaincu que leur application reste une condition de l'unité nationale. Telles sont ses conceptions en matière de

#### Fédéralisme

L'efficacité du pouvoir politique dépend de la participation et de l'adhésion des citoyens aux décisions politiques...

... et non d'une logique élaborée idéalement à l'écart des individus à qui elle s'applique.

A cette fin, s'établissent entre les autorités et les citoyens des rapports directs...

... et non un fossé qui relègue les autorités dans une tour d'ivoire.

Ces rapports ne se créent utilement que dans des collectivités naturelles restreintes...

... et non pas dans des entités démesurées et constituées abstraitement.

Dans ces conditions, les citoyens maîtrisent parfaitement les décisions à prendre qui les concernent immédiatement...

... et n'en sont pas écartés par un sentiment d'incompétence devant des décisions dont la complexité augmente avec les dimensions de la collectivité.

Les communes et les cantons jouissent d'une autonomie suffisante pour tenir compte des besoins propres qu'ils ressentent...

... et n'ont pas à subir des décisions uniformes, éventuellement contraires à leurs intérêts essentiels.

#### La centralisation et la collaboration

Les décisions politiques à prendre dépassent pourtant, dans des domaines de plus en plus nombreux, les limites de la commune et du canton pour intéresser la collectivité nationale tout entière...

... et ne permettent plus une simple juxtaposition de collectivités cloisonnées entre elles.

Les communes et les cantons transfèrent, dans ces domaines, une partie de leur autonomie à la collectivité qui les englobe...

... et ne se confinent pas dans le maintien intégral de leurs prérogatives, sous le seul prétexte qu'elles sont traditionnelles.

Les transferts de compétences sont envisagés de façon restrictive et précise pour permettre aux cantons et aux communes de conserver leur vie civique propre...

... et non en portant à leurs compétences des atteintes mineures mais successives qui, à la longue, les dépouillent de tout pouvoir et enchevêtrent les responsabilités respectives.

L'autonomie des cantons et des communes est garantie, malgré la nécessité de prendre des décisions qui dépassent leurs frontières, par une étroite collaboration entre collectivités correspondantes...

... et non par la méfiance ou des luttes de prestige.

On ne saurait trop se souvenir du rôle prépondérant du citoyen dans la vie de la cité. Les autorités en place ont trop tendance à négliger la participation des citoyens et nous savons que nombre d'entre eux sont disponibles et prêts à une loyale participation.

On a aussi décrié le PARTI LIBÉRAL en excipant de son laïcisme, voire de son anticléricalisme. Il faut savoir que le PARTI LIBÉRAL bien au contraire, a proclamé dans ses statuts son respect pour les convictions religieuses et pour les institutions qui en dépendent. Nous traiterons cet important sujet dans notre prochain message.

PARTI LIBÉRAL

### Le 570<sup>e</sup> marché aux oignons à Berne

BERNE. - Le traditionnel « marché aux oignons » de la ville de Berne qui a eu lieu toutes les années depuis 1405 le quatrième lundi du mois de novembre, a une nouvelle fois attiré des milliers de personnes venues de toute la Suisse. Cette année, 495 stands avaient été déployés le long des rues et des places du centre, 233 d'entre-eux offrant oignons, fruits et légumes. 68 340 kilos d'oignons, 773 kg de poireaux, 380 kg de céleris, 1025 kg de carottes et 340 kg de salsifis étaient exposés et proposés à l'achat.

### Incident odorant et colorant

En début de matinée, quatre jeunes gens que l'on suppose appartenir au mouvement « Jeunesse-Sud » ont lancé une bombe puante et colorante sur le stand du groupe féminin de Force démocratique. Une personne a été blessée aux yeux. Selon les propriétaires du stand, il y aurait pour quelques centaines de francs de dégâts. Toutefois, selon la police bernoise qui a entendu un jeune étudiant suisse alémanique, il n'est pas encore possible d'établir un parallèle entre cet incident et l'affaire jurassienne.

## TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

## Lettre ouverte à la direction de Coop-Suisse à Bâle

Monsieur le directeur,

Votre journal « Coopération » est distribué à tous les membres de Coop du Valais romand, soit principalement dans les milieux agricoles de la viticulture et de l'arboriculture.

Vous avez su vous servir, dans la région de Sierre à Martigny, du parti radical-démocratique et de ses fanfares, pour greffer vos intérêts économiques sur la vie politique et culturelle de cette belle contrée. Les producteurs valaisans vous ont ainsi toujours loyalement tendu la main... et leur porte-monnaie.

Ailleurs, vous vous êtes servis d'autres partis et d'autres idéologies. Les affaires sont les affaires.

Bien installés et bien renseignés dans nos villages, vous n'ignorez point que vos clients sont à la fois et consommateurs et producteurs.

Dans vos Nos 45 et 47 de « Coopération » vous n'hésitez cependant pas à exécuter froidement les seconds vos fournisseurs, au profit des premiers vos acheteurs.

Toute votre argumentation de démagogie économique est basée sur votre seul avantage matériel, auquel vous substituez habilement celui du consommateur, pour revendiquer votre aspiration à des importations illimitées.

C'est un jeu très subtil et facile, mais dont vous ne pouvez réaliser la cruauté et l'injustice.

Vous relevez, avec parfaite mauvaise foi, l'argument de la surproduction agricole suisse : c'est tromper et abuser vos lecteurs. En effet, la Suisse consomme annuellement 280 millions de litres de vin et n'en produit que 90 millions de litres. Elle consomme près d'un milliard de kg de fruits et légumes et ne produit pas le 50 % des quantités importées.

Cette dernière année 1975, vous avez manipulé avec vos amis importateurs, 190 millions de litres de vin et 550

millions de kg de fruits et légumes importés. Face à cette réalité, vous affirmez sans frémir que la Suisse produit trop et doit céder encore le pas à la production extérieure.

Sous le prétexte fallacieux de défendre le consommateur, vous savourez le substantiel bénéfice que vous laissez un dumping pratiqué par vos fournisseurs étrangers et le pouvoir d'achat du franc suisse.

Vous avez certainement constaté que les marchés de détail de Milan ou de Paris affichent des prix plus chers sinon aussi chers que les nôtres.

Veillez informer M<sup>lle</sup> E.R. (Ruefli?), du N° 45, que les prix des vins suisses sont fixés à la production par un accord de stabilisation non pas arbitraire mais paritaire, sur la base d'une étude précise des coûts et des salaires. Dites-lui également que le salaire du pénible travail vigneron n'est pas à souhaiter pour elle.

Veillez dire à M. Knecht, votre serviteur du N° 47, que la pomme golden, depuis trente ans qu'elle existe, n'a jamais été payée au producteur à un prix moyen aussi bas qu'en 1976. Parce que vous, qui nous vendez tous les produits de traitements et tous les accessoires, vous savez pertinemment dans quel sens les prix ont évolué. En plus, les impératifs de qualité sont devenus draconiens.

Les excédents de vins suisses ne sont pas le fait d'une surproduction mais la résultante de la publicité tapageuse que Coop et ses pairs font dans tous les journaux, pour des vins étrangers à 2 fr. 90, 3 fr. 30 ou 3 fr. 50 la bouteille.

Et cela au cœur même de notre vignoble ! Vous allez jusqu'à rechercher que le vigneron valaisan, votre bon client, vendage son fendant en buvant des mixtures étrangères. N'est-ce pas le comble du toupet ?

Tout cela n'est pas gentil, gentil, très peu confédéral et encore moins solidaire.



PALAIS DES EXPOSITIONS GENÈVE  
26 NOVEMBRE - 5 DÉCEMBRE

5<sup>E</sup> SALON INTERNATIONAL  
DES INVENTIONS

SEMAINE 10 H. 30 A 19 H. - SAM. 10 H. A 22 H. - DIM. 10 H. A 19 H.

# BREITEN

Valais 900 m alt.



La mer dans les Alpes

Une cure d'hiver à Breiten - un plaisir sain et régénérateur !

- dans la seule piscine couverte alpine d'eau de mer 33°
- Rhumatismes, arthrose, accident de la colonne vertébrale, arthrite, rééducation des suites d'accidents, favorise le métabolisme, troubles gynécologiques, maladies du cœur et de la circulation, pression, état de faiblesse
- Cure d'amalgrissement (menus fitness très savoureux)
- Ecole suisse de promenades à skis
- Massages, sauna, thérapie, solarium, médecin spécialisé, test fitness
- Location de chalets et appartements
- Nouveau : hôtel gami « dans le vert »
- Hôtel de bains Salina, accès direct à la piscine d'eau de mer

• Prospectus gratuit auprès de Stations de bains Breiten VS 3983 Breiten-sur-Mörel  
 Locations : tél. 028/5 33 45  
 Hôtel Salina, 028/5 38 17, télex 38 652  
 Hôtel « dans le vert », 028/5 26 66 (dès le 18.12.76)

Profitez de la beauté des journées d'automne en Valais à des prix réduits :

15 % de rabais

sur nos prix d'après saison du 23 octobre au 20 novembre 1976 dans l'hôtel de bains Salina ou dans nos appartements de vacances à Breiten.

## Machines à laver

Conseils et réparations de machines de toutes provenances aux meilleures conditions de votre spécialiste  
**GASSER FRÈRES - SION**  
 Tél. 027/22 80 29

## 5 jours à choix

sans obligation d'achat

vous recevrez ce superbe lustre en cristal véritable. Par son style, il complètera harmonieusement le charme de votre intérieur. Hauteur 33 cm, 8 bras, 43 cm + 1 chaîne réglable de 40 cm.

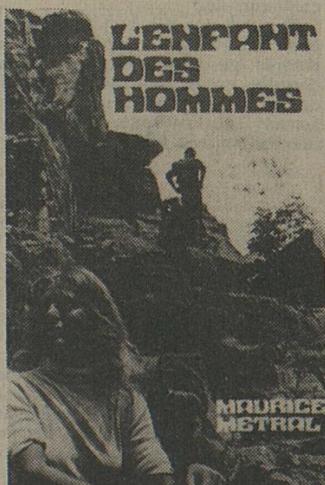


Art. 2690  
 3 bras, Ø 45 cm, Fr. 128.- 30 jours net ou Fr. 135.60 en 6 mensualités

Art. 2690  
 3 bras, Ø 45 cm, Fr. 128.- 30 jours net ou Fr. 135.60 en 6 mensualités  
 5 bras, Ø 47 cm, Fr. 175.- 30 jours net ou Fr. 189.20 en 8 mensualités  
 6 bras, Ø 50 cm, Fr. 195.- 30 jours net ou Fr. 210.80 en 8 mensualités  
 8 bras, Ø 61 cm, Fr. 290.- 30 jours net ou Fr. 319.- en 10 mensualités

Appliques assorties : 1 bras Fr. 36.-, 2 bras Fr. 69.-  
 Demandez sans engagement notre catalogue de ménage et sport.  
**METROSA S.A., vente par correspondance**  
 Case postale 555, 1701 Fribourg, tél. 037/34 18 65

## Le grand succès de librairie en 1975...



**L'enfant des hommes**  
 (roman de Maurice Métral)

Quand les jeunes, pour construire une vie plus fraternelle, invitent les adultes à l'aventure dans la neige...

Relié, 168 pages **Fr. 21.-**

En vente uniquement dans les bonnes librairies les kiosques Naville ou chez l'éditeur  
**Éditions La Matze**  
 Guy Gessler, Pré-Flauril 12, Sion

Information-Mode:

# COUVREZ-VOUS D'OR



**Notre garantie: satisfait ou remboursé!**  
 Nous reprenons les articles qui ne vous conviennent pas.

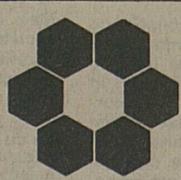
Combinaison en satin noir, bordure or.  
 Gr. 36-40 **159.-**

Robe lurex, or, or/noir.  
 Gr. 36-40 **89.90**

Blouson, acryl doré.  
 Gr. 36-40 **99.-**

Pantalon, velours lisse, noir, marron.  
 Gr. 34-40 **69.90**

Tous les accessoires également en vente chez nous.



# PLACETTE

Fribourg, Genève, Lausanne, Monthey, Morges, Nyon, Rolle, Sierre, Sion, Vevey, Yverdon

**P P X R X P X P X P X P X**

A Monthey et Sierre Essence-Manor-Super -.89

**NOUVELLISTE**  
 Votre journal

*L'horloger d'autrefois*  
 Raymond Junod-Chéramy  
 Spécialiste de père en fils en **réparations de pendules**  
 1950 Sion, avenue de France 15  
 Tél. 027/23 48 15  
 De Genève en 1951 à Sion en 1976  
 25 ans de pratique personnelle

A louer à Sion  
 Rue Oscar-Blder  
**appartements neufs**  
 grands et confortables dans petit immeuble  
 2½ pièces à Fr. 300.-  
 3½ pièces à Fr. 390.-  
 4½ pièces à Fr. 480.- plus charges  
 Places de parc.  
 Centrale des locations  
 M. Clerc, dir.  
 Place de la Gare 2, Sion  
 Tél. 027/22 85 77  
 36-1116

A vendre d'occasion  
**mototreuil viticole**  
 avec charrues butteuses et débuteuses  
 Un treuil adaptation pour tracteur.  
 Tél. 027/36 19 74, 12 à 14 h.  
 36-41022

**PUBLICITAS**  
**212111**

**Box préfabriqués**  
 Grand choix - 25 000 constructions livrées!  
 Renseignez-vous - visitez notre exposition!  
 ● Vous déterminez le prix ●  
 Demandez de suite par tél. nos prospectus!  
 Uninorm SA - 1018 Lausanne 021/37 37 12

**uninorm**  
**Machines à coudre**  
**NECCHI**  
 Service de réparations  
 Tél. 038/25 34 24  
 22-21397

# Entretien avec M. François Peyrot

## L'auteur courageux de « La Suisse en transparence »

Quoi de plus réconfortant que *La Suisse en transparence* (aux Editions du Journal de Genève)? Non pas que ce portrait de nos institutions soit béatement optimiste, bien au contraire! Ce qui est tonique dans ce livre, c'est une intelligence, une clarté, une clairvoyance et une lucidité rares à notre époque où le conformisme est roi. Car, *La Suisse en transparence* va à contre-courant des modes intellectuelles, des idées communément reçues et progressistes. Et ce non-conformisme se retrouve aussi bien dans les portraits d'hommes politiques, dans la description de la vie et du fonctionnement du palais fédéral (le Palais des mille et un matins) que dans l'examen des prin-

cipaux problèmes qui se posent à notre pays. Nous sommes allés trouver l'auteur de ce courageux livre, le libéral genevois François Peyrot. Successivement conseiller municipal de la ville de Genève, député au Grand Conseil de ce canton, conseiller d'Etat et enfin conseiller national de 1971 à 1975, François Peyrot connaît à fond et le monde et les mécanismes politiques suisses. De plus, cette science, il la double de toutes les qualités que nous avons énumérées à propos de son livre. Et auxquelles nous ajouterons, pour faire bon poids, l'amabilité, la gentillesse avec laquelle il a bien voulu répondre à nos questions.

J.-M. R.



### Le mal que fait la démagogie

— Au début de notre entretien, vous avez fait allusion à l'attitude du gouvernement et des partis bourgeois en général qui n'osent plus défendre des positions fermes face à la gauche. Vous dites d'ailleurs dans votre ouvrage que « les temps sont à la retraite élastique ». Pourquoi donc, d'après vous, la droite est-elle résignée à perdre du terrain?

— C'est parce qu'il y a une espèce de malentendu de la démocratie. Au moment des élections, l'électeur a la tête dans le vent et au moment des votations, il a les pieds sur la terre. Lorsqu'il s'agit de faire élire des hommes, on brasse des idées et cela fait bien d'être progressistes. C'est tou-

reau de contribuable, alors c'est non!

Il y a là, à mon avis, un déséquilibre dans la marche en avant de la société et le problème des élections est complètement faussé par la démagogie. Voilà pourquoi les partis bourgeois n'osent plus afficher des positions fermes. Mais je crois que ceux qui auraient la netteté de leurs opinions en recueillerait peut-être un jour les fruits.

— Parmi les principaux objets qui sont, ou qui vont prochainement être soumis au Parlement ou au peuple, quels sont ceux, d'après vous, qui ont le plus d'importance pour l'avenir de la Suisse?

— Il va y avoir tout d'abord le problème de l'avortement qui est d'une extrême gravité car il touche l'avenir démographique de la Suisse et l'essence même de notre civilisation chrétienne.

Il y a aussi le problème de l'armée et de l'objection de conscience. Eh bien, je vous le dis tout net, si le peuple suisse devait entériner la proposition qui a été acceptée par le Conseil national l'autre jour sur la non-violence, je ne donnerais pas cher de l'avenir de mon pays et j'en serais bouleversé.

Citons aussi la semaine de quarante heures. On va voter prochainement sur une proposition extrémiste des organisations progressistes. Même si elle est repoussée, le problème va revenir sur le tapis car, comme pour ce qui concerne la participation, la gauche ne se tiendra jamais pour battue.

N'oublions pas les assurances sociales, la neuvième révision de l'AVS. Là il ne s'agit pas du tout de remettre en cause l'acquis mais de savoir raison garder et d'être prudent face à la situation économique présente.

Enfin, je mentionnerai l'important débat sur l'énergie nucléaire qui ne va pas manquer d'avoir lieu dans un proche avenir.

### Propos recueillis par Jean-Marie Reber

jours l'idée du vent. On a peur de dire que l'on est contre tel ou tel projet. On est obnubilé par la crainte de déplaire à l'électorat; alors on va hardiment de l'avant. Je puis citer un cas d'école, celui du parti radical genevois qui a foncé dans la démocratisation des études et qui s'en mord amèrement les doigts actuellement.

Croyez-moi, il y a de la démagogie au moment des élections. Tous les politiciens en parlent avec mépris mais tous savent qu'elle est payante. C'est pourquoi, elle fait un tel mal au Parlement et au cours des campagnes électorales. Celui qui n'est pas démagogue n'est pas élu, ou, tout au moins, a plus de peine à l'être parce qu'il y a un réflexe de culpabilité dans la population également, à un certain degré. En effet, quand on parle de l'évolution de la société sur un plan général, on ne pense pas à son porte-monnaie, on croit qu'il faut être dans le courant. Mais le jour où le citoyen doit se prononcer sur un cas spécifique qu'il sait que la facture s'inscrira sur son borde-

### Notre société est fondée sur une éthique chrétienne

— Vous vous posez très courageusement comme un libéral conservateur. Quelles sont aujourd'hui les valeurs qu'il faut défendre en priorité contre la vague progressiste?

— Cela a l'air vieux jeu de parler de la famille, de la patrie et de la religion. Mais il ne faut pas oublier que notre société a été fondée sur une éthique chrétienne. Notre société est bien sûr perfectible. Il existe le mauvais côté de cette éthique telle qu'elle a été pratiquée dans la grande bourgeoisie à la fin du XIX<sup>e</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle: une certaine hypocrisie qui a été abondamment dénoncée par les jeunes générations. Mais quels sont les systèmes parfaits?

Je pense que nous devons garder, en Suisses que nous sommes, le respect de la famille, le respect de l'école pour tous, d'une école qui ne dresse pas les jeunes contre la société mais qui leur apprend à aimer leur pays et à le servir. Nous devons garder notre armée de milice qui a fait ses preuves, qui est une école de civisme fantastique et qui est un creuset pour faire des hommes virils.

Je ne suis pas contre la suppression de certaines injustices frappant la femme, la femme seule plus spécialement, surtout quand elle a des charges. Mais je crois que cette campagne d'égalitarisme forcé qui veut à tout prix mettre les femmes sur le même pied que les hommes, c'est la destruction à bref délai de tout le milieu familial et la mise en danger même de l'éducation des générations qui nous suivront. La gent animale a ses règles et ses hiérarchies. Pourquoi donc l'homme veut-il tout niveler et détruire?

Enfin, puisque nous sommes Suisses, n'oublions pas le fédéralisme!

— Vous dites dans votre livre que « la Suisse rosit », qu'elle est sur la voie de la socialisation, quels sont les principaux signes de cette réalité?

— Eh bien, je vois notamment l'évolution du Parlement et du peuple ces dernières années. Arrêtons-nous, si vous le voulez bien à l'initiative. Celle-ci est à mon avis indispensable. En ferait démocrate, je n'en discute pas le principe mais l'application qui en est faite aujourd'hui, parce qu'elle est à disposition de minorités à cause de la non-indexation du nombre de signatures sur le vote des femmes et de l'augmentation de la population. L'initiative est dangereuse parce qu'elle est toujours constitutionnelle. Or, s'attaquer à la Constitution, c'est s'attaquer à la pierre angulaire du pays, aux grands principes.

Et l'on constate que le Conseil fédéral est de plus en plus assailli par toutes sortes d'initiatives ayant facilement abouti et qui, en général, traitent de problèmes fondamentaux: avortement, droit du travail, assurances sociales, objection de conscience, etc. Malheureusement beaucoup trop souvent, face à ces initiatives, le Conseil fédéral choisit de leur opposer un con-

### Les enfants sont conditionnés par des professeurs

— Vous évoquez dans *La Suisse en transparence* l'offensive générale des révolutionnaires et évolutionnistes contre la société occidentale.

— Oui, il faut absolument en parler parce que la bourgeoisie n'est presque pas sensibilisée à ce problème. Je prends pour commencer l'exemple de l'école. A Genève, ça particulier peut-être — du moins je l'espère — nous avons à la tête de l'Instruction publique un conseiller d'Etat socialiste, M. Chavanne qui a déjà fait trois législatures et qui menace d'en faire une quatrième. Il suffit de parler aux parents pour se rendre compte que l'école genevoise et son corps enseignant se sont profondément modifiés. Depuis l'âge où ils entrent au cycle d'orientation, les enfants sont conditionnés par des professeurs qui les orientent à gauche.

Et ce conditionnement n'est pas seulement politique. Il se traduit par exemple par des attaques continuelles, systématiques contre la société de

### On veut arracher la plante avec la mauvaise herbe

Ce qui me frappe voyez-vous, c'est que la gauche se pose toujours en martyr, prétendant qu'on l'empêche de s'exprimer. Ce qui n'est qu'une aimable plaisanterie. La vérité, c'est qu'elle dit ce qu'elle a envie de dire et comme elle l'entend. Ce qui n'est que tout à fait normal et souhaitable dans l'exercice d'une démocratie. Mais ce qui est irritant, c'est qu'en face, on se fait. Car, il y a un complexe de culpabilité de la droite envers la gauche. Un complexe de bourgeois. Une peur de réagir contre cette offensive généralisée.

A force d'insister toujours sur les droits, jamais sur les devoirs, j'ai peur que l'on n'enlève à la jeune génération le goût du pays, le goût de défendre son pays, de défendre une société qui a des défauts mais qui n'est pas si mal que cela, en fait. On veut arracher la plante avec la mauvaise herbe, et c'est contre quoi je m'élève. Je déplore qu'il n'y ait pas assez de voix s'élevant aussi dans ce sens. Le contrepoids est nettement en faveur de l'adversaire. Il y a, à droite, l'espèce d'attitude du seigneur qui est bousculé par le manant et qui s'époussète les manchettes en haussant les épaules. Eh bien, j'en pense qu'aujourd'hui cette attitude est dépassée. On en est à un stade où il faut affirmer ses idées et les défendre.

— Dans cette optique, vous déplorez, selon vos termes, la « massification » socialiste de la société.

— Oui, il s'agit là aussi d'un phénomène international qui touche toutes les démocraties nous entourant. Les structures de la société sont en train de pâlir, de s'effacer devant des phénomènes massifs d'action sur l'opinion publique, notamment par les mass media.

La famille se dilue. Les gens âgés qui lisent les journaux et regardent, écoutent énormément la télévision et la radio sont beaucoup plus condition-

treprojet. Et qu'est-ce qu'un contre-projet, sinon un coup de canon qui arrive à mi-distance du but que se proposait d'atteindre l'initiative? Il est vrai que parfois le peuple donne des coups d'arrêt. Mais je trouve dangereux ce que j'appelle le « pointillisme » de la vie politique.

— Toutes les initiatives ne viennent pas de la gauche...

— En effet, loin de moi l'idée de mettre tous les œufs dans le même panier. Il y a parfois des initiatives de droite ou d'extrême-droite. Je pense par exemple à celles lancées par M. Schwarzenbach et ses amis, initiatives qui ont heureusement échoué. Mais il n'empêche que l'initiative socialiste a beaucoup plus de chance d'aboutir tout au moins dans la voie où elle se dirige. Car même lorsque le peuple dit non, immédiatement après, on revient à la charge. Je cite dans mon livre une série d'exemples où le gouvernement est contraint à la défensive. Prenez le cas tout à fait typique de la participation. Malgré le net refus du peuple, à la session suivante des Chambres, il y a eu des propositions socialistes et démocrates chrétiennes pour remettre à nouveau l'affaire sur le tapis...

consommation. On prône aussi la libéralisation des mœurs. On n'incite tout de même pas les étudiants à la débauche mais on se gausse des tabous de la bourgeoisie, etc.

Prenez aussi l'armée. On fait un problème national des objecteurs de conscience alors qu'ils ne sont qu'une goutte d'eau dans la mer. Si on gonfle le sujet chez les socialistes infiltrés dans la grande presse d'information, c'est uniquement pour attaquer l'armée.

Si l'on se penche sur la justice, on se rend compte que l'on en est pas encore au stade français mais qui sait si cela ne nous attend pas pour demain. Quant au domaine religieux... Ce n'est pas à un journal comme le *Nouveliste* qu'il est besoin de faire de longs développements sur cette question. A Genève le parti démocrate chrétien est très noyauté par la gauche. Il a tout une aile socialiste, syndicaliste très influente qui prône l'alliance avec la gauche.

nés qu'autrefois. Ce qui a pour conséquence que des mouvements d'opinion se superposent à des mouvements de base. Je trouve que le phénomène est très inquiétant.

Prenez l'exemple du mouvement écologique qui recrute ses adeptes partout parce qu'il n'est pas politique mais qu'il est une réaction contre les dangers qui pèsent sur la nature, du fait de l'industrialisation. Vous avez des gens qui se font recommander aux élections par ce mouvement sur des listes libérales, socialistes ou démocrates chrétiennes. Et cela est vrai aussi bien sur le plan communal, cantonal que sur le plan fédéral. Comment voulez-vous alors qu'un parti tienne une ligne politique ferme quand, pour faire des voix aux élections, il ouvre ses bras à des candidats qui sont élus par des mouvements marginaux et continuent à défendre les idées de ceux qui les ont fait élire. Ces grands mouvements d'opinion publique étant très perceptibles, je suis convaincu que l'on va vers une massification de la société.

### Les mythes ne se comptent plus dans notre société

— Vous dites d'ailleurs dans votre livre que « ce sont plus les partis qui commandent, ce sont les mythes qui sont nés de la lutte contre la société de consommation »...

— Exactement. Les mythes ne se comptent plus dans notre société: contre l'armée, contre la pollution, pour l'égalité des femmes, pour le droit au logement, à la formation, etc. Autant de thèmes qui sont repris massivement dans les mass media par des journalistes soit-disant apolitiques mais qui sont en réalité tous progressistes de mentalité et qui finissent par conditionner l'opinion publique. Je ne vou-

drais cependant pas que vous déduisiez de mes propos que je suis un rétrograde et que je suis contre tous ces mouvements. Dans tous ces derniers, il y a des aspirations qui sont justes. Mais ce que je critique principalement, c'est cette massification provoquée par les mass media et les excès dans lesquels on veut nous entraîner avec tous ces mouvements.

— Cette massification ne remet-elle pas en cause la représentativité des élus au Parlement?

— C'est exact. Comme je l'ai déjà mentionné auparavant on a tendance aujourd'hui par le système de la démocratie directe, c'est-à-dire initiative et référendum sur les plans communal, cantonal et fédéral, à remettre en discussion ce que font les magistrats à peine élus. Or, un tel système n'est pas normal. Il faut leur faire confiance dans le cadre des attributions qui sont les leurs. L'initiative et le référendum ne devraient être employés que dans les cas où les autorités législatives ou exécutives iraient vraiment à contre-courant. Dans ces cas-là seulement ils sont des contrepoids indispensables à l'exercice de notre démocratie. En revanche, permettre à des minorités de remettre à tout moment en question l'autorité des élus n'est pas souhaitable du tout. Vous savez que c'est une tendance de la gauche de tout ramener à la masse. Tout ramener à la base, voilà un des principes fondamentaux de la révolution. Nous vivons, pour l'instant encore, dans une démocratie avec un pouvoir législatif. Laissons ses représentants exercer leur mandat sans trop d'entraves, quitte à les renvoyer dans leur foyer à la fin de la législature si nous n'en sommes pas contents.

— En quelle mesure la presse est-elle responsable d'un « matraquage tendancieux », pour employer vos propres termes?

— Je vise là la grande presse d'information. Je déplore vivement la mort lente de la presse d'opinion. Ce qui vient de se passer avec les « Basler Nachrichten » n'est qu'une triste illustration de cette évolution. La presse progressiste elle-même, n'échappe pas à la règle. Les journalistes de gauche se sont alors infiltrés dans la grande presse d'information où ils tiennent souvent le haut du pavé. A la presse d'opinion s'est substituée une espèce de magma qui n'a aucune ligne de conduite ni morale ni politique et qui permet toutes les actions individuelles des journalistes sous le manteau de l'organe à grand tirage. Et je trouve cela très dangereux.

### Il y a un conformisme de l'anticonformisme

— Surtout lorsque la presse attise le feu...

— Oui, il faut prendre conscience qu'aujourd'hui, il y a un conformisme de l'anticonformisme. De plus il règne souvent au sein des rédactions un certain terrorisme intellectuel. Les journalistes qui ne sont pas de gauche ont peur d'affirmer leurs convictions. Car il faut aujourd'hui beaucoup de courage à un journaliste, surtout s'il est jeune, pour affirmer dans la grande presse d'information des idées de droite. Il faut savoir que l'intolérance sévit dans certains milieux qui sont justement ceux se plaignant d'être discriminés. Alors que c'est exactement le contraire. Mais cela, les gens de droite ne l'ont pas encore réalisé.

— Pour en venir aux partis bourgeois, ne pensez-vous pas que ces derniers ont pris une part prépondérante au développement social dont la gauche réclame l'exclusivité?

— Le rôle des partis bourgeois a été très important. D'ailleurs, rien n'aurait pu se faire sans eux. Leur très grand mérite, c'est d'avoir souvent discerné contre leur électorat que certaines choses devaient être changées. Et à ce sujet, la façon qu'a la gauche de se parer des plumes du paon est fort déplaisante. Seulement, les partis bourgeois qui savent, eux, que la sécurité sociale, il faut la payer et qu'elle coûte cher, sont dans certaines circonstances obligés de dire « non », par simple réalisme. Ce sont alors d'in-fâmes réactionnaires. Et lorsqu'ils disent oui, tout le bénéfice en revient à la gauche.

Satisfaction chez les cyclistes montheysans



Le président André Galletti, avec à sa droite Laszlo Szabo et à sa gauche Baptiste Ferrari, respectivement secrétaire et caissier.

MONTHEY. - La vitalité d'une société sportive ne se remarque pas seulement aux résultats de ses membres mais aussi à leur présence lors d'une assemblée générale comme celle de vendredi dernier, présidée par M. André Galletti.

Dans son rapport de gestion, il a souligné que l'année a été remarquable grâce à l'homogénéité du club sans compter les excellents résultats de Bernard Gavillet qui s'est adjugé l'omnium pour cadets avant de passer en junior et enlever le Grand Prix de Vevey (contre la montre). Le bon comportement de tous les membres est un encouragement pour les dirigeants qui ont organisé une manche de l'omnium pour cadets entre Monthey et Choëx, le Tour du Valais romand, le circuit du Rhône.

Pour 1977, la manche pour l'omnium des cadets se disputera le 5 juin entre Monthey et Choëx, le tour du Valais romand avec participation étrangère aura lieu les 10, 11 et 12

juin, le circuit du Rhône organisé en collaboration avec le VC Excelsior de Martigny se disputera les 4 et 11 septembre.

Franz Graf et Raymond Meynet ont passé dans la catégorie des membres honoraires pour 15 ans d'activité alors que MM. Charly et Michel Barlatay ont été acclamés membres d'honneur.

André Galletti, président du VC de Monthey depuis 10 ans, est en fait le « père » du tour du Haut-Lac et, par son dynamisme, son esprit volontaire et d'entraîneur, a transformé cette société pour en faire la plus active du Bas-Valais. Il continuera à la présider assisté de Dominique Quendoz (vice-président), Laszlo Szabo (secrétaire), Baptiste Ferrari (caissier), B. Mariétan (archiviste), Paul Fellay et Bernard Galetti (membres). La commission technique est présidée par Bernard Galetti, Michel Défago (entraîneur), Michel Genillard, Amédée Pignat, Maurice Gavillet.

Enjoliver sa maison : fierté légitime



DRONE. - De passage à Savièse, le promeneur rencontre une population sympathique et hospitalière. Il est frappé de constater avec quel soin les anciennes constructions sont aménagées et rénovées. Le Saviésan, affirme-t-on, n'est pas né pour passer sa vie dans un locatif, il se construit une maison qu'il est fier d'enjoliver.

M. René Debons, peintre, habille les façades de sa villa de diverses scènes comme la culture des champs, l'étoile du berger et tout prochainement seront peintes les moissons.

Photo NF

Promotion civique à Collombey



Le président Jacques Berrut remettant son diplôme à une jeune citoyenne, M<sup>me</sup> Liliane Gollut-Pittier.

COLLOMBEY. - C'est au carnotzet communal que le conseil communal de Collombey-Muraz, in corpore avec à sa tête le président de la commune, M. Jacques Berrut, a reçu, vendredi dernier, les jeunes gens et jeunes filles qui, en 1976, ont atteint leur majorité.

Ils devaient être 35, ils furent vingt et un

à participer à cette promotion civique qui fut suivie d'une partie familiale où cette jeunesse a fait plus ample connaissance avec les élus.

M<sup>me</sup> Moersch, au nom de l'autorité communale, a relevé ce que représente une promotion civique qui entraîne droits et devoirs de citoyen.

UNE VINGTAINNE DE NOUVEAUX SAMARITAINS

COLLOMBEY-MURAZ. - Depuis la fusion des sections de Collombey et de Muraz, les samaritains de l'endroit, sous la présidence de M<sup>me</sup> Marie-Claude Turin-Parvex, continuent leur activité préventive.

C'est ainsi que, vendredi dernier, après un cours qui a débuté le 17 septembre pour se terminer le 19 novembre, 20 candidats ont obtenu leur certificat. Ce furent pour ces 20 candidats, trente-deux heures de cours théoriques sous la direction du docteur Ch.-H. Galletti, les cours pratiques étant assurés par M<sup>me</sup> Elvira Borgeaud et Louis Berod, secondés par M<sup>me</sup> Irène Berra et M.-Cl. Turin ainsi que de Paul Borgeaud.

A la finale de vendredi dernier assistaient M<sup>me</sup> Frida Rey-Mermet (représentante de l'Association cantonale des samaritains), M. André Sarbach (chef de la protection civile de la commune).

Ce cours de soins aux blessés a été largement suivi par les anciens membres de la section ; c'est ensuite un repas pris en commun qui termina cette soirée non sans que les responsables ne rappellent que la section met à disposition de la population du matériel sanitaire tel que potences, tables, cannes, sans omettre de souligner que le prochain cours débutera en janvier prochain.



Un couteau planté dans le bras, ce jeune homme est pris en charge par un trio qui doit démontrer que le cours a été fructueux en leur permettant de faire face à cette situation.

Timbres Pro Juventute

MONTHEY. - Fidèle à la tradition, Pro Juventute nous gratifie en ce mois de novembre, et ceci pour la plus grande joie des philatélistes, d'une série de timbres fort bien venue.

C'est la quatrième et dernière fois que les vignettes se rapportent au thème : « Fruits et plantes de la forêt » et plus spécialement cette année aux « Plantes médicinales de la forêt ».

Du fait de la modification des taxes postales, les valeurs ont dû être adaptées et sont les suivantes : les timbres de 20 ct (épine-vinette) et de 80 ct (pulmonaire) sont l'œuvre de Vreni Wyss-Fischer, graphiste à Regensberg, alors que les deux 40 ct (sureau noir et tilleul) sont dus au peintre

bernois Hans Schwarzenbach.

Un carnet de timbres d'une présentation très soignée est également proposé aux amateurs dont beaucoup se font un plaisir de le joindre aux étrennes.

A part les habituelles séries de cartes postales, Pro Juventute innove cette année en offrant encore des étiquettes autocollantes pour paquets, décorées du motif de l'épine-vinette. Mais ce qui plaira le plus aux collectionneurs c'est encore l'enveloppe 1<sup>er</sup> jour avec oblitération spéciale que chacun verra admirer dans ses albums.

Réservez dès maintenant bon accueil aux vendeurs qui se présenteront chez vous ces prochains jours, Pro Juventute mérite votre soutien !

Photo NF

15<sup>e</sup> anniversaire pour l'Aurore

MONTHEY. - Les musiciens de l'Aurore, emmenés par un directeur dynamique autant que compétent, M. Laurent Vuadens, ont donné samedi dernier leur concert annuel marquant leur 15<sup>e</sup> année d'existence.

Les musiciens qui ont été membres durant 25 ans d'une société de musique ouvrière reçoivent la médaille de vétéran, à savoir Jean Truchard fils et Henri Schurmann.

Le président Alain Richard se devait de rappeler la mémoire des Jean Borgeaud, Paul Veillon et Tony Kalbermatten, membres fondateurs disparus, et du regretté directeur Camille Labie. Il souligne également les mérites de certains membres qui sont à la tâche depuis la fondation de l'Aurore qui, fière de son passé, forte de son idéal, se tourne vers son vingtième anniversaire avec confiance.

Ce concert a démontré que l'Aurore possède d'excellents éléments et un directeur qui sait tirer parti des possibilités de ses exécutants. D'ailleurs, les auditeurs n'ont pas ménagé leurs applaudissements aux œuvres présentées formant un programme de belle tenue.



Un quatuor de musiciens de l'Aurore durant le concert de samedi dernier.



Avec le « Nouvelliste » à la pointe de l'information et du progrès

# Chez Burrus, quand les hommes du (bon) tabac et les hommes de la science se rencontrent... et découvrent.



## La recherche appliquée

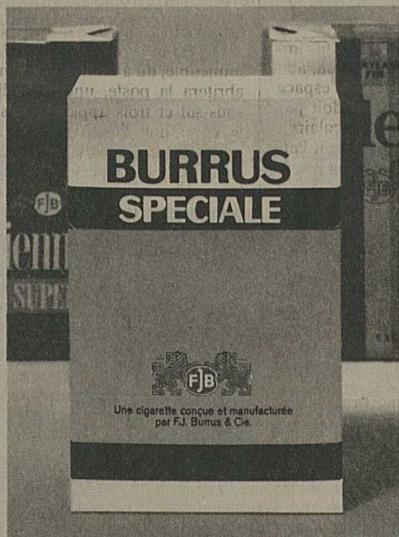
Les chercheurs de Burrus ont développé le filtre qui fait, dans une large mesure, le succès de Select. La découverte d'un minéral - la terre filtrante naturelle - est à l'origine de cette réalisation. Grâce à son étonnante porosité (un gramme représente une surface de 200 m<sup>2</sup>), la terre filtrante naturelle ajoutée au charbon actif augmente considérablement l'efficacité du filtre. Tout en préservant l'arôme des meilleurs tabacs.



## La dernière création du maître mélangeur

La tabacothèque de la Maison Burrus, la plus riche de Suisse, réunit des tabacs du monde entier. Près de 250 sortes en provenance de régions particulièrement favorisées par la nature, comme le Rio Grande do Sul, le nord-est de Sumatra, les « yakas » (collines) de Turquie... pour n'en citer que quelques-unes. Une sélection d'années et de grades différents permet d'utiliser les feuilles de tabac au moment où elles ont atteint le sommet de leur maturité. Au moment où, à l'instar des grands vins, leur caractère et leur arôme se sont pleinement développés.

Tous ces « crus » constituent une palette aux possibilités presque infinies qui permettent au maître mélangeur de donner libre cours à son talent de créateur.



C'est ainsi que les chercheurs et la recherche participent effectivement au développement des produits, afin que les amateurs de tabac bénéficient des découvertes les plus récentes.

Après Parisienné et Select, les spécialistes de F. J. Burrus & Cie ont maintenant réalisé la cigarette qui porte le nom de leur maison.

P.S. A l'occasion du lancement de cette cigarette, Burrus publie une édition spéciale de son journal d'entreprise. On peut l'obtenir chez F. J. Burrus & Cie, 2926 Boncourt, tél. 066/755561 (par simple carte postale ou par téléphone).

B5761

Pour être bien informé, lisez le *Nouvelliste*.

## L'HIVER EST LÀ !



### Veste enfant

▶ imperméable  
chaudemment doublée  
vert Army

8-10 ans **59.-**

12-14 ans **69.-**

### Bourse aux jeans

Rue du Collège 2  
**MARTIGNY**

### O'Jeans

Rue Porte-Neuve 23  
**SION**

### Affaires immobilières

**Martigny**  
A louer  
**appartements**  
**3 et 4 pièces**

Fiduciaire  
Dini et Chappot  
Case postale 243  
Martigny  
Tél. 026/2 64 81-82  
36-2038

A vendre  
à **Chippis**

**appartement**  
2 chambres, cuisine,  
salle de bains, chauffage central et cave

Tél. 027/4118 06 ou  
41 22 92

A louer à **Sion**  
**Wissigen**

**magnifiques appartements**  
**4 1/2 pièces**

Fr. 420.- rez  
Fr. 440.- 1er et 2e ét.  
plus charges  
Petit immeuble HCM  
de 3 étages. Place de  
parc, place de jeux.  
Zone verdure, tranquillité, 6 chaînes TV.  
Libres dès le 1.1.1977  
ou à convenir.

S'adresser à  
Fiduciaire **Fidumon**  
Avenue de la Gare 23  
1950 Sion  
Tél. 027/22 75 55  
22 75 54  
36-4684

A louer à Sion, avenue du Midi 10  
au 4e étage de l'immeuble de la  
**Mobilière Suisse Assurances**

### bureaux

formés de trois locaux, dont deux  
communicants  
surface totale 100 m<sup>2</sup>  
Fr. 70.- le mètre carré.  
Place de parc dans garage collect.

Pour tous renseignements :  
tél. 027/22 54 56, int. 19  
Mobilière Suisse, agence générale  
M. Kraft, Sion. 36-404

A vendre à Savièse (Prinsières)

### belle maison familiale neuve

Living, 4 ch. à coucher, salle de  
bricolage. Garage, terrain 700 m<sup>2</sup>  
Tranquillité. Vue. Soleil

Prix de vente : Fr. 268 000.-

**Agence Imm. Robert Sprenger**  
13 ch. des Collines, 1950 Sion  
Tél. 027/22 52 75 ou 22 62 53 pendant  
les heures des repas 36-220

A louer à Sion  
Promenade du Rhône 76

### magnifique appart. 5 1/2 p.

situé au dernier étage

### appartement 4 1/2 pièces

libre dès le 1er janvier 1977

Tél. 027/22 04 45

143.157.860



C'est une création  
**Charles Dumas**

Ce coordonné pull et pantalon  
vous habillera chaudement.

Il se porte avec un pull ras du cou ou col roulé.  
7 coloris mode, 36 à 46

**Nouvel arrivage  
de manteaux dames  
34 à 46**

*Au Brin de Laine*

Rue du Rhône - Sion  
Mme Amos-Romailer

### MONTREUX

Pour Fr. 100.- par mois  
et avec un capital de Fr. 20 000.-, vous pourriez être  
l'heureux propriétaire d'une petite

### résidence meublée

Vue splendide et imprenable sur le lac et les montagnes  
avec possibilité de sous-location. Grâce aux conditions  
uniques et avantageuses, plus de 70 acheteurs ont  
acquis une de ces résidences pour des week-ends, des  
vacances ou pour de longs séjours de personnes  
âgées.

Ecrivez encore aujourd'hui à notre case postale 62,  
1820 Montreux-Territet.

22-16463

**Prêts**  
sans caution

### Procrédit

Comme particulier vous recevez  
de suite un prêt personnel  
pas de formalités  
discretion absolue

Aucune demande de renseignements à  
l'employeur, régie, etc.

Je désire Fr. ....  
Nom ..... Prénom .....  
Rue ..... No .....  
NP/Lieu .....

A retourner aujourd'hui à:  
**Banque Procrédit**  
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1  
Tél. 037 - 811131  
920'000 prêts versés à ce jour

# Les 20 ans du Martigny-Natation



MARTIGNY. - 1956 a marqué un tournant dans le sport martigneraise. On mettait en exploitation la piscine qui devait, avec le développement des résineux, des feuillus plantés alentour, devenir l'une des plus belles de Suisse.

Et en même temps se fondait chez nous le Martigny-Natation dont le comité était présidé par M. Paul Leryen. En 1962, il fut remplacé par M. Roby Franc auquel succédèrent Rico Rabaglia (1966), Roger Krieger (1968), Marc Schmid (1970), Roger Krieger (1972), puis Jean Spahr dès 1974.

Ce dernier, au cours d'une manifestation commémorative qui a réuni samedi une septantaine de personnes au Motel des Sports, fit remarquer que 20 ans d'activité sportive méritent d'être souligné dans le do-

Les trois nouveaux membres d'honneur, MM. Marcel Filliez, Roger Krieger et Jean Spahr.

main de la natation. Et pour ce faire, on a organisé cet été les championnats suisses de plongeurs, tremplin et haut vol qui furent une véritable réussite sur tous les plans.

D'ailleurs, les Martigneraises n'en étaient pas à leur coup d'essai. En 20 ans, ils organisèrent : 4 fois le championnat suisse de plongeurs, tremplin et haut vol ; le championnat valaisan de natation chaque trois ans ; la coupe de Martigny de water-polo ; plusieurs coupes romandes de water-polo ; plusieurs championnats romands de natation ; deux assemblées générales des délégués de la FSN ; la dernière surtout laissa un souvenir inoubliable aux participants qui en parlent encore.

Des problèmes à résoudre demeurent en suspens.

La natation n'est plus seulement un sport d'été et la piscine couverte est l'instrument de travail indispensable au nageur de compétitions. Dans quelques mois, le Martigny-Natation sera le seul club valaisan à ne pas bénéficier d'une telle installation dans sa ville. C'est dire que notre cité ne se trouve pas toujours à l'avant-garde dans le domaine des réalisations sportives. Pour une ville qui se veut touristique et de passage, il est nécessaire de combler ce retard afin d'offrir à ses hôtes et surtout à sa population tout entière, des installations adéquates. Le choix de l'emplacement sera très important ; quant aux frais d'exploitation, aux besoins en personnel qualifié, à l'espace nécessaire, à son utilisation (il ne doit pas s'agir uniquement d'une piscine scolaire), ils doivent retenir tout particulièrement l'attention des autorités. Et pour ne pas courir le risque de voir des déficits s'accumuler, il paraît indispensable de grouper sur un même emplacement les piscines. A titre indicatif, M. Jean Spahr a souligné que le service des sports de la ville de Genève a compris ce problème et prévoit pour l'année 1978, aux Vernets, la construction d'un nouveau bassin olympique (à l'extérieur de celui-là).

Vingt ans d'activité sportive ; mais aussi vingt ans au service de la jeunesse martigneraise. Tel est le résultat d'un travail effectué bénévolement par beaucoup de personnes dévouées. Grâce à elles, le MN s'acheminera vers des saisons futures riches en satisfactions.

Signalons pour terminer que le président du grand club ami de Monthey, M. Jacky Donnet, fit don, en témoignage d'amitié, d'un fanion aux couleurs de sa société.

## Du bord du lac à Saint-Maurice

### Récital de danse Juana Thürler



MONTHEY. - M<sup>me</sup> Juana Thürler, professeur de danse classique à l'Ecole-Club Migros a choisi de présenter son récital annuel en ouverture de saison 1976/1977. Brillant début, car les diverses interprétations exécutées par ses nombreuses élèves, mercredi dernier à la salle de la gare méritent une mention d'excellence.

A commencer par les petits rats que M<sup>me</sup> Thürler dirigeait à la barre, illustrant ainsi les premières sœurs du difficile métier de la danse, classe docile et appliquée avec ces hésitations adorables, qui font tout le charme des premiers pas. Puis, avec quelques centimètres de plus, les chorégraphies se compliquent « La Favorite », « Le lac des cygnes », les solistes entraînent dans leur

gracieux sillage les étoiles en herbe. Un talentueux intermède. La variation du grand pas de quatre de Cerito, dansé en solo par M<sup>me</sup> Thürler, précédait « Les paysannes » de Gisèle et « Les amies de Coppelia ».

Après l'entracte, nouvelles difficultés avec « Les amies de Gisèle », la danse espagnole, « Prélude pour l'après-midi d'un faune », un French-can-can en miniature, le grand pas de quatre et en point final un ballet moderne sur un rythme de tam-tam. Programme qui ne se permettait aucune facilité. Les chorégraphies, très bien orchestrées, exigeaient des élèves de nombreuses prestations sur pointes, de délicats déplacements, jeux de scène et d'expression. En résumé, un récital de qualité pour une jeunesse en apprentissage, parfaitement menée par M<sup>me</sup> Thürler qui lui inculque un art dont elle connaît tous les aspects pour l'avoir pratiqué en étoile avant d'en transmettre les secrets.

Parmi les variations et ballets présentés, tous très soignés, une mention spéciale au grand pas de quatre, pièce difficile interprétée par M<sup>me</sup> Thürler avec trois élèves, dont la réalisation possédait une qualité remarquable au niveau du degré études. M<sup>me</sup> Thürler a été invitée à participer au festival de danse de Nyon, avec plusieurs de ses élèves, le dimanche 28 novembre prochain et nous lui souhaitons plein succès au sein de cette manifestation.

Monthey peut se flatter de posséder « à portée de pied » une école de danse qui répond aux exigences sévères de cet art qui ne tolère aucune faiblesse.

M.G.

**GASTRONOMIE**

\*\*\*HOTEL-RESTAURANT\*\*\*

**CHANNA BRIG**

Furkastrasse 5

**4 RESTAURANTS**

\*\*\*\*\*

CHANNA-PIZZERIA

FRANCAIS-BRASSERIE

\*\*\*\*\*

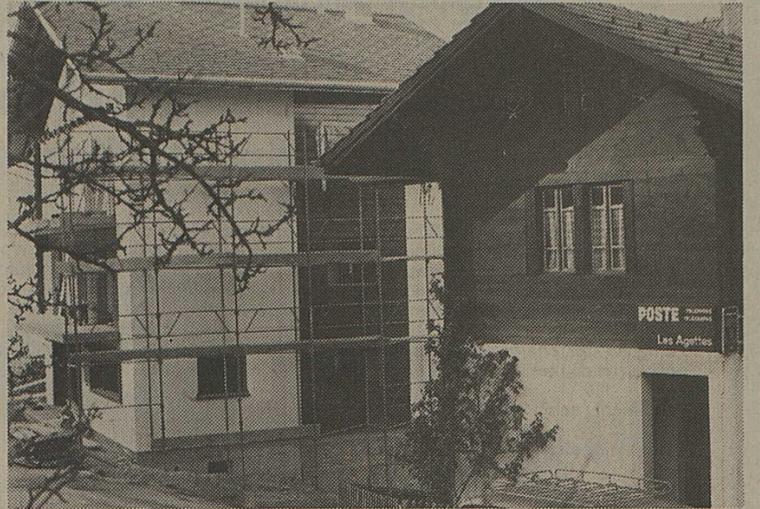
Famille P. Walch-Ricci

Tél. 028/3 65 56

Se recommande :

## Sion, Hérens, Conthey

### Nouveau quartier et nouvelle poste aux Agettes



La poste actuelle, qui date de plus d'un demi-siècle, et l'immeuble en construction dans lequel elle sera transférée dès le printemps 1977.

M. Gustave Pitteloud, buraliste postal des Agettes, est l'héritier d'une longue tradition puisque déjà son grand-père était postier et qu'il allait même chercher le courrier à Vex pour le distribuer aux Agettes ! Son père, feu Edouard Pitteloud, avait repris le flambeau. C'est lui qui construisit l'actuel bâtiment de la poste, à La Vernaz. Avec l'arrivée de la route, la famille Pitteloud fut également chargée du service postal aux Mayens de Sion. M. Gustave Pitteloud est encore aujourd'hui le postier des Mayens, mais sous une forme nouvelle, depuis l'implantation des blocs de cases et de boîtes aux lettres dans les principaux carrefours, quotidiennement desservis.

Le développement du service postal aux Agettes ne pouvant plus s'accommoder des locaux actuels, construits il y a plus d'un demi-siècle, il fallait songer à un transfert. Celui-ci s'inscrit dans le cadre d'un remodelage complet du quartier situé près de la chapelle, à La Vernaz, à l'entrée de ce village. Sur des plans de M. Régis Pitteloud, architecte, on a fait place nette : des granges et la vieille laiterie ont été démolies et l'on est en train de terminer la construction d'un immeuble, dû à l'initiative d'une société, qui abritera la poste, une nouvelle laiterie au sous-sol et trois appartements. En annexe, la commune des Agettes y construit son nouveau local du feu. Enfin, pour coordonner le tout, le Département des travaux publics entreprend la construction d'une nouvelle route de six mètres de large, avec trottoirs, à travers le village. C'est donc un

visage tout nouveau que s'est donné celui-ci. Il correspond à un remarquable effort de développement associant le secteur public et le secteur privé. L'inauguration de la nouvelle poste aura lieu ce printemps prochain.

### Les Agettes

#### Le président Pierre Pitteloud se retire

Président de la commune des Agettes depuis huit ans, M. Pierre Pitteloud, lors de l'assemblée de son groupe politique, a renoncé à une nouvelle candidature pour les élections communales. En 1972, sa liste « mouvement démocrate » avait eu pour second élu M. Jean-Louis Dussex, qui se représente avec M. Cyrille Zermatten, premier des viennent ensuite de 1972.

M. Pitteloud, au cours de ses huit ans de présidence, s'est particulièrement attaché à la réalisation du plan d'aménagement de la commune et à la construction du réseau routier (routes Salins-Les Agettes-Veysonnaz et Vex - Les Agettes) ainsi qu'à la mise sous toit d'un nouveau local du feu.

La troisième liste (radicale-socialiste) qui avait eu pour élu en 1972 M. Louis Favre, vice-président, n'est pas encore composée.

## Une centaine de jeunes réunis samedi dernier

SION. - En effet, samedi 20 novembre, se sont réunis sous le signe de la connaissance de l'autre de nombreux jeunes de la paroisse de Saint-Guérin.

Une ambiance des plus cordiales a régné pendant toute cette rencontre, où l'on peut affirmer que le but de connaître mieux son voisin a été atteint. Des thèmes tels que Frater-noël dans le cadre de la paroisse, et d'a-

nimation de la messe ont été débattus. Il est bon de souligner aussi que cette rencontre organisée par un groupement de jeunesse chrétienne a mis en évidence le problème de la communication entre jeunes, qui est à notre époque une difficulté que je qualifierais de majeur pour notre société.

En conclusion, nous pouvons espérer que cet exemple de communion entre chrétiens sera suivi par d'autres paroisses et que cette expérience de l'autre aide les jeunes à mieux échanger leurs espérances et leurs problèmes. Nous espérons aussi que cela les aidera à vivre une foi plus vraie dans le cadre de la paroisse et que le rayonnement de cette action ouvre un dialogue suivi entre le clergé, les adultes et ces jeunes qui ont fait quelque chose de probant.

Nous ne pouvons que remercier et encourager ces jeunes et les personnes qui les ont entourés pour leur dévouement...

Dominique Jordan

## Horloge en punition

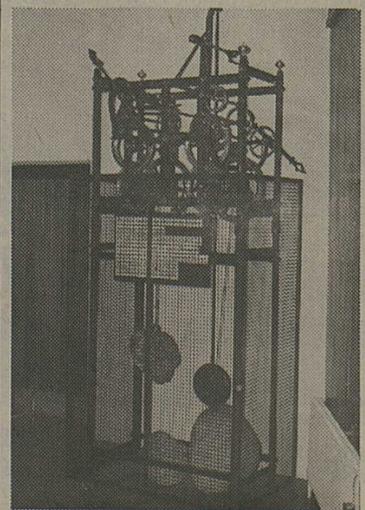
MARTIGNY. - En 1959, on a doté l'horloge de l'église paroissiale d'un nouveau mouvement, remplaçant celui construit en 1723 par François Meyenberg. L'ancien fut démonté et conservé dans un galetas par feu Jules Damay.

Les pièces furent exposées dans le pavillon de l'artisanat du dernier Comptoir de Martigny ; un spécialiste des horloges de tours, M. Raymond Junod, entreprit de la reconstituer, gratuitement.

Et ça marche de nouveau.

Cette relique devrait être exposée aux yeux du public. Dans le hall de l'hôtel de ville, par exemple. Au lieu de cela, on est allé la cacher à côté de la porte d'entrée de l'aula du centre scolaire du Bourg où seuls les élèves ont l'occasion de l'admirer. Domage pour une pièce de cette valeur historique et sentimentale.

Notre photo



# CONGELATEURS

PREMIÈRE QUALITÉ - GARANTIES TOTALES  
CHOIX ÉNORME ! PAR EXEMPLE :

55 Lit. 328.-

390 Lit. 738.-

240 Lit. 528.- 500 Lit. 858.-

\* Bauknecht, Karting, Querop-Suisse, etc.



centre commercial  
SION-Uvrier /027/31 28 53

ROCHE près Villeneuve /025/ 7 82 21

### Rencontres féminines

Madame, Mademoiselle,  
Vous êtes cordialement invitée à une

#### soirée d'information

qui aura lieu à l'hôtel de ville de Martigny, le 25 novembre 1976, à 20 h. 30.

Vous entendrez :  
Mme Cilette Cretton, députée (législatif cantonal) ;  
Mme Gabriel Sola, conseillère (exécutif communal) ;  
Mme Anne-Marie Couchepin, conseillère générale (législatif communal).

Les personnes désirant des éclaircissements sur les prochaines votations fédérales ainsi que sur les différents systèmes électoraux, seront renseignées et pourront poser librement des questions.

Le parti radical démocratique de Martigny

Offres et demandes d'emplois



Département de justice et police

Une inscription est ouverte pour le poste de

**directeur de la prison  
de Champ-Dollon**

Conditions :  
- être citoyen suisse âgé de 30 ans au moins et incorporé dans l'armée (Elite ou Landwehr)  
- avoir une bonne culture générale équivalant au moins au niveau secondaire supérieur  
- avoir exercé avec succès des fonctions dirigeantes dans une administration publique ou une entreprise privée d'une certaine importance ; la préférence sera donnée aux candidats qui justifient en outre d'une expérience des affaires pénitentiaires

Le cahier des charges peut être consulté au secrétariat général du Département de justice et police, rue de l'Hôtel-de-Ville 14, Genève.

Traitement : selon l'échelle des traitements de l'administration cantonale.

Date d'entrée en fonctions : à convenir.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et de tous autres renseignements utiles, doivent être adressées au Département de justice et police, secrétariat général, case postale 440, 1211 Genève 3, jusqu'au 31 décembre 1976.

Le conseiller d'Etat chargé  
du Département de justice et police :  
**Guy FONTANET**

Maye-Fleurs  
Porte-Neuve 10  
cherche pour entrée  
immédiate

jeune fille  
comme volontaire  
pour divers travaux.

Tél. 027/22 03 10

36-4670

**Secrétaire**  
(dame), langue ma-  
ternelle française,  
connaissances : al-  
lemand et italien,  
cherche emploi ré-  
gion de Martigny

Date à convenir

Offres sous  
chiffre P 36-401170 à  
Publicitas 1951 Sion

**Employée  
de bureau**  
3 ans de pratique  
avec formation PTT  
cherche place  
Région Valais central  
Langue maternelle  
allemande. Bonnes  
connaissances du  
français  
Date d'entrée à con-  
venir  
Ecrire sous  
chiffre P 36-303109  
Publicitas 1951 Sion

**Gonset**  
**MARTIGNY**

Nous cherchons, pour début 1977

**1 employée de bureau**

**1 vendeuse  
pour lingerie dames**

Nous offrons :  
- semaine de 5 jours  
- caisses : maladie, accidents, retraite plus avan-  
tages des grands magasins

Offre à la direction de Gonset Martigny. 36-3000



*Invitation*

Peugeot serait heureux de  
vous recevoir dans son réseau pour  
vous faire découvrir le confort et la  
sécurité exceptionnels à bord  
de la 604, voiture de prestige d'une  
élégance raffinée.



La Peugeot 604 SL V6 séduit les amateurs de grandes berlines silencieuses et puissantes. Elle allie le charme, le réalisme, le raffinement et l'efficacité que bien des berlines d'un prix nettement plus élevé lui envient. La 604 SL V6 bénéficie d'un habitacle de sécurité judicieusement réparti pour 5 personnes, d'un vrai confort et d'un équipement complet d'origine qui ne craint aucune comparaison.

Le moteur 6 cylindres en V de la 604 SL est d'une puissance et d'une souplesse remarquables. La suspension à grande flexibilité avec une grande marge de sécurité vous donnera entière confiance dans sa tenue de route sensationnelle. La beauté de la 604 SL V6 attire le regard, son architecture est un modèle d'équilibre et d'harmonie. Découvrez les qualités uniques de la 604 lors d'un essai!

**Peugeot 604 SL V6**

Une alternative séduisante dans la classe des grandes voitures.

**BON**

A envoyer à  
Peugeot-Suisse SA.,  
3000 Berné 31

Je désire recevoir  
une documentation  
sur la  
Peugeot 604 SL V6

Nom  
Adresse  
NP/Localité

N6

**Hetako S.A. - Evionnaz**  
Industrie chimique

cherche

**ouvriers**

pour ateliers de fabrication.

Ecrire ou téléphoner à  
Hetako S.A., 1902 Evionnaz

Tél. 026/8 45 45 36-7609

**Hôpital du Samaritain, Vevey**  
cherche pour le 1er janvier 77 ou à convenir

**1 infirmière anesthésiste**  
**1 infirmière instrumentiste**  
**1 infirmière en soins intensifs**  
**2 infirmières en soins généraux**

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur offre détaillée avec copie du diplôme et des certificats au service du personnel, hôpital du Samaritain, 1800 Vevey. 22-167473

**NCR suisse, Sion**  
engage

**une secrétaire  
à la demi-journée**

De langue maternelle allemande avec connaissance du français.

Entrée le 1er janvier 1977.

Tél. 027/22 20 67 36-31566

Café Valaisia à Riddes cherche

**sommelière**

pour début décembre.

Congé le dimanche.

Tél. 027/86 25 44 36-31488

Cherchons pour station valaisanne  
**boucher  
qualifié**  
sachant travailler  
seul.  
Place à l'année ou à la saison. Entrée tout de suite  
Offre écrite sous  
chiffre P 36-303116 à  
Publicitas, 1951 Sion

**Appel d'offres**

Les autorisations officielles ayant été obtenues, le soussigné fait appel aux bureaux d'étude et entreprises intéressées à la réalisation d'un important complexe touristique à Nax.

Les bureaux d'études, ingénieurs, entreprises de construction, de préférence de domicile ou de siège à Sion et à Nax, sont invités à s'adresser au bureau.

**Michel Dubuis**  
Remparts 8, 1950 Sion  
Tél. 027/22 03 40 36-31565

Actualités  
MTV

# En vedette à prix Migros

## MIREXAL

La montre à ancre de qualité suisse



### Montre d'hommes

automatique, boîtier en acier, surface supérieure satinée, cadran de couleur argent, index lumineux, calendrier.

**90.-**  
au lieu de 110.-

### Montre de dames

automatique, boîtier chromé avec fond acier, cadran de couleur argent ou bleu acier, double date.

**90.-**  
au lieu de 110.-

Ces deux montres sont INCABLOC, donc antichoc, ainsi qu'antimagnétiques et étanches.

# MIGROS

### Annonces diverses

**A vendre**  
**jeep Willys**  
Expertisée  
Fr. 3900.-  
Tél. 027/22 69 93  
36-2439

### Citroën GS 1220 Club

1974, blanche  
18 000 km  
expertisée  
Tél. 022/36 31 80

### A vendre cyclomoteur Cilo Cross

neuf, roulé 120 km  
Fr. 900.-  
Tél. 027/38 19 12  
36-31548

**Occasion, à vendre**  
**fraise à neige**  
«Jacobsen», tractée  
4 vitesses, neuve  
Fr. 2400.-  
Tél. 027/38 19 12  
36-31548

### A vendre Mazda 1300 Estate

tourisme-camionnette  
1971, 68 000 km  
pneus neige  
Fr. 3600.-  
Tél. 027/38 19 12  
36-31548

### CITROËN CX 2200 Pallas

1976, vert métall.,  
10 000 km  
Garanties  
Tél. 022/36 31 80  
5377 Se

### Mercedes 250 SE coupé

Modèle 1966  
Tél. 021/24 94 83  
bureau  
021/54 13 65  
privé

### A vendre Kadett GT

Mod. 76, 9000 km  
Tél. 027/22 55 05  
22 73 09  
(privé)  
36-303117

### Privé vend Passat LS

mod. 75, 35 000 km  
parfait état,  
expertisée  
Tél. 027/21 56 51  
(bureau)  
38 23 84  
(appartement)  
36-51542

### Machines à coudre

occasions révisées et  
garanties, prix très  
intéressants.  
Tél. 027/22 71 70  
152.272.222

**A vendre**  
**une jument**  
de 11 ans, forte  
trotteuse, prime mi-  
litaire  
Tél. 027/31 16 51  
36-303108

**A vendre**  
**caisse enregistreuse**  
Hassler, peu utilisée  
Valeur neuve 3500.-  
cédée à 2500.-  
Maye-Flours  
Porte-Neuve 10  
Tél. 027/22 03 10  
36-4670

**A donner contre  
bons soins**  
**chien berger  
allemand**  
5 mois  
Tél. 027/43 26 46  
36-303115

**027/21 21 11**

vos annonces : Publicitas 027/21 21 11

# AFRIQUE DU SUD 1734.-

13 jours Fr. 1734.-  
22 jours Fr. 2054.-  
29 jours Fr. 2303.-



Des prix forfaitaires surprenants qui rendent aujourd'hui l'aventure sud-africaine particulièrement attractive. Sont inclus: vol direct en Jumbo-Jet de ligne, classe Economy, Zurich-Johannesburg et retour. (Vol de correspondance de Bâle ou Genève compris). Frais de transferts, logement et petit déjeuner anglais dans d'excellents hôtels, chambre avec bains. Les personnes qui logent chez des amis ou des parents profitent de tarifs spéciaux encore plus avantageux (durée max. du séjour: 75 jours). Des programmes complémentaires multiples et variés sont en outre offerts à des conditions intéressantes. Demandez le prospectus Rotunda Tours.

### Coupon d'Information:

Pour tous renseignements, envoyez ce bon à SAA, Rue du Cendrier 17, 1201 Genève, Tél. 022/316740 (si vous préférez appeler) ou à votre agence de voyages. NS

Nom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_  
NPA/lieu: \_\_\_\_\_



**SOUTH AFRICAN AIRWAYS**  
**WHERE NO-ONE'S A STRANGER.**

**Désormais vol Onestop Zurich - Johannesburg**  
en nouveau Boeing 747SP.



### Hôpital de la Providence, Vevey

cherche

**2 infirmières diplômées**  
en soins généraux

**2 infirmières instrumentistes**  
ou techniciennes de salle d'opération

Entrée: au plus vite ou à convenir.

Les personnes intéressées sont invitées à envoyer leurs offres ou à téléphoner à la direction de l'hôpital de la Providence, 1800 Vevey.  
Tél. 021/54 11 11

22-167458

# ALIMENTATION K

Rôti de porc jambon **14.90**  
le kilo

Carré de porc fumé **18.—**  
le kilo

Rôti haché 1er choix **8.90**  
le kilo

Pois et carottes des Gourmets fins Hero **2.50**  
la boîte de 870 g

# KUCHLER-PELLET s.a.

aux galeries du midi sion.

Grand choix de skis piste et promenade

## CURDY Sport Sion

Avenue des Mayennets 10 Tél. 027/22 29 55

### Machines à coudre

neuves de démonstration, cédées avec très gros rabais  
**Garantie 10 ans**  
Occasions avec 1 an de garantie

Elna I	140.—
Pfaff ZZ	320.—
Bernina ZZ	280.—
Singer aut.	415.—

Facilités de paiement  
Envoi 15 jours gratuitement à l'essai

Agence Vigorelli  
1004 Lausanne  
Tél. 021/37 70 46

**Noix tessiennes** récolte 1976  
Fr. 3.— le kilo dans sacs de 5 - 10 - 15 kg plus port.  
Arturo Delucchi Exporte  
6822 Arogno (TI) 85-40725

**Bras libre. Points fonctionnels. pour Fr. 690.—**



Singer a également pour vous le modèle qu'il vous faut.  
**Location Fr. 26.— par mois**

**CENTRE À COUDRE SINGER**

**A. Jacquier**  
Rue de la Grande-Dixence 17  
**1950 Sion**  
**027/22 67 68**

Nous achetons

**machines à coudre**

toutes marques, même en mauvais état

Tél. 021/37 70 46

## Pour fr. 901.—, Air Canada vous conduit en Jumbo B-747 à Montréal, aller et retour.

A Toronto pour fr. 967.—, à Calgary/Edmonton pour fr. 1131.— et à Vancouver pour fr. 1213.—, aller et retour. A part cela, notre programme comporte 26 autres destinations au Canada et 10 aux USA, à des prix très avantageux, car ils se calculent au tarif APEX. Cela signifie simplement que vous réservez et payez votre billet au moins 2 mois avant le début du voyage et que vous devez rester au Canada ou aux Etats-Unis entre 22 et 45 jours.

Frais d'annulation éventuelle: fr. 195.— ou 10% du montant payé, le plus grand des deux.

Les prix ci-dessus sont valables jusqu'à mars 1977, sous réserve d'approbation gouvernementale et de changements de tarifs.

Par ailleurs, vous pourrez prendre, cinq jours par semaine (excepté mardi et mercredi) un vol direct vers Montréal et Toronto, assuré par les avions de ligne Air Canada ou Swissair. Chacun de ces jours, un gros porteur - Jumbo B-747 ou DC 10 - décollera de Zurich exactement à la même heure: à 12 h 55 précises.

Renseignez-vous auprès de votre agence de voyages ou envoyez-nous le coupon ci-dessous.

**Au plaisir de vous accueillir.**

Je voudrais en savoir davantage à propos:

- des tarifs APEX       ski sauvage en hélicoptère  
 des voyages hockey sur glace       des voyages à Hawaii

N° 7

Nom: \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_

NP/Lieu: \_\_\_\_\_

## AIR CANADA



A envoyer à:  
AIR CANADA, 1-3 rue de Chantepoulet, 1201 Genève, tél. 022/31 49 80

## Essence libre service ...pour rouler à bon compte

normale **-91** super **-95**

Faites le plein meilleur marché!

**Economisez en plus 3 ct/l!**

avec notre carte de fidélité (un lavage valeur Fr. 8.— pour 250 litres)



Centre

Eurogas

Route du Simplon 74  
1920 Martigny  
Tél. 026/2 31 37

## Profitez maintenant

**Pneus neige** grandes marques à des conditions très avantageuses

## VIGNERONS AMENDEMENT ORGANIQUE



Riche terreau de compost de gadoues entièrement fermenté, inodore et nettoyé. Idéal pour restructurer et enrichir le sol de vigne. 40 % de matière organique.

**PRIX DE LANCEMENT**

FERTISOL 25, le sac de 35 kg env., Fr. 5.20\* (contient 25 % de tourbe)

FERTISOL 50, le sac de 35 kg env., Fr. 5.80\* (avec 50 % de fumier de cheval)

\* franco fabrique de Penthaz VD

Vente en vrac sur demande.

Commandes et renseignements:  
Fertisol SA, route du Châtelard 54  
1018 LAUSANNE, tél. 021/36 72 72  
ou heures repas 021/28 64 21

22-1233

## Il peut vous coûter cher de ne pas connaître la différence entre un crédit et le crédit Rohner

Nous sommes meilleur marché - comparez!

**Nouveau!**

**Télécrédit 022 28 07 55**  
Appelez - commandez le crédit par téléphone - le paiement suit dans le plus bref délai. Encore plus rapide à nos guichets.

Je préfère recevoir discrètement par poste votre documentation.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

NP/Lieu \_\_\_\_\_ Adresse \_\_\_\_\_



## Banque Rohner SA

1211 Genève 1, 31, rue du Rhône, Tél. 022 28 07 55

587

Grain de sel

# Le grain de sable...

— Certaines personnes sont obsédées, tourmentées, sans cesse alarmées. A cette catégorie appartient l'un de mes amis. Jamais détendu, ce gars-là ! Il se fait du mouron pour tout et pour rien...

— Il y a des gens comme ça. Des inquiets, des anxieux, qui se « rongent les sangs » dans l'incertitude sinon dans l'attente. Ils se font de la bile par peur d'être un peu moins habiles que les autres ; peut-être pour des raisons qui nous échappent. Eux-mêmes connaissent-ils exactement l'origine de leurs tracas ? Difficultés ? Préoccupations ? C'est cela, sans doute. Affaires de famille !... Affaires de cœur !... Affaires d'argent ! Tout est possible. Excès de sensibilité ou de timidité ?

Ce qui paraît être une bagatelle pour vous et moi est vu comme une montagne par les gens absorbés par les soucis ou troublés par des inquiétudes qui deviennent vite des angoisses. « Fiche-toi de ça ! », me disait un artiste-peintre débonnaire et bon vivant. J'ai essayé cette formule quand les soucis me tourmentaient trop. Elle fut magique dans l'application. Si bien que je ne m'autorise pas à la garder dans un tiroir aux secrets. Je la donne à qui veut la prendre et l'adopter. Mais ne confondons rien ! Cela ne veut pas dire qu'il faille tout envoyer par-dessus bord et tout-à-coup, s'en foutre joyeusement au point de ne songer à rien d'autre qu'aux agréments et aux plaisirs. Faut pas exagérer dans un sens, ni dans l'autre ! Trop de soucis, c'est malsain ! L'anxiété se soigne comme les obsessions. Il importe d'abord d'avoir confiance en soi et si ça ne va pas, eh bien, il faut demander à un toubib de réviser la mécanique nerveuse. Car c'est bien là qu'il peut trouver un grain de sable dans les circuits.

Isandre

## SOIRÉE ANNUELLE DE L'HARMONIE MUNICIPALE

SION. — Samedi soir, à la salle de la Matze, cent trente personnes ont participé à la soirée annuelle de l'Harmonie municipale. C'est maintenant une tradition bien établie : l'Harmonie organise sa soirée la veille de la fête de la Sainte-Cécile.

Le président Félicien Métrailler a relevé la présence de MM. Félix Carruzzo, président de Sion, Bernard de Torrenté, président de la Bourgeoisie de Sion et Madame, Cécil Rudaz, directeur, Bernard Rittner, sous directeur et Madame, Michel Dubuis, conseiller communal, membre d'honneur et Madame. Il a rappelé les principales décisions prises lors de l'assemblée générale du 5 octobre dernier. Le comité a décidé, d'autre part, d'équiper le local de répétition d'une installation de stéréo, qui permettra à l'avenir d'auditionner sur disque ou cassette les pièces qui sont à l'étude ou prévues pour le programme musical. Il y a quatre ans, un appareil pour l'accord des instruments a été acheté. Le local de répétition a été équipé de nouveaux pupitres, ceci sans prélever le moindre montant de la caisse de la société, grâce au dévouement du membre d'honneur Amy Pierroz. Etant donné la générosité des amis de l'Harmonie, une souscription va être lancée pour le paiement de l'installation stéréo. Après avoir félicité le directeur et le sous-directeur, M. Métrailler a remercié et félicité les membres actifs tout en souhaitant que la fréquentation des répétitions soit plus régulière, car il ne reste plus que trois mois avant le concert annuel.

M. Félix Carruzzo a apporté les félicitations de la part de la municipalité. Il a lancé un appel, en tant que président du comité d'organisation du 100<sup>e</sup> anniversaire de l'Association cantonale des musiques valaisannes, à tous les membres de l'Harmonie de participer à cette manifestation pour en assurer sa réussite.

A son tour M. Bernard de Torrenté a relevé les liens d'amitié qui unissent la Bourgeoisie et l'Harmonie, tout en regrettant d'être pour la dernière fois à l'Harmonie comme président de la Bourgeoisie de Sion. M. Flavien de Torrenté, membre d'honneur, avec son humour habituel, a rappelé ses quarante-deux ans passés à l'Harmonie municipale comme membre actif.

Pour les septante répétitions et prestations durant la saison musicale 1975/1976, le prix d'assiduité a été remis aux musiciens suivants :

MM. Marcel Germanier et Jules Coudray : aucune absence ; MM. Erwin Tschopp et William Barma : une absence ; MM. Raoul Haenni, Gérard Pannatier et Willy Breggy : deux absences ; MM. Fernand Boillat, Mau-

rice Crettenand, Albert Karlen, Jean Rossier Félicien Métrailler : trois absences ; M. Aloïs Torrent, tambour : une absence.

Un cadeau a été remis à M. Jean-Claude Bétrisey-Beney, moniteur des tambours, à l'occasion de son mariage. Les musiciens

suivants ont été fêtés : Gérald Launaz (10 ans), Roland Rappaz (5 ans), Christian Maserrey (5 ans) d'activité.

La soirée fut un succès, et tous les participants ont apprécié la choucroute garnie si bien servie par M. Lamon.

## Un fanion pour la société de tir « Les Carabiniers »

SAINT-GERMAIN. — La société de tir « Les Carabiniers », pour ses 25 ans d'existence, s'est donnée un magnifique fanion qui a été

### Le conseiller fédéral Chevallaz à Sion



Vendredi 28 novembre, à 17 h. 30 la Fédération économique valaisanne organise une conférence publique à la salle des congrès de la Caisse d'Epargne, à Sion.

L'orateur invité est le conseiller fédéral Georges-André Chevallaz qui traitera du thème : « Economie, finances fédérales et TVA ».

La population est cordialement invitée à y assister.

béni et inauguré dimanche. Il y a un quart de siècle, une trentaine d'amis, mordus du tir, ont fondé ce nouveau groupement qui a été présidé successivement par MM. Ernest Dubuis, Henri Luyet et dès 1958 par M. Justin Torrent.

La société compte aujourd'hui 150 membres. Elle a participé aux tirs fédéraux de Lausanne et de Thoune. En 1965, elle a demandé son adhésion au groupement des quatre districts. Elle a remporté deux années consécutives le challenge deuxième catégorie ainsi que cette année. En 1971, M. André Tacchini, vice-président, décrochait le titre de champion valaisan. Les jeunes tireurs en défendent vaillamment les couleurs.

Lors du tir fédéral de Thoune en 1969 la société « Les Carabiniers » se classait 37<sup>e</sup> sur 420 sections. Lors de la remise du prix de section et de la couronne, ses deux délégués étaient les seuls à ne pas se présenter avec un drapeau ou un fanion. Touchés dans leur amour-propre, ils décidèrent, lors de leur retour en Valais, de faire confecturer un drapeau. La souscription qui fut ouverte dépassa rapidement tous les espoirs.

Le projet du fanion fut dessiné par le regretté Fernand Luyet, historien et peintre saviésan. Ce magnifique fanion a été béni lors de la grand-messe de dix heures. Les deux sociétés de tambours : La Liberté et Les Tambours de Savièse ont rehaussé de leur présence cette manifestation toute simple mais combien évocatrice.

Le nouveau fanion a été apporté à l'église par M. Othmar Zuchuat, conseiller, l'un des membres fondateurs, entouré de M<sup>me</sup> Antoinette Torrent, marraine et de M. Joseph Héritier, parain.

Dorénavant la société de tir « Les Carabiniers » sera fière d'entretenir son beau fanion lors des déplacements ou manifestations diverses.

**REDACTION DE SION**  
Gérald Mabillard  
Téléphone 027/23 30 51 (int. 25)  
Avenue de la Gare, 1950 Sion  
App. tél. 38 23 47, 1961 Champlan

Gérald Rudaz  
Téléphone 027/23 30 51 (int. 25)  
Avenue de la Gare, 1950 Sion  
App. tél. 22 32 06, route du Rawyl, 1950 Sion

### Blocage-financement des vins

Les encaveurs qui désirent participer au blocage-financement des vins de la récolte 1976 sont priés de s'annoncer auprès du Service cantonal de la viticulture, case postale 288, 1951 Château-neuf jusqu'au lundi 29 novembre 1976. Aucune inscription ne sera reçue après cette date.

Commission cantonale pour le blocage des vins

## Evolution du chômage en Valais

SION. — L'Office cantonal du travail vient de communiquer une statistique sur l'évolution du chômage dans notre canton. Voici ces intéressantes considérations :

année	chômage complet	heures de chômage partiel
1975		
septembre	102	19 600
octobre	160	39 900
novembre	262	35 900
décembre	612	44 500
1976		
janvier	1 571	70 700
février	1 775	67 900
mars	500	40 750
avril	266	50 200
mai	214	33 500
juin	148	13 800
juillet	126	8 900
août	115	8 500
septembre	123	8 000
octobre	136	9 800

Les mois prochains le nombre des chômeurs va augmenter car certains secteurs économiques, comme la construction et le génie civil, eu égard aux conditions atmosphériques, devront arrêter maints travaux.

**Jacques Sauthier**  
**Relais du Simplon**  
Pont-de-la-Morge  
avise sa fidèle clientèle que son restaurant est fermé

aujourd'hui 23 novembre pour cause de réfections

# Concert de Noël: Alain Morisod et son orchestre à Sion

SION. — A l'approche de l'hiver et des fêtes de fin d'année, Alain Morisod et son orchestre nous convient à nouveau à leur traditionnel concert de Noël, qu'il n'est plus guère besoin de présenter maintenant, tant le succès remporté l'an dernier a été retentissant.

Nous avons le plaisir de pouvoir écouter ce concert à l'église Saint-Guérin de Sion, le mardi 30 novembre 1976 à 20 h. 30. Le

même jour, Alain Morisod dédicacera ses disques au magasin MMM Métropole, à Sion, entre 17 et 18 heures.

1976 aura été une étape importante dans la vie de ce musicien suisse dont l'audience internationale est sans cesse grandissante. Près de deux cents galas et deux grands voyages — les Etats-Unis et le Brésil pour la cinquième fois ! — ont ponctué en effet une année bien remplie. Et à cette occasion,

Alain Morisod nous propose deux albums 33 tours. L'un consacré aux plus belles mélodies de Noël — Douce nuit, Minuit chrétien, Petit papa Noël, etc. L'autre fidèle au style de notre musicien et dont le titre-phare s'intitule « Par un matin d'amour ».

Dans cet amical rendez-vous que constitue ce concert de Noël, Alain Morisod a conçu un programme entièrement nouveau, distillé avec leur virtuosité habituelle par Raoul Schmassmann et sa merveilleuse trompette ainsi que Mady Rudaz et sa voix cristalline et envoûtante.

Du reste, la remarquable cohésion de cette formation provient du fait que tous les musiciens jouent ensemble depuis plusieurs années, avec une complicité et un plaisir de jouer qui se communiquent au public dès les premières notes. Au programme de ce concert : Félix Leclerc, St-Preux, Johnny Cash, Gilbert Bécaud et Alain Morisod bien sûr, qui nous interprétera ses plus belles compositions.

Aussi gageons une fois de plus, que comme l'a écrit un critique musical au sujet du concert de l'an dernier, le public découvrira que la musique « légère » peut être un joyau et l'église un écrin parfaitement adapté à la mettre en valeur.

Location : MMM Métropole (Service clientèle), avenue de France 14, Sion, téléphone (027) 22 03 83

### Avis officiel de la commune de Sion

En prévision des élections communales des 5 et 12 décembre 1976, il est rappelé aux électrices et électeurs sédunois qu'ils doivent être en possession de leur carte civique pour voter.

En cas de perte ou de détérioration de ce document, prière de s'annoncer au bureau du contrôle des habitants en vue d'obtenir une nouvelle carte :

**Adresse :** rue des Remparts 6, 1<sup>er</sup> étage  
**Délai :** mardi 30 novembre 1976 à 18 heures

L'administration

Parti démocrate chrétien de Sion

## Assemblée générale

Mardi 23 novembre 1976 à 20 h. 30

### à la Matze

- \* Désignation des candidats au conseil communal
- \* Juge et vice-juge

Une audace réfléchie ce n'est pas promettre c'est réaliser

**PDC**  
SION



## TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

# HARO sur l'AVA !

Sous les titres « Ces Valaisans qui se disent artistes » et « Où sont les artistes ? » deux journalistes de notre canton administrent des volées de coups de triques aux membres de l'Association valaisanne des artistes ayant exposé leurs travaux à Sion, dans l'église des Jésuites.

Sans aménité aucune on s'attaque aux œuvres exposées, aux panneaux utilisés, à l'éclairage du local, aux prix, aux vers libres placés en tête du catalogue de l'exposition. Quelle avalanche de critiques en un court article !

Tous les artistes ne sont pas mis dans le même sac ! « Ce qui frappe dans cette exposition et dans l'AVA elle-même, c'est à quelques exceptions près, l'absence d'artistes » dit l'un des entrefilets. L'honneur de tous est donc sauf : les artistes étant généralement des gens infatigés et sans complexes, chacun se classera dans les exceptions !

L'AVA qui vivote péniblement, sans appui, sans soutien des pouvoirs publics, se sabordera-t-elle après ces coups de boutoir ? Nous ne le pensons pas.

Reconnaissons que des œuvres insipides ou élaborées malhabilement ont été ac-

crochées cette fois aux cimaises. Espérons qu'à l'avenir le comité de l'AVA que préside Jean-Paul Zeller, professeur à l'Ecole cantonale des beaux-arts, fera appel à un jury compétent qui saura écarter les travaux qui ne devront pas figurer dans une exposition.

L'auteur de l'un des articles se demande pour quelles raisons les artistes valaisans boudent l'AVA ? En voici une : ce groupement n'a été, pour nombre d'entre eux, qu'une antichambre qu'ils ont prestement abandonnée après avoir été admis dans une association suisse plus sélecte à leurs yeux, l'AVA leur paraissant, après cette promotion, formée d'artistes de deuxième cuvée. Il y a du snobisme dans cette attitude.

Posons pour terminer deux questions aux journalistes : pourquoi boudent-ils nos vernissages ? Pourquoi ne publient-ils pas des comptes-rendus objectifs de nos manifestations ? Une critique est toujours bénéfique quand elle nous montre le mauvais... et le bon côté des choses.

Un exposant membre de l'AVA

## Ça traîne...

CHAMPSEC. — La banlieue d'Outre-Rhône a attendu « son école » depuis de longues années. Et pourtant, les interventions, les contacts et les démarches auprès de l'autorité communale se sont multipliés. Conscience de la nécessité de doter tout ce secteur d'une école, l'autorité communale a décidé la construction d'un bâtiment scolaire. Le responsable d'une entreprise, qui a participé à la construction du gros œuvre de cette nouvelle école, nous disait : « Tout au long des mois, il a fallu accélérer les travaux afin de ne prendre aucun retard car ce bâtiment scolaire doit être occupé dès la rentrée des classes de la saison scolaire 1977-1978. »

Or, depuis la pose du sapin, marquant la fin de la construction du gros œuvre, les travaux ne se poursuivent pratiquement plus.

On peut se poser les questions suivantes :

- Est-ce que les travaux des divers aménagements intérieurs n'ont pas encore été adjugés ?
- Les premiers froids constatés ces derniers jours interdisent-ils de poursuivre ces travaux ?
- Les entreprises intéressées ou mieux adjudicatrices de ces travaux, sont-elles occupées sur d'autres chantiers en cours ? Conserveraient-elles les travaux de l'école de la banlieue d'Outre-Rhône comme une poire pour la soif ?

# Cord au mètre



Cord: le tissu dont tout le monde parle. Aussi trouverez-vous dans nos magasins un choix énorme de Cord coton de toute dernière mode. Nombreux coloris unis et actuels en trois différentes largeurs de rayures. Impressions modernes dans plus de 30 dessins et coloris très plaisants.

Quelques exemples pour une utilisation idéale:

Les magasins spécialisés où l'on trouve la mode de toute l'Europe



## CONTIS

A SION AU CENTRE COMMERCIAL METROPOLE

Genève, Balexert, Lausanne, Vevey, Sion, Bern, Luzern, Winterthur, Zürich

**SION**  
**Vendredi**  
**26 nov.**  
 à 20 h. 30

**Grande salle**  
**de la Matze**

**GRAND**  
**LOTO**

5 lots par série

25 séries

Fr. 25.-  
 (Valeur Fr. 78.-)

- 1 semaine vacances à Zermatt pour 2 personnes

1 Week-end à Montana pour 2 personnes

25 jambons  
 50 fromages du Valais  
 25 viandes séchées

Harmonie municipale de Sion

36-31199

OCCASION ! A saisir

A vendre avec gros rabais

**magnifique lot de tapis**

Rabat et Ayt Oizguitte, faits main. Tous avec certificat d'origine et de garantie. Toutes grandeurs. Tous coloris.

Tél. 027/23 19 80 dès 12 h. 30  
 36-31426

A vendre de particulier, à Sion, dans immeuble récent

**un studio**

non meublé, avec cave et place de parc

Prix intéressant

Ecrire sous chiffre P 36-31328 à Publicitas, 1951 Sion

A saisir à Sion magnifique

**appartement résidentiel 5 1/2 pièces**

grand confort, très bien situé

Ecrire sous chiffre P 36-303114 à Publicitas, 1951 Sion



Toutes vos annonces par Publicitas 21 21 11



## Détournement de mineures

Copyright by Presses de la Cité Paris, et Cosmopress, Genève



MICHEL COUSIN

76

Au point où nous en étions, j'approuvai de la tête. Heurteaux... enfin, le pseudo-Heurteaux, dans cette partie de son plan, devenait carrément génial.

INTERLUDE

Le commissaire et l'inspecteur acceptèrent la tasse de café proposée par le couple qui

les hébergeait momentanément, eux, un opérateur de prises de vues et une caméra portative chargée de pellicules ultra-sensibles.

Dès que M<sup>e</sup> Ermelin l'eut prévenu de l'appel de Titus et l'eut informé que le rendez-vous était fixé pour une heure du matin à l'angle de la rue de Crimée et de la rue Manin, Grangier avait déclenché tout son dispositif. Tout en lui faisant observer qu'il prenait un risque considérable, l'avocat avait accepté de collaborer avec lui.

A une heure moins cinq, une voiture placée par Grangier presque à l'angle fixé et sous un réverbère, devait quitter son stationnement et Ermelin arrivant dans sa Rover devait s'y garer aussitôt. L'emplacement était juste en face des fenêtres de l'appartement occupé par Grangier et la caméra.

Le commissaire n'avait évidemment pas placé de voitures dans un périmètre de cinq cents mètres, mais au-delà de ce périmètre, tout le quartier était littéralement quadrillé

et celui qui viendrait au rendez-vous chercher la valise avec l'argent, ne pouvait pas échapper à la surveillance qui était préparée.

L'appartement des Lesueur, où il se trouvait pour le moment, avait été choisi parce qu'il était habité par un couple de fonctionnaires en retraite sur la discrétion desquels on pouvait en principe compter.

Depuis minuit trente, dans le salon du petit logement, toutes les lumières étaient éteintes et seules les extrémités des cigarettes rougeoyaient dans l'obscurité. L'appareil de prise de vues était braqué sur une vieille 203, celle qui devait laisser sa place à la Rover d'Ermelin.

Dans la rue, les passants comme les automobiles se faisaient de plus en plus rares et tous les cafés avaient baissé leurs rideaux. C'était un quartier où la vie commençait de bonne heure.

A suivre

**AEBI fait fondre le prix de la neige avec sa nouvelle turbo-fraise SF2 aux grandes capacités au prix imbattable**



**AEBI**

Vente et service par :

Sion	Max Giroud	Tél. 027/22 43 36
Sierre	Rémy Constantin	Tél. 027/55 01 82
Martigny	Marcel Crot	Tél. 026/ 2 31 58
Vionnaz	Henri Richoz	Tél. 025/ 7 42 07
Sembrancher	Jacques Voutaz	Tél. 026/ 8 94 48
Vissole	Voutaz, mach. agr.	Tél. 027/65 18 58
Leytron	Michel Carruzzo	Tél. 027/86 24 70

**AEBI SF1** turbofraise pour la famille. La plus puissante parmi les petites, maniable et élégante. Autres modèles: Turbofraise AEBI SF2 pour le professionnel, machines combinées pour lame et fraise à neige.



**AEBI**

**Démonstration sur demande sans engagement**

Location à Blonay  
Libre tout de suite ou à convenir

**appartement 5 pièces**

Confort moderne, cave, garage, vue magnifique.

Prix par mois : Fr. 1100.- charges et garage compris.

S'adresser au :  
037/52 32 33 ou  
021/53 13 23 17-876

Villars-sur-Ollon-station

**appartement 3 ch.**

meublées, cuisine aménagée, cave, garage, vue magnifique tranquillité

Pour traiter : Fr. 45 000.-

Pour tous renseignements écrire à :  
**Electricité SA Romont**  
Route de Fribourg 26  
**1680 Romont**  
Tél. 037/52 32 33 17-876

A vendre sur la colline de Lentine (Ormône) (à 4 km de Sion) dans petit immeuble locatif (construction 1970)

**appartement 4 pièces**

au 1<sup>er</sup> étage. Vue extraordinaire Très tranquille  
**Prix Fr. 92 000.-**  
Possibilité d'hypothèque  
**Agence Imm. Robert Sprenger**  
13 ch. des Collines, 1950 Sion  
Tél. 027/22 52 75 ou 22 62 53 aux heures des repas 36-220

De nos dépôts et magasins de Sion

**Machines à laver le linge**

dès Fr. **790.-**

D'autres machines avantageuses dans les marques suivantes :

**Zoppas, Zanussi, Frigidaire, Philco, Blomberg, AEG Lavamat Querop**

**Gasser Frères Sion**

Magasin rue du Grand-Pont 24

Une maison sédunoise à votre service  
Tél. 027/22 80 29

A louer dans quartier tranquille, route du Rawyl, Sion

**studio**

avec cuisinette, bains et entrée  
**Fr. 240.- plus charges**  
Libre dès fin décembre 1976, ou à convenir  
Renseignements téléphoniques au :  
**027/22 11 90 aux heures de bureau**  
36-4692

**Parking**

Il reste quelques places disponibles au parking de la gare (on loue aussi à l'année)

S'adresser :  
Centrale des locations  
Place de la Gare 2  
Sion  
Tél. 027/22 85 77  
36-1116

**Affaires immobilières**

A vendre à Sion

**appartement 150 m2**  
avec terrasse

**dépôt 480 ou 650 m2**

Possibilité d'agrandir, avec bureau et petit magasin de vente, quai, monte-charges. Accès facile, situation 1er ordre.

Ecrire sous chiffre P 36-31602 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à 10 minutes de Martigny

**5 pièces** (maison villageoise) avec garage, dès Fr.350.-

Libre immédiatement

Tél. 026/5 30 06  
dès 18 h. 30  
36-425606

A louer à Sion avenue Tourbillon

**appartement 3 1/2 pièces**

Loyer avantageux.

Pour traiter, s'adresser au  
027/22 34 64

A louer à Sion-centre à jeune fille

**jolie chambre meublée** confort.

Tél. 027/22 31 18

Particulier cherche à Savièse-Mayens-de-la-Dzou

**chalet** (éventuellement appartement), pour 4-5 mois, dès juin 1977

Tél. 026/4 22 51

**Invitation à comparer!**

- Aération pulsée
- Alternateur
- Appuis lombaires sur sièges avant
- Carrosserie zinguée à chaud
- Ceintures de sécurité trois points, automat.
- Chauffage commandé par thermostat
- Clignoteurs de panne (ou de détresse)
- Colonne de direction de sécurité
- Conduites des circuits de freinage en alliage spécial
- Direction à crémaillère
- Double circuit de freinage, système 2 x 3
- Eclairage du coffre
- Frein à main indépendant
- Glace arrière chauffante
- Inclinaison réglable des sièges avant
- Lampe-témoin de choke
- Lave-glace électrique
- Maître-cylindre de frein avec piston bi-étagé
- Montre à quartz
- Pare-brise en verre feuilleté
- Pare-chocs avec amortisseur absorbant l'énergie cinétique
- Phares halogènes
- Pneus ceinturés acier
- Protection contre les chocs latéraux
- Quatre freins à disque assistés
- Régulateur de freinage sur chaque circuit
- Réservoir d'essence avec vase d'expansion
- Réservoir d'essence placé en zone protégée
- Rembourrages difficilement inflammables (en cuir sur divers modèles)
- Sièges avant réglables en hauteur
- Système d'échappement partiellement alum.
- Témoin de défaut d'un circuit de freinage
- Témoin de fonctionnement du circuit élect.
- Témoin de frein de stationnement
- Témoin de ceintures de sécurité «Fasten seat belts»
- Toit pourvu d'arceaux de sécurité
- Verrou de marche arrière
- Verrous de ceintures éclairés
- Verrous de sécurité-enfants dans les portes arrière
- Zones déformables à l'avant et à l'arrière

Tout cela fait partie de l'équipement de série de tous les modèles Volvo des gammes 240 et 260. Et la liste est loin d'être complète!

**VOLVO** *Heja!*  
**Elle supporte toutes les comparaisons!**

**Volvo 242 - 244 - 245 - 264 - 265**  
12 mois de garantie sans limitation kilométrique.

1950 Sion : Garage de l'Aviation SA, Vultagio Frères  
Tél. 027/22 39 24 - 027/22 97 40  
3902 Gils : Garage Valaisia, R. Kummer, tél. 028/3 43 40.  
3960 Sierre : Garage Bruttin Frères, tél. 027/55 07 20.

**2<sup>e</sup> pilier obligatoire?**

**Avec Preval, votre argent ne travaille que pour vous: Preval est gérée par des Valaisans, pour les Valaisans, sous la surveillance de l'Etat du Valais.**

Preval est une fondation autonome valaisanne, créée pour offrir aux entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs, viticulteurs et indépendants de notre canton, le maximum d'avantages aux meilleures conditions possibles. Entre autres • En contact direct: libre choix de votre plan de prévoyance, réellement sur mesure, pour votre personnel et les cadres de votre entreprise • Prestations étendues à tous les risques que vous souhaitez couvrir, à des conditions collectives privilégiées • Compression des frais d'administration: pas d'immeubles somptueux, pas de super-direction générale, ni de commissions d'acquisition à payer • Cotisations en fin de mois: vous ne payez rien d'avance • Rentabilisation supérieure de votre argent par le choix des meilleurs placements du moment • Droit de contrôle et participation aux décisions du conseil de fondation par vos délégués • Pas de contrat à long terme: libération, rétrocession, transfert et toutes modifications possibles. Même si vous avez déjà créé votre propre fonds de prévoyance, Preval peut contribuer à mieux le rentabiliser!



Adhérez vous aussi à la fondation communautaire de prévoyance professionnelle Preval, gérée par la

**BCS**

**Banque Commerciale de Sion SA.**  
Seule banque privée du Valais central, la BCS pratique depuis plus de 100 ans une saine politique de gestion et n'investit qu'en Valais - pour votre profit aussi.

Optez aujourd'hui pour Preval - vous paierez toujours moins demain! Expédiez ce BON - ou appelez tout simplement le 027/22 27 21 pour un contact direct, personnel.

**BON-DOCUMENTATION**

**preval**

Veuillez me faire parvenir, sans engagement, votre documentation "10 bonnes raisons d'opter aujourd'hui pour Preval". Expédiez votre BON à Preval, Rue de Lausanne 15, 1950 Sion.

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Rue, N° \_\_\_\_\_  
NPA \_\_\_\_\_  
Localité \_\_\_\_\_



**Baisse**

**Sucre fin**

kg **1.20**

**la Source**

**Jeudi 25 novembre à 20 h. 15**  
**Rest.-snack Coop City Sion**  
**Séance d'information**

« Les différents procédés de nettoyage mis au service de la ménagère »



Exposé d'un spécialiste de la maison Texsana, le service de nettoyage soigné... rapide... avantageux... de Coop City !

- Les connaissances fondamentales de toute forme de nettoyage, précédées d'un bref historique de cette technique
- Les règles à respecter pour les articles textiles munis d'une étiquette d'entretien
- La dénomination des symboles d'entretien figurant sur chaque vêtement, très importante lors de leur achat

Ce cours d'instruction vous permettra d'acquérir les éléments essentiels, afin d'assurer à vos vêtements un entretien parfait. Il sra suivi d'une présentation pratique.

**Chaque participant recevra de la maison Texsana un bon d'une valeur de**

**5.-**

offert pour tout nettoyage chimique (excepté daim et cuir)

Entrée libre Distribution gratuite de produits de lessive

Les grands magasins **coop city** Sion

**Enchères publiques volontaires**

Les hoirs de feu Jean-Marie Bétrisey, de Jean-Baptiste, et Mlle Judith Bétrisey, de Jean-Baptiste, à Saint-Léonard, mettront en vente, par voie d'enchères publiques libres, et volontaires, qui se tiendront

**le vendredi 26 novembre 1976**  
**dès 19 heures**

au buffet de la Gare, à Saint-Léonard, les immeubles suivants :

**Sur Saint-Léonard :**  
 Chapitre de Jean-Marie Bétrisey de Jean-Baptiste  
 Art. 3025, fol. 30, No 16, Maggières  
 vigne 362 m2 Fr. 724.-  
 Art. 3690, fol. 6, No 33, Fangués-Zénayaz  
 pré 470 m2, Fr. 376.-  
 Art. 3011, fol. 5, No 137 A, Pré-N. Fangués III  
 pré(levant) 1345 m2, Fr. 1749.-  
 Art. 3535, fol. 30, No 17, Maggières  
 vigne 40 m2, Fr. 80.-  
 Art. 2484, fol. 30, No 21, Maggières  
 vigne 80 m2, Fr. 160.-  
 Art. 2149, fol. 30, No 19, Maggières  
 vigne 18 m2, Fr. 36.-

Chapitre de Judith Bétrisey de Jean-Baptiste  
 Art. 562, fol. 6, No 27, Fangués-Zenayaz  
 champ 988 m2, Fr. 1087.-  
 Art. 3011, fol. 5, No 137 B, Prés-Neufs Fangués III  
 champ-pré ouest 1347 m2, Fr. 1749.-

Prix et conditions seront donnés à l'ouverture des enchères.

P.o. François-Joseph Bagnoud  
 notaire, 3960 Sierre

Occasions à saisir !

**Portes basculantes**

224 x 190 cm	300.-
240 x 195 cm	350.-
240 x 200 cm	350.-
240 x 240 cm	300.-
250 x 225 cm	300.-
250 x 240 cm	350.-

Splendide **salon cuir**  
 neuf, de classe, grand confort, prix exceptionnel, Fr. 3950.-

Zufferey, Lausanne  
 Tél. 021/25 07 71  
 27 88 12  
 22-308498

Tél. 021/37 37 12  
 109.119.636



**MACHINES A LAVER**

linge et vaisselle automatiques neuves, avec légers défauts émail

**GROS RABAIS**

Vente ou location **Fr. 30.-** par mois

Réparations toutes marques



Sion 027/23 28 83  
 Martigny 026/2 45 19

**Nouvelliste** ➔ **vosre journal**

**Opel Manta**  
**Maintenant**  
**livrable de suite!**



**Opel Manta.**  
**Le coupé à succès de l'année.**



Algie Garage des Mosses; Martigny J.-J. Casanova; Sion Garage de l'Ouest.  
 et les distributeurs locaux à: Ardon Garage du Moulin, Bex Garage J.-J. Chérix, Chesières Garage d'Orsay S.A., Chippis Garage de Chippis, Fully Garage Carron, Naters Garage du Simplon, Raron Autoval SA, Saas Grund Garage de Mattmark, Saint-Maurice P. Simeon, Täsch Garage Saint-Christophe, Ulrichen Garage Nufenen, Veyras-sur-Sierre Autoval SA, Villeneuve Garage du Simplon.

**oreiller** SPORTS  
 VERBIER  
 Tél. 026/7 12 72

**Grand choix de**  
**skis d'occasion**  
**et fin de série**

Notre camion sera à votre service pour la vente mercredi 24 novembre

➔ à **Liddes** de 9 h. à 11 h.  
 à **Orsières** de 12 h. à 15 h.  
 à **Sembrancher** de 16 h. à 18 h.

## Une station d'épuration, ça ne marche pas tout seul !

Avoir une station d'épuration des eaux dans sa commune, c'est bien. Savoir que quelqu'un de compétent s'emploie à veiller à son fonctionnement, c'est mieux. Un raisonnement qu'ont tenu, il y a quatre ans, ceux qui ont constitué le Groupement romand des exploitants de stations d'épuration (GRESE), une association qui rassemble aujourd'hui des responsables ayant en main 90 % de la capacité des installations en Suisse romande. Le mois dernier, le GRESE tenait son assemblée générale à Pully.

Un Lausannois, qui vide son évier après y avoir nettoyé la vaisselle dominicale, n'a pas de soucis à se faire. Au bout des tuyaux, une station d'épuration se chargera de rendre la vie à l'eau sale qu'il a consommée. A peu près 50 % de la population romande est dans ce cas ; l'épuration est entrée dans la vie quotidienne.

### La formation des spécialistes

On se doute rarement cependant qu'une telle installation n'épure pas vingt-quatre heures sur vingt-quatre sans accroc : il faut savoir « boire de son eau » et déceler si la qualité reste égale à elle-même. Pour affronter une telle situation, les exploitants doivent pouvoir mettre à profit des connaissances techniques et une expérience pratique.

Voilà pourquoi le GRESE a placé sa dernière assemblée générale de Pully sous le signe de la formation. Plus précisément celle des petits et moyens exploitants, qui sont la majorité parmi 150 stations actuellement en service.

Lorsqu'une nouvelle installation est construite, le futur exploitant, qu'il soit cantonnier, technicien ou ingénieur, accomplit en général un stage organisé par le constructeur

qui fournira la station. Cette formation rapide reste brève et évidemment unilatérale. Au responsable ensuite de se débrouiller seul !

### Echanges d'expériences

C'est alors que se posent les problèmes les plus délicats qui exigent une formation minimum ; or, près de la moitié des exploitants des petites stations n'ont aucune formation. Un enseignement des rudiments de l'épuration et les moyens nécessaires pour intervenir s'avèrent importants. D'autre part, les exploitants se rencontrent et confrontent leur expérience en toute liberté, loin du regard intéressé du constructeur.

Dans l'avenir, le GRESE pense qu'il a un rôle important à jouer dans la formation. Dans ce but, plusieurs cours ont déjà été organisés, notamment sur les méthodes d'analyse et de contrôle de l'eau dans les stations. En juin 1975, un conseiller national a développé une interpellation sur ce problème : elle a reçu un bon accueil à Berne. Pour lui, une collaboration étroite entre la science (la construction, les méthodes d'épuration) et la pratique sont plus que jamais d'actualité. C. F.

## De la Raspille au glacier du Rhône

### Avec les responsables de l'enseignement professionnel

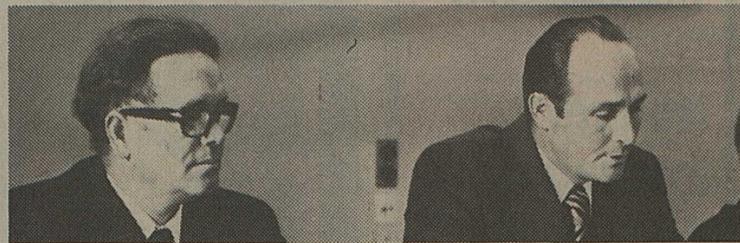
VIÈGE. - L'Association valaisanne de l'enseignement professionnel a tenu ses assises annuelles à Viège, sous la présidence de M. Markus Amacker d'Eischoll. Les délibérations ont été honorées de la présence de M. Antoine Zufferey, chef du Département de l'instruction publique, assisté de M. Maurice Eggs, chef du service de l'enseignement professionnel et des directeurs des différentes écoles professionnelles.

Une grande partie du rapport présidentiel a été consacrée aux questions d'ordre salarial. En ce qui concerne la compensation du renchérissement, le canton a maintenant adopté le système fédéral. Ainsi, le renchérissement est actuellement calculé deux fois par année. La question de l'assurance-chômage est maintenant réglée. Les tractations relatives à l'adaptation du salaire à la moyenne suisse se poursuivent. Le président mit en outre l'accent sur la valorisation de la fonction, l'étroite collaboration avec l'Association suisse, ainsi que sur la bonne participation au cours d'instruction.

Le cycle d'orientation intéresse également le personnel de l'enseignement professionnel. M. Antoine Zufferey souligna les différents aspects du système, qui se trouve actuellement dans une phase intéressante. Au printemps prochain, les premiers élèves du cycle d'orientation arriveront au terme de leurs études. Ce nouveau système scolaire veut être au service de tous les élèves qui désirent embrasser une profession. En raison de l'étroite interdépendance des écoles, le personnel de l'enseignement professionnel se doit de s'intéresser aux problèmes du cycle d'orientation. Les recteurs et directeurs des écoles moyennes ont en outre constaté que les élèves du cycle sont mieux préparés que ne l'étaient ceux de l'ancienne école secondaire. M. Zufferey se rend parfaitement compte que certaines améliorations doivent intervenir et il se déclare prêt à apporter d'éventuels correctifs partout où ce sera nécessaire.

### Nouveau président

A la suite de la démission présentée par MM. Markus Amacker, président et Henri Bérard, secrétaire, l'assemblée - pour les remplacer - désigne MM. Richard Vogel et



M. Antoine Zufferey, en compagnie du président sortant, M. Markus Amacker.

Roland Saillen, alors que MM. René Sartoretto et Anton Jenelten, déjà membres du comité, sont respectivement élus président et vice-président. L'assistance entendit encore deux exposés, l'un relatif aux problèmes

actuels de l'enseignement professionnel, présenté par M. Maurice Eggs, et l'autre par M. Bornet, président de l'Association du personnel de l'Etat, sur des questions d'ordre social.

## Nouveaux membres d'honneur chez le personnel du CO



Mme Valérie Walpen, caissière de la société, remet à M. Otto Supersaxo le diplôme de membre d'honneur.

STALDEN. - L'Association haut-valaisanne du personnel enseignant du cycle d'orientation « B », présidée par M. Othmar Kaempfen, a tenu son assemblée générale à Stalden. Les débats se sont déroulés en présence de MM. Joseph Guntern, chef du Service cantonal de l'enseignement secondaire, des inspecteurs scolaires Otto Supersaxo et Marie Stoffel, Joseph Imhof, directeur de l'Ecole professionnelle de Brigue, ainsi que des représentants des autorités civiles et religieuses de la localité.

Dans son rapport d'activité, M. Kaempfen rappela la fondation de l'association, intervenue l'an dernier à la suite de la fusion entre le personnel enseignant des classes de promotion et les institutrices de l'enseignement ménager. Pour diverses raisons, le nouveau groupement a connu des débuts pénibles. La

campagne de dénigrement contre l'école d'orientation du type « B » n'a certes pas facilité les choses.

Mme Amanda Pfammatter-Roten, de Viège, ainsi que M. Otto Supersaxo, de Saas-Fee, ont été tous deux acclamés membres d'honneur. Onze nouveaux membres ont été acceptés. M. Grichting, chef du personnel de l'Etat, informa l'assemblée sur la valorisation de la fonction. M. Hans Wymann, directeur de l'Ecole normale et du Pestalozzianum de Zurich, fit part de ses propres expériences pédagogiques. M. Joseph Guntern apporta le salut du gouvernement, non sans relever que chaque système scolaire ne peut être valable que s'il est appuyé par tous et que l'élève ne peut être servi que par un travail constructif et non par de basses critiques. L'enseignement n'est pas une science, mais un art, a conclu M. Guntern.

## TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

### A propos des élections communales à Veyras

A la suite de divers bruits relatifs à une éventuelle candidature, au conseil communal de Veyras, de M. Charles Perren, nous recevons la déclaration ci-dessous, émanant de l'intéressé.

« En 1964, j'avais été élu au conseil communal sur une liste progressiste indépendante. Après une période de législation et à la suite de changement de domicile, je ne m'étais pas représenté aux élections de 1968.

» Actuellement, domicilié à nouveau à Veyras, j'ai été contacté par quelques groupes d'électeurs de diverses tendances politiques pour faire acte de candidature aux prochaines élections communales. Après réflexions, j'informe mes amis politiques et la population que je renonce à toute candidature dans la situation actuelle de la commune de Veyras. En effet, vous n'êtes pas sans savoir que cette commune a connu durant ces dernières années la plus grande expansion démographique du canton. De nombreux problèmes se sont posés à l'administration en fonction ; cette dernière n'a pas toujours pu maîtriser ces problèmes à la satisfaction générale de la population. Il n'est pas de mon ressort d'analyser certains échecs mais je pense qu'une certaine manière d'administrer, à l'emperte-pièce, ou d'une façon opportuniste, n'a plus cours de nos jours. Je sais également que la critique est facile mais mon propos n'est justement pas à la critique ; bien au contraire, dans une communauté, il faut que

chaque membre participe positivement et activement à la vie de cette communauté. Des efforts unis et dirigés dans le même but, sans tenir compte des tendances politiques, apportent cette cohésion indispensable à la marche de la communauté. D'autre part, je crois savoir qu'un nombre assez inquiétant de partis, dissidences et autres formations mal définies sur le plan politique valaisan, déposeront des listes de candidats. A mon avis, cette pléthore de listes divise plus la population qu'elle ne peut apporter de positif. En déposant une liste, je ne pourrais, de ce fait, que contribuer à la confusion actuelle et cela serait contraire à mon objectif qui reste toujours le même : cohésion et efficacité mises à la disposition de la collectivité.

» En conclusion, je sais que mes amis politiques comprendront pleinement ma décision. D'autre part, je crois pouvoir également dire que les électrices et électeurs de cette magnifique commune privilégiée de Veyras sauront choisir les candidats aptes à diriger fermement le gouvernement et, croyez-moi, de ces candidats, il y en a dans chaque parti et formation politique. »

Charles Perren

### A propos du dossier médical scolaire Faudrait-il se méfier des médecins qui nous veulent du bien ?

Dans la tribune du lecteur, il n'est que les mécontents qui écrivent : sur l'église, la société, la famille, nos structures politiques, nos autorités, etc. Je considère qu'il est parfois nécessaire que ceux qui se jugent satisfaits prennent aussi la peine d'écrire dans la tribune du lecteur et ceci sur un ton plus calme et surtout plus serein.

J'ai suivi la polémique menée dans les colonnes de nos journaux par le D' Truffer. Il me semble de prime abord que la manière la plus élégante de faire de la polémique serait que l'on aille à la source afin de se renseigner et ceci dans un but bien précis : 1. éclairer sa lanterne ; 2. éviter de faire de la polémique qui serait en fait plus du vent que la réalité des faits.

Pour ce faire, je me suis permis de me pointer en département de l'IP afin d'avoir des renseignements précis. Ils m'ont été fournis, comme ils l'auraient été à M. Truffer s'il avait pris la peine de se déplacer jusqu'à Sion, toutes les coordonnées concernant le dossier médical scolaire des élèves valaisans. Sachez que je suis un citoyen au même titre que vous avec cette différence-ci, que j'ai toujours beaucoup de peine lorsque l'on attaque avec indifférence tous ceux qui ont encore le courage de se mettre au service de la collectivité.

Concernant le dossier scolaire de l'élève, le D' Truffer ne fait qu'une brève allusion. Il affirme que la pression de

l'opinion a été nécessaire (celle qu'il aurait exercée par son article) pour que l'IP décide de le détruire en fin de scolarité.

J'ai pu constater que c'est faux et que dès le départ cette décision était prise et publiquement annoncée, tout le corps professoral était nanti de cette décision à moins d'être de mauvaise foi.

Quant au dossier médical, qui ne dépend pas du département de l'IP, ne serait-il pas le prolongement des visites médicales que nous connaissons lorsque l'on usait nos culottes sur les bancs d'école, prolongement fait aujourd'hui plus méthodiquement afin d'éviter que certaines carences physiques ne s'accroissent. Le D' Truffer devrait connaître mieux que moi ce qu'est la médecine préventive, avec tous les avantages qu'elle comporte pour la santé.

Connaissant le tarif des médecins, on peut penser que pour certains parents ces visites médicales périodiques peuvent avoir des avantages d'un autre ordre.

Lorsque le D' Truffer, à propos des paroles de M. Pannatier nous dit : « Méfiez-vous toujours des gens qui veulent absolument faire votre bien », alors que penser des médecins ?

De grâce, qu'ils nous fassent du bien, ça nous soulage, mais de grâce aussi, qu'ils évitent de faire du mal à ceux qui nous aident d'une autre manière.

Reynald Melly

### Les Fifres et Tambours en assemblée

VIÈGE. - La clique à l'uniforme de Courten a tenu son assemblée générale sous la présidence de M. Bernard Müller. L'activité de la clique est allée en augmentant et sa participation à maintes manifestations est très prisée. Au chapitre des votations relevons que le comité, avec à sa tête Bernard Müller, a été réélu. Du côté des finances, et au vu du rapport présenté par la caissière Ruth Kalbermatten, la situation est réjouissante.

Séverin In-Albon a été cité à l'ordre du jour et a eu droit à la channe traditionnelle pour sa longue activité comme responsable des jeunes joueurs de fifre et pour son assiduité aux répétitions. L'activité future sera assez importante, en commençant par la participation à la réception du 1<sup>er</sup> décembre prochain des autorités fédérales accompagnant le président Hans Wyer jusqu'à Viège. En outre, la clique se rendra à la fête régionale de Suisse orientale les 4 et 5 juin 1977 à Bülach, tout comme à la fête haut-valaisanne du début de juillet prochain, à Mund. MM.

### Collision sur une piste Skieuse gravement blessée

ZERMATT. - Hier, vers midi, une skieuse d'origine bernoise, participant au cours de godille qui se déroule actuellement dans la station, dans la région de Riffelberg, a été violemment heurtée par un autre skieur et grièvement blessée. Un hélicoptère d'Air-Zermatt l'a prise en charge et conduite directement à l'hôpital de Viège, où on a constaté qu'elle souffrait de diverses fractures.

### 588 ans après...

VIÈGE. - Un certain mercredi du mois de décembre 1388, les bourgeois de Viège, en lutte pour défendre leurs libertés, avaient réussi à battre les Savoyards sur le chemin conduisant à l'éperon rocheux sur lequel le bourg de « Fischbach » était érigé. Dès lors, cette journée est entrée dans l'histoire locale et, chaque année, le « Mannenmittwoch » fait l'objet d'un service divin et de quelques instants de recueillement.

Pour l'édition 1976, on entendra une œuvre musicale intitulée « Mannenmittwoch ». Cette cantate pour chœur et orchestre, sur un texte d'Edouard Imhof et avec accompagnement musical d'Eugène Meier, sera interprétée par les sociétés de Viège lors de la cérémonie officielle de la réception de M. Hans Wyer, le 1<sup>er</sup> décembre prochain, après son élection à la présidence du Conseil national. Les sociétés musicales de Viège, soit le chœur de l'église, le chœur d'hommes et l'« Orchestre terzerin », mettent actuellement les bougies doubles.

MM

## En souvenir du peintre Alfred Gruenwald



Une toile d'Alfred Gruenwald.

BRIGUE. - Pour le 10<sup>e</sup> anniversaire de la mort de l'artiste-peintre valaisan Alfred Gruenwald, ses plus belles œuvres sont actuellement exposées à la salle communale du château. Cette manifestation coïncide avec la parution d'un ouvrage richement illustré sur la vie et l'œuvre de cet artiste trop tôt disparu. Pour la circonstance, quelque 200 personnes s'étaient retrouvées au château. Tout d'abord pour entendre les allocutions du président Werner Perrig et de M. Arnold Pfammatter, ensuite pour voir ou revoir ses toiles, dont plusieurs appartiennent à une fondation portant le nom du disparu. Fleurie, la maman de ce dernier se montra particulièrement sensible aux innombrables témoignages de sympathie dont elle fut l'objet.

L'exposition reste ouverte tous les jours de 14 h. 30 à 18 h. 30, jusqu'au 4 décembre, le dimanche 28 novembre excepté.

### Les débris du trax fou récupérés

FIESCH. - La semaine dernière - on s'en souvient - un trax fou, conduit par M. Edmond Hischier, d'Oberwald, quittait soudainement la route, faisant une chute de 200 mètres dans les gorges du Rhône. Les restes du véhicule ont été récupérés hier par un hélicoptère d'Air-Zermatt. Ils seront à disposition des enquêteurs qui tenteront de déterminer les causes de ce tragique accident, qui a coûté la vie à M. Hischier.

Vos annonces :



Publicitas  
Sion 21 21 11

REDACTION DE BRIGUE  
Louis et Missette Tissonnier  
Téléphone (028) 3 10 77  
Télex : 38 145  
Case postale 263 - 3900 Brigue

*Boutique  
de  
l'occasion*

**Nouvel  
arrivage  
de meubles  
d'occasion  
parfaitement  
restaurés !**

- chambres à coucher
- armoires
- commodes
- tables
- lits
- vaisseliers
- buffets
- meubles combinés

**Livraisons  
franco**

Votre bonne adresse :

AMEUBLEMENTS

**PRINCE**

SA  
Rue de Conthey 15  
**SION**

Tél. 027/22 28 85

**P** 027/21 21 11

Nos peintres valaisans...



**Charles Menge**

Le chantre du pays valaisan : passionné, fidèle, un tantinet malicieux et démesurément sensuel dans son insatiable faim des gens et des choses...

64 reproductions en couleurs et noir-blanc

Relié, 144 pages **Fr. 98.-**

En vente uniquement dans les bonnes librairies ou chez l'éditeur

**Editions La Matze**  
Guy Gessler, Pré-Flauri 12, Sion



**Côtelettes  
de porc  
1 kg 11.90**

**ACTUEL!**



Emincé de porc	1 kg	<b>12.50</b>
Gigot d'agneau N.Z.	1 kg	<b>9.90</b>
Côtelettes d'agneau N.Z.	1 kg	<b>9.90</b>
Saucisse de porc à rôtir	1 kg	<b>8.50</b>

Prix valables du 23 au 27.11.76

**Porc**

Cou	1 kg	<b>13.90</b>
Tranches	1 kg	<b>14.90</b>
Filet	1 kg	<b>19.90</b>
Filet mignon	1 kg	<b>23.90</b>
Rôti	1 kg	<b>13.90</b>

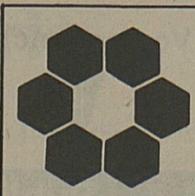


**Poissons  
frais**

Filets de dorsch	100 g	<b>-.70</b>
Filets de sole	100 g	<b>1.30</b>
Veau de mer	100 g	<b>1.-</b>
Maqueraux	1 kg	<b>4.-</b>
Crevettes cuites 1er choix «Bouquet»	100 g	<b>1.-</b>

**Volailles**

Poules fraîches du pays	1 kg	<b>3.90</b>
Cuisses de poulet	1 kg	<b>6.90</b>
Escalopes de dinde	1 kg	<b>12.90</b>
Emincé de poulet	1 kg	<b>12.90</b>
Ragoût de dinde s./os.	1 kg	<b>7.90</b>



**PLACETTE**

Fribourg, Genève, Lausanne, Monthey, Morges, Nyon, Sierre, Vevey, Yverdon

Notre  
garantie:  
satisfait  
ou  
remboursé!



Madame Adèle MÉTRAILLER-BERCLAZ, à Venthône ;  
Madame et Monsieur Jean-Claude RION-MÉTRAILLER, à Venthône ;  
Madame et Monsieur Daniel de COURTEN-MÉTRAILLER et leurs enfants  
Nathalie et Didier, à Venthône ;  
Monsieur Pierre-Maurice MÉTRAILLER, à Venthône ;  
Monsieur Pierre MÉTRAILLER, à Venthône ;  
Madame et Monsieur Charles IMWINKELRIED-MÉTRAILLER, à Venthône ;  
Famille Pierre BERCLAZ-MÉTRAILLER, à Venthône ;  
Famille François MÉTRAILLER, à Venthône ;  
Famille Antoine MÉTRAILLER, à Arzier ;  
Famille Julien CHARDON-MÉTRAILLER, à Venthône ;  
Les familles de feu Abraham BERCLAZ-MOUNIR ;  
ainsi que les familles parentes et alliées BERCLAZ, MERMOUD, MASSEREY,  
AMOOS, FRILY, CLAVIEN; MOUNIR, MONTANI, ont le profond chagrin de  
faire part du décès de

## Monsieur Maurice MÉTRAILLER

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, neveu,  
cousin, parrain, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans la paix du  
Seigneur, le dimanche 21 novembre 1976, à l'âge de 73 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Venthône, le mercredi 24 novembre 1976, à  
10 heures.

*A qui irons-nous, Seigneur !  
Tu as les paroles de la vie éternelle.*

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de faire-part.



### La Société suisse des employés de commerce, section de Sierre

a le regret de faire part du décès de

## Monsieur Maurice MÉTRAILLER

Venthône

beau-père de son président, M. de Courten.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Monsieur Louis DARIOLY, à Saxon ;  
Monsieur Charly DARIOLY, à Saxon ;  
Monsieur Norbert DARIOLY, à Saxon ;  
Madame et Monsieur Joseph FELLAY-CLARET, à Saxon ;  
Monsieur et Madame Raymond DARIOLY-BIOLAZ et leurs enfants, à Charrat  
et Martigny ;  
Monsieur et Madame Gaston DARIOLY et leurs enfants, à Saint-Pierre-de-Clages  
et Lausanne ;  
Monsieur et Madame Armand JUILLAND-DORSAZ et leurs enfants, à Martigny ;  
ainsi que les familles parentes et alliées DARIOLY, TORNAY, BRUCHEZ,  
BORGEAT, PELLAUD, CLARET, CRETENAND, LAMBIEL, ont la douleur  
de faire part du décès de

## Madame Germaine DARIOLY- TORNAY

leur chère épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée le 22 novem-  
bre 1976, dans sa 63<sup>e</sup> année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Saxon, le mercredi 24 novembre 1976, à 10 heures.

On est prié de ne pas faire de visites à la famille.

Le corps repose à la crypte de la commune de Saxon.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



### L'entreprise Isojoint, à Sierre

a le regret de faire part du décès de

## Madame Marguerite HÉRITIER

née VARONE

mère de son patron.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



### La fanfare L'Indépendante de Charrat

a le pénible devoir de faire part du  
décès de

## Monsieur Jules MONNET

grand-père de son membre Philippe  
Monnet.

Pour les obsèques, prière de consulter  
l'avis de la famille.



### La classe 1936 de Martigny

a le regret de faire part du décès de

## Monsieur Jules MONNET

père de leur ami Bernard.

Pour les obsèques, prière de consulter  
l'avis de la famille.



### Le Hockey-Club de Martigny

a le pénible devoir de faire part du  
décès de

## Monsieur Jules MONNET

grand-père de ses joueurs Christian et  
Jean-Luc.

Pour les obsèques, prière de consulter  
l'avis de la famille.



### La classe 1943 de Saxon

a le regret de faire part du décès de

## Madame Germaine DARIOLY

maman de leur contemporain Norbert.

Les membres sont priés d'assister à  
l'ensevelissement qui aura lieu à  
Saxon, le mercredi 24 novembre 1976,  
à 10 heures.



Profondément touchée par les nom-  
breux témoignages de sympathie et  
d'affection reçus lors de son deuil, la  
famille de

## Madame Léonard BITZ

née REVAZ

remercie toutes les personnes qui, par  
leur présence, leur envois de couron-  
nes et de fleurs, leurs dons de messe,  
leurs messages de condoléances, ont  
pris part à sa douloureuse épreuve, et  
les prie de trouver ici l'expression de sa  
profonde reconnaissance.

Un merci particulier au révérend curé  
Ravaz, à la Société de chant de Saint-  
Léonard ainsi qu'à la famille André  
Huber.

Saint-Léonard, novembre 1976.



La famille du petit

## Franco RIZZELLO

tient à vous dire de tout cœur que vos  
témoignages d'affection et de sympa-  
thie lui ont été bienfaisants en ces jours  
d'épreuve.

Elle vous exprime sa très profonde  
reconnaissance.

Sion, novembre 1976.



Monsieur Gilbert STUDER, à Saint-Léonard ;  
Monsieur et Madame Gérard STUDER et leurs enfants Ariane et Jean-Christophe,  
à Saint-Léonard ;  
Monsieur et Madame André STUDER et leur fille Pierrette, à Saint-Léonard ;  
Madame et Monsieur Yvon CALOZ et leurs enfants Géraldine, Richard-Philippe  
et Sarah, à Sierre ;  
Monsieur et Madame Charles DELALAY, à Saint-Léonard, leurs enfants et petits-  
enfants ;  
Monsieur et Madame Jean-Marie DELALAY, à Saint-Léonard, leurs enfants et  
petits-enfants ;  
Madame et Monsieur Robert MARINI-DELALAY, à Saint-Léonard, leurs enfants  
et petit-enfant ;  
Madame et Monsieur Robert ANTILLE-DELALAY, à Réchy, leurs enfants et  
petits-enfants ;  
Madame et Monsieur Ernest CLIVAZ-DELALAY, à Saint-Léonard, leurs enfants  
et petits-enfants ;  
Madame et Monsieur Alfred BORLOZ-DELALAY, à Chalais, leurs enfants et  
petits-enfants ;  
Monsieur et Madame Barthélemy DELALAY, à Saint-Léonard, et leurs enfants ;  
Monsieur Marius DELALAY, à Saint-Léonard, et ses enfants ;  
Madame et Monsieur Chérubin CORTI-DELALAY, à Arzo, leurs enfants et  
petits-enfants ;  
Monsieur et Madame André STUDER, à Bex, leurs enfants et petits-enfants ;  
Madame Gabrielle ASSFALG-STUDER, à Lausanne, ses enfants et petits-  
enfants ;  
Monsieur Marcel STUDER, à Sierre ;  
Les enfants de feu Odette RIEUPEYROUX-STUDER ;  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la grande douleur de faire part  
du décès subit de

## Madame Joséphine STUDER- DELALAY

leur chère épouse, maman, belle-maman, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante,  
marraine, cousine et amie, survenu dans sa 74<sup>e</sup> année, le 22 novembre 1976,  
munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à l'église de Saint-Léonard, le mercredi 24 novembre  
1976, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



### Le parti radical de Saint-Léonard

a le regret de faire part du décès de

## Madame Joséphine STUDER

épouse de Gilbert, ancien conseiller, et maman de ses membres Gérard et André.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.



### L'entreprise Armand Varone, à Sion

a le pénible devoir de faire part du décès de

## Monsieur Alphonse GROSJEAN

son fidèle et dévoué employé pendant plus de trente ans.

Les obsèques ont eu lieu à Sion, le 22 novembre 1976.



Monsieur et Madame Pierre BRUCHEZ-WEILENMANN, à Genève ;  
Madame et Monsieur Marcel MALBOIS-BRUCHEZ, à Fully ;  
Monsieur et Madame André MALBOIS-NICOLLIER et leur fille Sandrine, à  
Verbier ;  
Les familles de feu Joseph ANÇAY-COTTURE, à Fully ;  
Les familles de feu Jean-Pierre BRUCHEZ-ARLETTAZ, à Fully ;  
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du  
décès de

## Madame veuve Marie BRUCHEZ

née ANÇAY

leur chère mère, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-sœur, tante et cousine,  
pieusement décédée à Fully, le 22 novembre 1976, dans sa 87<sup>e</sup> année.

L'ensevelissement aura lieu à Fully, le mercredi 24 novembre 1976, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Madame veuve Renée GAY, à Lausanne ;  
Monsieur Roger HÉRITIER, à Sion ;  
La famille de feu Elie DUBUIS, à Savièse ;  
La famille de feu Germain JACQUIER, à Savièse ;  
La famille de feu Pierre VARONE, à Savièse ;  
La famille de feu François NICLAS, à La Tour-de-Peilz et Savièse ;  
La famille de feu Adrien DEBONS, à Lausanne, Magnot et Savièse ;  
La famille de feu Marie DEGEN, à Bussigny ;  
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

## Madame Marguerite HÉRITIER

née VARONE

leur chère mère, tante, cousine et amie, décédée le 21 novembre 1976, à l'hôpital de Sion, dans sa 82<sup>e</sup> année, munie des saints sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à l'église de Savièse, le mercredi 24 novembre 1976, à 10 h. 30.

Le corps repose à la chapelle d'Ormoine.

Domicile de la famille : Rhodania B, à Sion.

Selon le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté.

Visites jusqu'à 23 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur et Madame Pierre EBERLÉ-ROUX, à Martigny ;  
Monsieur et Madame Philippe EBERLÉ, à Sion ;  
Madame veuve Blanche ROUX, à Lausanne ;  
Monsieur et Madame Georges EBERLÉ et leurs enfants, à Martigny et en Italie ;  
Madame veuve Germaine ROUX et ses enfants, à Lausanne et Grandvaux ;  
Monsieur et Madame Paul CARDINAUX et leurs enfants, à Lausanne et Corseaux ;  
Madame Madeleine ROUX et sa fille, à Lausanne ;  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, en Suisse et en France, ont la profonde douleur de faire part du décès de

## Jean-Pierre EBERLÉ

leur très cher fils, frère, beau-frère, petit-fils, filleul, neveu, cousin et ami, décédé à l'hôpital cantonal de Lausanne, le 20 novembre 1976, dans sa 22<sup>e</sup> année, à la suite d'une courte maladie.

L'incinération aura lieu à Lausanne, le mardi 23 novembre 1976.

Culte au centre funéraire de Montoie, chapelle A, à 15 h. 30.

Honneurs à 16 heures.

Culte à l'église protestante de Martigny, aujourd'hui mardi 23 novembre 1976, à 10 h. 30.

Domicile mortuaire : centre funéraire de Montoie, 1000 Lausanne.

Prière de ne pas faire de visites.

*J'ai combattu le bon combat.  
J'ai achevé ma course,  
j'ai gardé la foi.*

II Tim. 4 : 7

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

(Réd. - Ce faire-part aurait dû paraître dans notre édition de lundi, et c'est suite à une erreur de notre part que cela n'a pas été le cas. Nous prions la famille de M. Eberlé de bien vouloir nous excuser de ce contretemps.)



Madame Alexine ZUFFEREY-ZUFFEREY, à Muraz-Sierre ;  
Madame et Monsieur Huguette et Siegfried GROS-ZUFFEREY et leur fille Christelle, à Epalinges ;  
Madame et Monsieur Vèrene et Giorgio QUADRANTI-ZUFFEREY, à Munich ;  
Madame Alodie SALAMIN-ZUFFEREY, ses enfants et petits-enfants, à Zinal, Sierre et Lausanne ;  
Madame et Monsieur Léon ABRAM-ZUFFEREY, leurs enfants et petits-enfants, à Sierre ;  
Madame et Monsieur Charles FAVRE-ZUFFEREY, leurs enfants et petits-enfants, à Veyras et Sierre ;  
Madame et Monsieur André JUILLAND-ZUFFEREY, leurs enfants et petits-enfants, à Sion ;  
Monsieur et Madame Marcel ZUFFEREY-BESSEY et leur fils, à Martigny ;  
La famille de feu Laurent ZUFFEREY, à Sierre et Sion ;  
ainsi que les familles parentes et alliées ZUFFEREY, SALAMIN, VOCAT, POSCIO, SOLIOZ, PONT, BERTHOD, CLIVAZ, HEINZEL et GÉTAZ, ont la douleur de faire part du décès de

## Monsieur Pierre ZUFFEREY

de Pierre

leur bien cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain et ami, survenu à Sierre, dans sa 57<sup>e</sup> année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à l'église Sainte-Catherine à Sierre, le mercredi 24 novembre 1976, à 10 h. 30.

Arrivée du convoi mortuaire à l'église à 10 h. 20.

Domicile mortuaire : impasse des Cerisiers 14, à Muraz.

Priez pour lui

Cet avis tient lieu de faire-part.

## Après la récente déclaration de la Conférence épiscopale brésilienne

**Le groupe des personnes sous-signées désire exprimer publiquement la réaction suivante :**

1. Nous avons été profondément choqués par les titres et commentaires donnés par le NF du 19 novembre 1976, sur la récente déclaration de la Conférence épiscopale du Brésil. En tant que membres de l'Eglise qui est en Suisse, nous voudrions dire notre grande amertume devant des jugements aussi injustes, injurieux et portés avec une telle légèreté à l'égard d'évêques qui ont le courage de défendre les victimes du régime totalitaire installé chez eux, et cela au risque de leur propre vie. Dans un tel contexte de souffrance, nous estimons que la Conférence épiscopale du Brésil a droit au moins à notre préjugé favorable.

2. Par ailleurs, nous sommes surpris qu'un tel commentaire soit fait à partir du simple résumé d'information d'une agence de presse.

3. En dénonçant une situation de grave injustice, les évêques brésiliens rejoignent l'inquiétude de l'Eglise universelle face aux multiples visages de l'oppression humaine.

Paul VI, dans l'exhortation apostolique du 8 décembre 1975, « Annoncer l'Evangile aux hommes d'aujourd'hui » a repris et synthétisé les travaux des représentants de l'Épiscopat mondial, réunis à Rome au 3<sup>e</sup> synode des évêques, en 1974. Il écrit : « ... L'évangélisation ne serait pas complète si elle ne tenait pas compte des rapports concrets et permanents qui existent entre l'Evangile et la vie, personnelle et sociale de l'homme ». (N° 29)

« L'Eglise... a le devoir d'annoncer la libération de millions d'êtres humains, beaucoup d'entre eux étant ses propres enfants ; le devoir d'aider cette libération à naître, de témoigner pour elle, de faire qu'elle soit totale. Cela n'est pas étranger à l'évangélisation ». (N° 30)

« Nous avons tenu à le signaler nous-mêmes, continue le pape, en rappelant qu'il est impossible d'accepter « que l'œuvre d'évangélisation puisse ou doive négliger les questions extrêmement graves, tellement agitées aujourd'hui, concernant la justice, la libération, le développement et la paix dans le monde. Si cela arrivait, ce serait ignorer la doctrine de l'Evangile sur l'amour envers le prochain qui souffre ou est dans le besoin ». (N° 31)

4. Nous restons conscients avec le pape qu'il faut éviter l'ambiguïté où l'on réduirait l'Evangile à la seule libération « horizontale » de l'homme.

« De la libération que l'évangélisation annonce et s'efforce de mettre en œuvre, il

faut dire plutôt : - elle ne peut pas se cantonner dans la simple et restreinte dimension économique, politique et sociale ou culturelle, mais elle doit viser l'homme tout entier, dans toutes ses dimensions, jusque et y compris dans son ouverture vers l'absolu, même l'Absolu de Dieu... »

5. Nous sommes heureux de constater que les prises de position de l'Eglise universelle d'aujourd'hui sont conformes à la tradition vivante. Pie XII lui-même nous en offre un exemple dans son radio-message du 1<sup>er</sup> juin 1941 pour le cinquantenaire de l'encyclique « Rerum Novarum » : « Comment pourrait-il être permis à l'Eglise, Mère si aimante et si soucieuse du bien de ses fils, de rester indifférente à la vue de leur danger, de se taire ou de faire comme si elle ne voyait pas et ne comprenait pas des conditions sociales qui, volontairement ou non, rendent ardue et pratiquement impossible une conduite chrétienne conformément aux commandements du Souverain législateur ? »

6. Nous n'ignorons pas que des chrétiens se servent de l'Evangile comme d'un alibi pour faire triompher leur idéologie. Mais nous constatons aussi que d'autres chrétiens qui essaient de vivre l'Evangile intégralement sont traités immédiatement de communistes ou de gauchistes. Quand verra-t-on que l'idéal évangélique ne se situe ni à gauche ni à droite d'un chemin difficile ? Ce chemin, celui des béatitudes, est urgent de le découvrir au-delà et bien au-dessus de l'affrontement entre des extrémismes finalement stériles.

7. Nous nous référons enfin à un passage du document synodal du diocèse de Sion, « La mission, le développement, la paix » : « L'information sur les pays pauvres doit être plus complète, plus lucide, plus critique, pour susciter une meilleure compréhension de leurs besoins. Aussi le synode prie-t-

il les animateurs et les responsables des moyens de communication sociale d'améliorer leur information dans ce domaine, notamment en engageant un plus grand nombre de correspondants qualifiés dans leurs agences de presse ». (3.1.2)

8. « Le monde est ce qu'il est » affirme l'article qui nous blesse.

- « Non, lui répond l'espérance évangélique, le monde est ce qu'on en fait ! »

Pour le comité de la « Coopération missionnaire en Suisse romande », signé par le chanoine Edouard Zumofen, président.

Au nom de : Mgr Jean-Baptiste Coudray, provincial des pères du Saint-Esprit ; abbé Denis Clerc, délégué romand à la mission ; père Bruno Holz, attaché de presse à la Conférence épiscopale suisse ; M. Paul Jubin, secrétaire romand des « Frères sans frontières » ; M. René Schär, secrétaire romand des « Œuvres pontificales missionnaires » ; Mgr Eugène Maillat, président national des « Œuvres pontificales missionnaires » ; abbé Luc Devanthery, délégué du diocèse de Sion à la mission ; M. Marcel Bitz, président de la Fédération des centres missionnaires du Valais ; père Jean-Pierre Babey, animateur de la Fédération des centres missionnaires du Valais ; chanoine Joseph Henry, rédacteur de L'Echo du Sikkim ; M. Philémon Logean, président du conseil pastoral du diocèse de Sion ; M. François Cordonnier, président valaisien de « Frères sans frontières » ; M. François-Joseph Bagnoud, avocat, Sierre ; M. Aloys Jordan, président de la commission 10 du synode diocésain ; abbé Mayor, curé-doyen de Sierre ; abbé Othon Mabillard, curé-doyen de Monthey ; foyer Jean et Denise Lorétan, responsables des Foyers franciscains à Sion ; M<sup>re</sup> Magali Kummer et M. Michel Bonvin, responsables romands des Jeunesses franciscaines de Suisse romande.

## Prêtres, occupez-vous davantage de religion...

Quelle spontanéité, quel ensemble dans la réaction ! Pourquoi ces mêmes personnes n'auraient-elles pas signé une protestation aussi rapide et « choquée » ; par exemple, après l'annonce OFFICIELLE (par la Radio d'Addis-Abebà) de l'exécution tant sommaire que barbare de 23 malheureux Noirs,

opposés au régime, au début de novembre et de 27 autres, le 17 novembre ? Serait-ce parce que le nouveau Gouvernement éthiopien (qui cache toutes les autres exécutions, tortures, etc.) est marxiste-léniniste ? Non, n'est-ce pas !

Au demeurant, nous sommes payés et nous payons même pour savoir à quel point les agences internationales dépendent, elles aussi, des employés qui les composent. Il faudrait savoir donc comment l'on a transformé, transposé et interprété les prises de position de certains prélats de l'Eglise catholique brésilienne.

Pour avoir été au Brésil, à deux reprises ces douze derniers mois, nous savons dans quelle liberté et ferveur religieuse vit son peuple. Quant aux inégalités sociales, aussi réelles là-bas qu'ailleurs, elles continuent à être corrigées au fur et à mesure des possibilités économiques d'un pays qui commence seulement à sortir de la plus noire misère, grâce, notamment, à la fermeté du gouvernement qui s'est installé en 1964.

Il est vrai aussi que la lutte contre la subversion communiste y est menée selon le tempérament sud-américain qui n'a rien de commun avec l'helvétique. Mais que sont ces méthodes, même répréhensibles, à côté de celles horribles et surtout générales utilisées dans les pays d'obédience communiste ? (Nous publierons d'ailleurs demain un témoignage vécu par un père jésuite au Vietnam du Sud).

Au reste, ne serait-il pas temps que certains prêtres ou « responsables » missionnaires de l'Eglise catholique, souvent d'une naïveté à peine croyable face à l'habileté de la subversion marxiste, recommencent à s'occuper un peu plus de religion et un peu moins de politique.

NF



L'entreprise Théodoloz

a le regret de faire part du décès de

## Monsieur Jean-Charles RINOLFI

époux de sa fidèle employée M<sup>me</sup> Ruth Rinolfi.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.



Le Chœur mixte de la cathédrale

a le profond regret de faire part du décès de

## Monsieur Jean-Charles RINOLFI

père de son membre actif Daniëla.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.



Les architectes et les employés  
du bureau Robert et Jean-Louis Tronchet

ont le regret de faire part du décès de

## Madame Berthe DELALOYE-CRITTIN

maman de Jean, leur employé et collaborateur.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Sion

Le feu dans le cabinet  
d'un dentiste

SION. - Hier, entre 13 heures et 13 h. 30, le feu s'est subitement déclaré dans le cabinet du dentiste Jean Wirthner sis dans l'immeuble N° 12 de la rue des Remparts. Des voisins habitant l'immeuble de « La Croisée » constataient que de la fumée s'échappait de l'appartement réservé au dentiste. Le poste de premier secours fut alerté. Huit hommes arrivèrent immédiatement sur les lieux. Ils durent utiliser les masques, car l'épaisse fumée qui envahissait l'appartement était suffocante.

Pour l'instant, la police recherche encore les causes de cet incendie. Il pourrait s'agir d'un court-circuit dans l'appareillage.

Les dégâts causés sont très élevés. Non seulement le cabinet a souffert de la fumée et du feu, mais également l'appartement.

# Elections communales

## Saint-Maurice

### Huit candidats DC

SAINT-MAURICE. - Hier soir lundi, le PDC de Saint-Maurice, présidé par M. Hermann Pellegrini, a désigné ses candidats au conseil communal et au conseil général. A l'exécutif on enregistre le retrait de MM. François Glassey (vice-président) et Joseph Monnay. L'assemblée a ensuite composé la liste qui comprendra M. Roger Udriot (président sortant), M<sup>lle</sup> Lily Rey-Bellet, MM. Raymond Bergerand et Raphy Morend (sortants) et quatre nouveaux, MM. Raphy Coutaz, Jean-Paul Duroux, Emmanuel Heynen et Gérard Panchard.

Le conseil communal comprend actuellement six DC, trois radicaux et deux socialistes.

MM. Gérald Puipep et Marcel Mottet, respectivement juge et vice-juge de la commune seront représentés aux suffrages du corps électoral. Quant à la présidence et à la vice-présidence de la commune, une assemblée générale en désignera les candidats le lundi 6 décembre.

### 30 candidats au conseil général

L'assemblée s'est ensuite prononcée sur les candidatures au conseil général. Huit anciens sur les 24 sont d'accord de se représenter : MM. Philippe Böhler, Jean Bonvin, Raphy Coutaz, Paul Michelet, Eugénie Monnay, Marc Monnay, Bernard Zermatten et Gérald Gay. Elle a fait appel ensuite aux 22 candidats suivants pour établir une liste de 30 noms : Marie-Claude Follonier, Marie-Thérèse Pannatier, Jean-Claude Richard, Jacqueline Farquet, Bernard Anthamatten, Jean-Jacques Rey-Bellet, Jean-Marie Coquoz, Guy Bonvin, Pascal Gross, Pierre Ducret, Philippe Monnay, Jean-Pascal Jacquemet, Camille Bochatay, Jean Studer, Charles Hebeisen, Aline Joris, Marthe Richard, Roger Morisod, Anne-Marie Bergerand, Thérèse Délez, Etienne Rappaz. Soit au total huit femmes et vingt-deux hommes.

### Quatre candidats radicaux

Le parti radical tenait également son assemblée hier soir sous la présidence de M. Léonce Baud. Cette assemblée a décidé de présenter quatre candidats (le parti dispose actuellement de trois sièges). Ce sont MM. Michel Crittin et Michel Rausis (anciens), ainsi que MM. Robert Pralong et Roland Antony (nouveaux).

### Quatorze candidats au conseil général

Quant à la liste des candidats du conseil général, elle comprendra quatorze noms, soit M<sup>mes</sup> Nadine Genoud, Josianne Pappiloud, Gislaïne Rey, Maryse Solfrini-Rappaz, Christianne Amacker ; MM. Bernard Delétré, Freddy Baud, Laurent Thurler, Régis Chanton, Christian Dorsaz, Gervais Dubuis, Hubert Martinet, Louis Roserens, Claude Rimet, soit au total cinq femmes et neuf hommes.

### Bourgeoisie Liste d'entente

Une liste d'entente sera présentée aux électeurs bourgeois, liste qui tient compte de la situation actuelle, à savoir trois représentants DC et quatre radicaux. La présidence reviendra à un démocrate chrétien et la vice-présidence à un radical. Cette liste sera composée des radicaux Louis Dirac, Bernard Rimet, Gérard Rappaz (nouveaux) et Edmond Amacker (ancien) alors que les candidats DC sont MM. René Duroux (président) et Georges Coutaz (anciens), accompagnés de M. Bernard Gex (nouveau).

## Montana

### Cinq candidats DC

Le PDC de Montana, réuni hier soir, a désigné ses candidats aux prochaines élections communales. Le parti a retenu une liste à cinq sur laquelle figurent : Jérémie Robyr, vice-président sortant ; Jean-Louis Rey, conseiller sortant ; Jimmy Rey, directeur de l'ESS de Montana, nouveau ; René Barras, architecte, nouveau, et Jean-Jacques Rey, entrepreneur en électricité, nouveau.

## Ayent

### Six candidats DC

Le PDC d'Ayent a arrêté la liste de ses candidats pour les élections communales des 4 et 5 décembre prochain. Les candidats ci-après ont été désignés : M. Clovis Riant ; M<sup>me</sup> Delphine Blanc-Chabbey ; M. Gustave Chabbey, M. Gaby Juillard, tous sortants ; M. Jean-Paul Savioz et M. Willy Travellotti, nouveaux.

L'assemblée, à laquelle participaient 300 personnes environ, a également désigné pour le poste de juge M. Marcel Héritier et de vice-juge M. Joseph Aymon.

## Martigny

### Sept candidats radicaux

MARTIGNY. - Jamais ne vit-on autant de monde dans une assemblée pré-électorale en notre bonne ville. Les radicaux se pressaient dans la salle communale, sur la tribune, dans le hall. Ceci laisse bien augurer de l'intérêt que le public porte aux prochaines élections.

Le conseiller Pascal Couchepin, président du PRD martignerain, a rendu un vibrant hommage à M. Edouard Morand qui va abandonner une fonction délicate mais passionnante.

Terminant sur une note personnelle, M. Couchepin lui a dit le respect et l'affection que les radicaux ont pour lui. Enfin, il eut un geste élogieux à l'adresse de M<sup>me</sup> Morand qui a toujours soutenu et conseillé son mari, en lui offrant une gerbe de fleurs.

M. Edouard Morand fit ensuite un exposé de l'activité du conseil qu'il présida pendant seize ans ; il termina en disant le pourquoi du radicalisme et remercia ses collègues, la population, le parti, le conseil général, pour leur compréhension et leur appui.

Vint le moment tant attendu : la désignation des candidats. On a pu la clore avec sept noms : quatre anciens : M. Jean Bollin, vice-président, M<sup>me</sup> Gabrielle Sola, MM. Pascal Couchepin et Léon Bochatay ; trois nouveaux : MM. Raphy Darbellay, président du conseil général, Frédéric Fay, fondé de pouvoir, Max Granges, professeur.

A la suite du désistement du juge et du vice-juge, respectivement MM. Charly Darbellay et Charly Tornay, deux candidats seront présentés aux électeurs : MM. Fernand Mottiez, assureur et Michel Morand, juriste.

## Massongex

### Cinq candidats DC

MASSONGEX. - Sous la présidence de M. Michel Rey-Bellet, le parti démocrate chrétien a tenu son assemblée pré-électorale qui a enregistré les démissions de MM. Marcel Gally (juge de commune durant neuf ans) et Laurent Saillen (vice-juge).

Le PDC présentera deux nouveaux candidats à ces postes avec M. Edmond Hoellfrisch et Gilbert Zufferey, respectivement candidats au poste de juge et de vice-juge.

L'assemblée enregistra également la démission du vice-président de la commune, M. Armand Saillen (douze ans conseiller dont quatre en qualité de vice-président) et Freddy Barman dont les fonctions de secrétaire-caissier permanent et de conseiller communal sont incompatibles.

Le président du PDC se fait l'interprète de l'assemblée pour remercier chaleureusement ces quatre membres.

Le président de la commune a fait un tour d'horizon de l'administration, apportant ses considérations sur la ligne de conduite du conseil communal : accorder la confiance à chacun en vue d'un travail fructueux, choisir les présidents des commissions en fonction de leurs compétences et de leur disponibilité et non pas selon des décisions politisées.

Les conseillers communaux font ensuite un rapport de leur activité avant que l'assemblée ne désigne ses candidats au conseil communal, à savoir : MM. Ronald Vernay (président), Aimé Gollut (conseiller), M<sup>me</sup> Catherine Donnet (infirmière), MM. Albert Gollut (entrepreneur) et Michel Saillen (employé de commerce).

## Martigny-Combe

### Cinq candidats DC

Le PDC de Martigny-Combe a tenu son assemblée générale et a décidé de présenter une liste de cinq candidats pour les élections au conseil communal. Il s'agit de MM. François Rouiller, président actuel ; Henri Saudan, conseiller sortant ; Francis Giroud, vigneron ; Louis Guex, imprimeur ; Charly Saudan, employé de banque.

M. Rouiller est également candidat à la présidence. Quant à la vice-présidence, le comité élargi désignera le candidat ultérieurement. M<sup>me</sup> Jeanine Pierroz, juge et M. Pierre Darbellay, vice-juge, seront les candidats du parti.

M. Yvon Saudan, vice-président et M. Lucien Tête, conseiller communal sortant, ont décliné toute reconduction de leur mandat.

## Sion

### Six candidats radicaux

SION. - Le parti radical démocratique de Sion, au cours d'une assemblée générale, qui a connu une très forte participation, tenue hier soir à l'hôtel du Cerf, a désigné ses candidats au conseil municipal.

La liste comportera six noms :  
- M. François Gilliard, vice-président de la commune (sortant) ;  
- M. Emmanuel Chevrier, conseiller municipal (sortant) ;  
- M<sup>me</sup> Renée Bornet, épouse d'André, architecte (nouveau) ;  
- M. Alain Deslarzes, 1946, commerçant (nouveau) ;  
- M. Michel Georgy, 1937, ingénieur civil (nouveau) ;  
- M. Albert de Torrenté, 1937, ingénieur civil (nouveau).

## Bourgeoisie

A la suite de la démission du conseiller bourgeois Jean-Pierre Varone, le parti radical présente les candidats suivants :  
- M. Joseph Géroudet, conseiller sortant ;  
- M. Pierre-Louis Kuchler, nouveau.

## Juge et vice-juge

L'assemblée a admis la proposition du comité de ne pas présenter de candidat.

## Ardon

### Cinq candidats DC

ARDON. - Hier soir, au hall populaire, s'est tenue l'assemblée générale du parti démocrate chrétien d'Ardon, présidée exceptionnellement par M. Gérard Delaloye, en remplacement de M. Marco Bérard, président du parti, retenu par des obligations militaires. En présence notamment de MM. Marius Lampert, ancien conseiller aux Etats, et de Pierre Delaloye, nouveau juge cantonal, l'assemblée devait se prononcer surtout sur l'étendue de la liste et le choix des candidats pour les prochaines élections communales.

Avant d'en arriver à cet objet de l'ordre du jour, M. Pierre Putallaz, président de la commune, fit un large exposé sur les activités récentes de l'administration. Selon son habitude, désormais connue, M. Putallaz réussit la gageure d'être à la fois concis et littéralement exhaustif.

Au chapitre des élections communales, il est d'abord enregistré les démissions de MM. Henri Bérard, vice-président, et Félix Cretz, conseiller.

Il appartient dès lors à l'assemblée de se prononcer sur l'opportunité d'une liste élargie ou d'une liste ne comportant que cinq noms. A une évidente majorité, l'assemblée se décide en faveur de cette dernière solution : soit ainsi et d'abord proposés, et acclamés, MM. Pierre Putallaz, Charly Delaloye et Roger Fellay.

En remplacement de MM. Bérard et Cretz, démissionnaires, sont désignés par l'assemblée MM. Gérard Delaloye, né en 1934, directeur commercial, et Bernard Rebord, né en 1939, entrepreneur. Par ailleurs, MM. Pierre Putallaz et Charly Delaloye sont respectivement proposés à la présidence et à la vice-présidence.

Pour terminer, M. Michel Disner est désigné comme candidat au poste de juge, en remplacement de M. Jean Kuhn, démissionnaire. Le poste de vice-juge se reportant sur la candidature de M<sup>me</sup> Georgine Rouiller.

## Loèche-les-Bains

### Vers la création d'un nouveau parti

LOÈCHE-LES-BAINS. - Dans la grande station thermale, un nouveau parti est en voie de constitution. Il s'agit d'un groupement devant rassembler les habitants du lieu n'étant pas bourgeois. A l'heure actuelle, ces électeurs sont aussi nombreux, sinon plus, que les gens originaires de la localité. Il est donc fort possible que leur parti, qui se constituera demain soir, dans le but de former une liste, obtienne le droit de siéger au sein du conseil communal. Rappelons que celui-ci est actuellement composé de trois démocrates chrétiens et de deux chrétiens sociaux.

## HIER, SUR LE PETIT ÉCRAN

Soirée éclectique, hier, sur la chaîne romande de la télévision.

Une édition de Hors série, tout d'abord, posant avec simplicité et un réel souci d'authenticité les problèmes inhérents au couple. Pas d'exhibitionnisme déplacé, mais naturel et franchise !

Réflexion encore sur la suite du programme. L'abus de vitamines a déjà fait l'objet de nombreuses controverses. Par une réalisation fort bien conçue et travaillée, le consommateur eut l'occasion de se documenter sur tous les aspects de cette question. A bon entendeur !...

On a souvent présenté « Peter, Sue and Marc » comme le plus grand espoir de notre chanson helvétique. Ambassadeur de notre pays au dernier concours de l'Eurovision, ce groupe a néanmoins d'importantes lacunes à combler. Si les voix se révèlent merveilleuses, la musique, qui rappelle trop souvent d'autres créations, déplaît par son côté éminemment commercial.

Il leur reste encore beaucoup de chemin pour parvenir dans la sphère étroite des artistes de talent

Et ce n'est certes pas leur prestation de Caf'Conc d'hier qui aura contribué à les amener plus près de ce but idéal. La Voix au chapitre avait choisi de présenter des ouvrages ayant trait à la psychanalyse. Cette émission est souvent désagréable à suivre - comparée à ses homologues françaises - en raison de la précipitation et du superficiel qui l'imprègnent.

Et pourtant, le volet consacré à Freud eut le mérite d'être plus captivant que les autres.

Propos clairs, invités connaissant leur sujet, interventions à bon escient du « meneur de jeu », nul doute que chacun aura envie de lire ses ouvrages traités.

- ag -

# Bourgeoisie de Sion M. Bernard de Torrenté, président et M. Alcide Berthod, vice-président se retirent

L'assemblée du PDC bourgeoisial s'est tenue hier soir dans la salle du Grand Conseil en vue d'établir la liste des candidats pour les prochaines élections. M. Bernard de Torrenté, président et M. Alcide Berthod, vice-président, ont décliné toute nouvelle candidature. Pour leur succéder, l'assemblée a désigné à l'unanimité M. Hubert Wolff, oenologue, présenté par M. Jean Cagna, et M. Joseph Bitschnau, présenté, pour le secteur de Bramois, par M. René Jacquod. Les trois anciens, soit MM. Léo Clavien, Pierre Eschbach et André Filippini, ont remis leurs mandats à disposition du parti. L'assemblée a voté en bloc, à l'unanimité, cette liste à cinq formée des trois anciens et des deux nouveaux.

L'assemblée a rendu hommage au travail et au dévouement de MM. de Torrenté et Berthod et les a remerciés chaleureusement pour le bilan positif qu'ils laissent à leurs successeurs.

Le NF exprime en première page ses sentiments à l'endroit de M. Bernard de

Torrenté, qui se retire après avoir passé dix ans au conseil bourgeoisial, dont huit comme président. Il avait succédé au regretté président Jacques de Riedmatten et s'imposa d'emblée par sa clairvoyance et sa conception moderne de la gestion d'une bourgeoisie. Avec le magnifique aménagement des Iles, la mise en valeur des forêts et la création d'un réseau de 9 km de chemins, il inaugura une forme d'exploitation des avoirs bourgeoisiaux au service de l'ensemble de la collectivité, particulièrement du tourisme. Avec la rénovation de la maison de Platéa, le musée et le centre culturel, il poursuivit la réalisation de cette conception qui est, à notre avis, la meilleure manière de répondre à ceux qui mettent en cause l'existence des communes bourgeoisiales.

Le NF lui réitère ses remerciements et souhaite bon travail à son successeur, qui sera désigné lors de l'assemblée du 9 décembre.

g. r.

## CHRONIQUE DES TRIBUNAUX

# « Je suis victime d'une cabale d'enfants » !

Devant MM. Pierre Delaloye, président, E. Métral et Ch. Jacquod, juges (M. Joseph Pitteloud, greffier), formant le tribunal d'arrondissement d'Hérens-Conthey, a comparu hier un homme d'âge mûr dont M. Pierre Antonioli, procureur, a renoncé à lire le casier judiciaire parce que celui-ci est trop chargé. Il est accusé, cette fois-ci, d'attentats à la pudeur des enfants. Le cas le plus navrant ressortant du dossier est celui d'une fillette de 15 ans qu'il aurait violée - et même déflorée - et qui a accouché d'une fille par suite de ces actes. Trois autres cas sont mis à charge de cet accusé, dont l'un concerne une fillette de 12 ans. « Tout ceci est faux, s'est écrié l'inculpé. Je suis victime d'une cabale d'enfants ! »

M. Antonioli, procureur, en se rapportant aux antécédents de l'accusé, attribue ses dénégations à son système de défense qui est de tout nier. Pour le représentant du Ministère public, les dépositions répétées de la victime et les témoignages du dossier ne font aucun doute quant à la culpabilité de cet individu qui, pour échapper à la justice, a même prétendu être... impuissant. Il est contredit par une compagne d'aventures avec qui il a vécu quelques jours en Savoie et par la faculté, qui n'a rien trouvé d'anormal, côté de la puissance, chez l'accusé.

Le procureur a demandé contre lui une peine de 18 mois de prison, mais surtout l'application de l'article 42, c'est-à-dire que l'exécution de cette peine soit remplacée par l'internement.

Assurée par M<sup>e</sup> J.-M. Gaist, la défense fit état d'une erreur de date dans la première déposition de la victime pour conclure au doute, donc à l'acquiescement. Le tribunal enverra son jugement par écrit aux parties.

A noter qu'en cette affaire, sur laquelle nous ne nous étendrons pas car elle est tout que reluisante, la fillette violée a accouché en juillet 1976... six semaines après un test de grossesse effectué en juin de cette même année qui a donné... des résultats négatifs !

### Le douloureux cas d'un automobiliste accusé de la mort de son épouse

Le 28 juin 1976, à l'entrée d'Ardon, en se dirigeant vers Martigny, une auto roulant à

40-50 km/h, dérappa, se mit en travers et entra en collision avec une voiture venant régulièrement en sens inverse.

La chaussée détrempée par un violent orage et des rafales de vent ont sans doute joué un rôle dans cet accident au cours duquel l'épouse du conducteur de l'auto tamponneuse perdit la vie.

Mais, pour le procureur Antonioli, il y a surtout le fait que le conducteur fautif était pris de boisson, selon les résultats de la prise de sang.

Accusé d'homicide par négligence et d'ivresse au volant, ce dernier ne comprend pas comment cet examen a pu révéler un taux d'alcoolémie supérieur à 0,8. Serait-ce parce qu'il prend des médicaments ? M. Antonioli tint à préciser que les médicaments ne modifient en rien l'alcoolémie mais qu'avec un taux normal, ils peuvent rendre un conducteur incapable de se mettre au volant, par des effets néfastes sur les réflexes, par exemple.

Contre l'accusé, déjà si lourdement frappé par la mort de son épouse, le procureur demanda un verdict modéré de 6 mois d'emprisonnement et admit qu'un sur-sis de deux ans, en dépit de la jurisprudence en pareil cas, pouvait lui être accordé. Se présentant sans avocat, l'accusé n'a rien d'autre à dire pour sa défense que de réitérer son incompréhension quant au taux d'alcoolémie découvert dans son sang.

La Cour, présidée par M. J. Jérôme Crittin, juge-instructeur adjoint, (MM. Métral et Jacquod, juges, M. Pitteloud, greffier) enverra son jugement par écrit aux parties. g.r.

# Recours déposé contre le funiculaire de la Sunnegga

ZERMATT. - On sait que la Confédération vient d'octroyer la concession relative à l'édification d'un funiculaire à Zermatt. Ce nouveau moyen de transport est appelé à remplacer le vétuste télésiège de Sunnegga dont la capacité ne peut plus satisfaire aux besoins du trafic actuel. Cette constatation fait d'ailleurs l'unanimité dans la station. En revanche, le genre d'installation choisi est particulièrement contesté.

En ce qui concerne la municipalité, les citoyens ont effectivement préféré le funiculaire au téléphérique. Les bourgeois - par contre - n'ont pas encore fait connaître leur avis définitif. Ils estiment ne pas devoir le faire aussi longtemps qu'ils ne sont pas suffisamment renseignés sur la question du financement de l'ouvrage, devisé à quelque 12 millions de francs. Pourquoi la bourgeoisie y aurait-elle son mot à dire ? Parce que, d'une part, elle est propriétaire à parts égales, avec la municipalité, du télésiège existant, et que d'autre part, elle détient une grande partie des terrains sis à Sunnegga notamment. Par ailleurs, on prétend que l'opération n'est pas rentable, qu'il ne sert à rien d'amener à Sunnegga 2600 personnes à l'heure pour y créer des embouteillages. Par conséquent, un

téléphérique à quelque 6 millions de francs ferait très bien l'affaire. Or, bien que les travaux préliminaires pour la construction du funiculaire aient déjà commencé, un recours contre ce projet vient d'être déposé auprès du Conseil d'Etat. lt.

### Salon coiffure Dany Riddes

Mardi, mercredi et jeudi  
Mise en pli avec fixatif gratuit plus 10 % sur permanente et teinture

36-31600

A louer à Sous-Géronde, Sierre dans immeuble Plan-Sierre

1 appartement 4 1/2 pièces au 1er étage, libre tout de suite  
1 appartement 3 pièces (petites), au rez-de-chaussée libre tout de suite

Conditions avantageuses à discuter.

S'adresser à A. et G. Zufferey, Sierre Tél. 027/55 40 02

36-8211

# Conférence de Genève sur la Rhodésie

## En guise de cadeau de Noël ?

GENÈVE (ATS/Reuter). - Le président de la conférence sur la Rhodésie, M. Ivor Richard, est rentré hier à Genève au terme de consultations avec le Gouvernement britannique.

A son départ de Londres il s'est déclaré convaincu qu'une date définitive pour l'accession légale de la colonie sécessionniste à l'indépendance sera arrêtée d'ici à la fin du mois prochain.

« La date que j'ai proposée est le 1<sup>er</sup> mars 1978, et je m'attends à ce que des élections aient lieu dans ce délai de quinze mois. Une décision définitive devrait être prise d'ici au 20 décembre - juste à temps pour Noël. »

Il a eu à Londres un entretien « de routine », a-t-il dit, avec le secrétaire au Foreign Office, M. Anthony Crosland.

A Genève, d'autre part, lors d'une conférence de presse donnée dans le cadre de la conférence sur la Rhodésie, le dirigeant nationaliste noir Joshua Nkomo du « Front patriotique » a reproché au Gouvernement britannique de n'avoir fait aucune promesse en

ce qui concerne l'indépendance de la Rhodésie. « Il s'agit là d'une des raisons qui font qu'un accord avec la Grande-Bretagne est impossible », a déclaré M. Nkomo. Le chef de l'aile intérieure du Conseil national africain a poursuivi en lisant la partie du document britannique présenté officiellement à la conférence qui propose que l'indépendance ait lieu 15 mois après la fin des négociations de Genève, si toutes les conditions requises préalablement sont remplies à ce moment-là. La date retenue par les Britanniques, celle du 1<sup>er</sup> mars 1978, n'est pas suffisamment précise, a estimé M. Nkomo, qui a poursuivi en déclarant que lui-même et M. Robert Mugabe, son allié au sein du « Front patriotique », désirent que la Grande-Bretagne fixe la date de l'indépendance. Les deux leaders nationalistes avaient proposé la date du 1<sup>er</sup> décembre 1977,

assurant le Gouvernement britannique que d'ici-là les diverses étapes vers l'indépendance, y compris la tenue d'élections générales, pouvaient être menées à bien.

● BONN (ATS/Reuter). - Un avion à réaction « Hansa » d'entraînement est entré en collision, hier, avec un autre appareil d'entraînement - Fiat-091 modifié - de l'armée de l'air ouest-allemande, annonce le Ministère de la défense à Bonn.

Cinq occupants de l'« Hansa » ont été tués. Les deux membres de l'équipage de l'autre appareil ont pu faire fonctionner leur siège éjectable et sont indemnes.

## UNESCO: deux condamnations et une réhabilitation

NAIROBI (AFP/Reuter/ATS). - Une réunion plénière de la conférence générale de l'UNESCO a entériné, hier, à Nairobi, l'admission d'Israël au sein du groupe régional européen.

Cette décision a été adoptée sans opposition après que le président de la 19<sup>e</sup> conférence de l'UNESCO, M. Taaita Towett, ministre kényan de l'éducation, eût annoncé

« que la majorité des membres du groupe régional européen n'avait pas émis d'objection à l'admission d'Israël au sein de leur groupe ».

d'Offenbach et deux marchands de véhicules d'occasion d'Aschaffenburg étaient ses principaux clients. La police a en outre identifié cinq receleurs syriens, deux jordaniens, un libanais et un grec.

Les « clients » allemands démontraient généralement les véhicules et revendaient les pièces détachées principalement au Grec qui est en fuite. Les pièces étaient envoyées par wagons de chemin de fer de Gruenstadt en Rhénanie-Palatinat vers le sud. Une partie des camions ont d'autre part été maquillés par le voleur autrichien, munis de faux papiers et « exportés » à l'étranger ou utilisés en RFA.

Une seule opposition est venue des pays socialistes de ce groupe. En leur nom, la RDA a fait valoir qu'Israël n'était pas un pays européen et a demandé que toute décision soit prise à l'unanimité. La précédente conférence générale de l'UNESCO, réunie à Paris, avait rejeté l'inscription d'Israël dans le groupe européen. L'ensemble des prises de position de l'UNESCO contre Israël, dont l'exclusion du groupe européen constituait la pièce centrale, a provoqué de la part du Congrès des Etats-Unis la suspension de la contribution à l'UNESCO, soit 25 % des crédits de l'organisation.

L'admission d'Israël dans le groupe régional européen intervient après l'adoption par la conférence générale de Nairobi de deux résolutions anti-Israéliennes : la première a condamné l'Etat juif pour son action éducative et culturelle dans les Etats arabes occupés, et la seconde pour la poursuite de fouilles archéologiques à Jérusalem.

En pratique, la décision de la réunion plénière donne accès à Israël (qui, jusqu'à présent ne faisait partie d'aucun groupe régional) aux conférences régionales européennes.

## Rome: hold-up en sous-sol très payant

ROME (ATS/AFP). - Vingt-deux coffres-forts d'une banque italienne ont été vidés de leur contenu pendant le week-end, dans le centre de Rome, par d'audacieux cambrioleurs qui ont emporté un butin évalué pour l'instant à un minimum de plusieurs centaines de millions de lires.

Les cambrioleurs se sont approchés de la banque, une succursale du Mont de Piété de Stienne, en utilisant les couloirs du système d'alimentation en eau de la capitale puis ont percé un tunnel d'un

mètre de long pour pénétrer dans la chambre forte souterraine de la banque.

Le vol, qui n'a été découvert que lundi matin à la reprise du travail, a semble-t-il, été commis dans la nuit de samedi à dimanche. Les cambrioleurs, qui ont percé au chalumeau 22 des 300 coffres de la chambre forte, ont abandonné sur place leurs outils de travail. La police italienne cherche pour l'instant à établir avec précision le montant du butin composé, en plus d'argent liquide, de bijoux et d'objets précieux qui avaient été déposés par les locataires des coffres.

## Biermann: la gauche souffre...

BERLIN (ATS/AFP). - Les autorités est-allemandes continuent de prendre des mesures contre les réactions provoquées par la décision de priver le chanteur compositeur Wolf Biermann de sa nationalité.

C'est ainsi qu'un cordon de police a été établi autour de la résidence du professeur Robert Havemann, apprend-on à Berlin-Ouest.

M. Havemann, qui est un des contestataires les plus en vue en RDA, avait pris fermement position contre la mesure frappant Biermann dans une lettre adressée au secrétaire général du PC est-allemand, M. Erich Honecker.

La maison du professeur, qui se trouve dans la banlieue de Berlin-Est, est hermétiquement isolée et M. Havemann ne peut plus communiquer par téléphone avec l'extérieur. Un de ses amis qui désirent le voir a été refoulé par les forces de l'ordre.

D'autre part, à Paris, le journal *L'Humanité*, organe du PC français, écrivait hier que « la décision prise en RDA » envers Wolf Biermann « peine en premier lieu ceux qui éprouvent amitié et solidarité pour ce pays ».

L'envoyé spécial du quotidien communiste en RDA souligne que le chanteur n'aurait pas accepté d'aller donner un récital en RFA s'il n'avait pas été persuadé de

pouvoir retourner chez lui. « C'est en RDA que Biermann voudrait s'exprimer. Or, depuis des années, on n'a pas publié une seule ligne de lui dans son pays », note *L'Humanité*.

Dans un second article, le journal indique que « sur le fond », la position du PC français est claire : « Un créateur, souligne-t-il, a le droit de s'exprimer même si, sur certains points, il est, ou est devenu, un opposant politique ».

## Israël: la paix à tout prix

LA HAYE (ATS/AFP). - « Israël est prêt à entamer n'importe où et à n'importe quel moment les négociations avec l'Egypte pour mettre officiellement fin à la guerre entre les deux pays », a déclaré hier soir le ministre israélien des affaires étrangères, M. Yigal Allon, dans une interview télévisée avec la station néerlandaise « Vara » (Radio-télévision socialiste).

M. Allon a qualifié les récentes déclarations de M. Sadate à ce sujet de « très positives », mais il a ajouté que « la valeur véritable des propos égyptiens ne pouvait être évaluée qu'à la table de conférence ».

stationnées au Liban, déclare-t-on de source militaire.

On se refuse à préciser l'importance de ces renforts de troupes. « Ceci ne signifie pas que nous ayons des intentions agressives, mais nous avons la ferme intention d'empêcher toute force étrangère et les Palestiniens d'approcher de notre frontière », a déclaré un responsable militaire.

## 22 heures très longues

SAVONE (ATS/Reuter). - Un homme d'affaires britannique et trois Israéliens, dont une femme, ont passé vingt-deux heures à bord d'un dinghy après que leur avion de tourisme se fût abîmé en mer samedi au large de la Côte d'Azur. Ils ont été recueillis par un cargo algérien. L'avion se rendait de Lyon à Nice lorsque le moteur est tombé en panne à environ 16 km de l'aéroport de Nice.

L'homme d'affaires anglais a déclaré hier à Reuter, par téléphone, que des hélicoptères français avaient tourné autour du canot pneumatique sans le repérer.

« La tour de contrôle de Nice savait où nous étions. Nous avions été en contact radio avant de tenter notre amerrissage en catastrophe à environ 6 km au large de Nice. Ils nous avaient sur leurs radars mais ils ne nous ont pas trouvés. »

L'appareil était piloté par un Israélien, qui a réussi à poser sans encombre l'avion sur l'eau. Ses quatre occupants ont sauté dans le canot de sauvetage. Quatre minutes plus tard, l'avion avait sombré.

### Dernière heure

### L'Angola à l'ONU !

NATIONS UNIES (New York) (ATS/AFP). - Le Conseil de sécurité, par treize voix et une abstention (Etats-Unis), a recommandé l'admission de l'Angola comme 146<sup>e</sup> membre de l'ONU. La Chine n'a pas participé au vote.

### En bref

● NEW YORK (ATS/Reuter). - Vingt-cinq clients de l'hôtel Regency, établissement de luxe de Manhattan, ont été les prisonniers pendant plusieurs heures de six hommes armés qui ont dérobé pour au moins 200 000 dollars en argent et en objets de valeur des coffres de dépôt de l'hôtel.

● ROERMOND (ATS/Reuter). - Le procès d'un ancien membre néerlandais des SS, accusé de crimes de guerre, s'est ouvert hier à Roermond, aux Pays-Bas.

Selon l'acte d'accusation, Lambertus Loijen, ouvrier d'usine, aurait tué par balles, par pendaison et par noyade, des juifs polonais dans un camp de travail de Biélorussie où étaient amenés des prisonniers du ghetto de Varsovie.

● LILLIANES. - A la suite de la décision du syndicat de Lillianes, dans le val Gressoney, les électriques et les électriciens ont élu pour le remplacer une mère de deux enfants, M<sup>me</sup> Veglia Cavourini.

C'est la première fois que pareille nomination se produit en val d'Aoste.

### Bon sang ne saurait mentir...

LONDRES (ATS/AFP). - Un Ecossais de 39 ans, qui avait la nostalgie des bords de la Clyde, après avoir émigré en Australie en 1968, a réussi un exploit original en restant caché cinq semaines avec sa femme et ses quatre enfants à bord du paquebot Australis arrivé dimanche soir à Southampton, en provenance de Sydney. La « petite famille » de M. Alec McCulloch, qui subsistait grâce aux visites de deux enfants à la salle à manger, se cachait dans une cabine inoccupée la nuit et dans les toilettes la journée. En arrivant à Southampton, elle a déjoué la vigilance des services d'immigration. « Je vais me constituer prisonnier », a déclaré hier M. McCulloch, qui était accompagné de sa femme et de ses quatre enfants âgés de 5 à 14 ans.

### Aubonne Mort d'un industriel américain

AUBONNE. - M. Léonard Fisher, ancien président et administrateur-délégué d'Alcoa SA et ancien vice-président d'Alcoa International Inc., à Lausanne, est mort à son domicile d'Aubonne, à l'âge de 69 ans. Ressortissant des Etats-Unis, né le 11 janvier 1907 à l'Incoln (Nébraska), ingénieur diplômé de l'université de l'Ohio, il joua un rôle éminent dans le développement d'Alcoa, l'un des plus grands groupes mondiaux de l'aluminium, et dans l'installation à Lausanne des bureaux de vente et de service pour l'Europe. Arrivé en Suisse en 1966, il abandonna ses fonctions en 1971.

### URSS: satellites espions détruits

NEW YORK (ATS/AFP). - Les Soviétiques auraient abattu un satellite espion américain et en aurait endommagé un autre grâce à une nouvelle arme utilisant les rayons laser, révèle le magazine *Penthouse* dans son numéro daté de janvier.

L'article, signé de Tad Szulc, ancien correspondant du *New York Times*, précise que les Soviétiques ont réussi leurs attaques contre les satellites de surveillance américains au printemps ou au début de l'été de cette année.

L'administration Ford, affirme-t-il, maintient un silence total sur ces « incidents » afin d'éviter toute réaction publique susceptible de gêner « les négociations pour un nouveau pacte sur les armes stratégiques avec Moscou ».

## FRANCE: ATTRIBUTION DE TROIS PRIX LITTÉRAIRES

PARIS (ATS/AFP). - Trois prix littéraires ont été attribués hier à Paris. Le prix « Médicis » est revenu à Marc Chodolenko, pour *Les Etats du désert* (Flammarion), le prix « Fémina » à Marie-Louise Haumont pour *Le trajet* (Gallimard) et le prix « Médicis étranger » à la romancière britannique Doris Lessing pour *Le carnet d'or* (Albin Michel).

### PRIX « MÉDICIS » : UN OUVRAGE DIFFICILE

Marc Chodolenko est né à Paris le 11 février 1950. Sa famille paternelle, originaire d'Ukraine, a quitté l'URSS au début du siècle. Sa mère est Française.

Vers 13 ans, il commence à écrire des nouvelles, puis cesse toute production littéraire jusqu'à l'âge de 20 ans. De 1966 à 1968, il est élevé à Paris où il milite dans les rangs de la jeunesse communiste marxiste-léniniste (pro-chinois). Pendant les événements de mai 1968, il entre dans « le mouvement de soutien aux luttes du peuple ».

*Les Etats du désert* n'a rien d'un ouvrage facile. Roman à double révolution, compliqué souvent, brouillon parfois, c'est cependant un ouvrage superbe, comme il en paraît peu, à déguster lentement et patiemment.

L'intrigue elle-même est assez insignifiante : Shad et Hélène s'aiment à Venise, puis dans un chalet de Carinthie (Autriche du Sud) où les a invités un autre couple,

Prue et Ted. A ces amours-là se superpose l'amour de Rory et de Maureen, les deux héros d'un roman policier que Shad, qui se croit artiste, compose à ses moments perdus.

Ecrit en phrases simples, courtes et descriptives, le petit roman policier s'insère par morceaux dans le gros roman d'amour, qu'il allège. Ce dernier, en effet, atteint parfois des records avec des phrases de 20 à 30 lignes où le verbe se noie au milieu de ses compléments. Cette œuvre est parfois un peu indigeste, mais atteint aussi des sommets. Non sans raisons, on compare souvent Marc Chodolenko à Proust qu'il a d'ailleurs beaucoup lu.

### PRIX « FÉMINA » : UN PAUVRE PERSONNAGE

Marie-Louise Haumont est née à Bruxelles en 1919. Après quelques années d'enfance passées à Paris, elle retourne en Belgique où, atteinte d'une maladie pulmonaire, elle passe plusieurs années loin de l'école.

Elle prépare ensuite un diplôme d'enseignement de solfège avant de suivre les cours de l'école de journalisme de Bruxelles.

Après quelques emplois de professeur de solfège, elle quitte la Belgique en 1954 pour aller « tenter sa chance » à Paris. Engagée au quotidien *Combat*, elle écrit des chroniques presque quotidiennes et se marie avec un journaliste, décédé cette année.

En 1963, elle travaille dans une revue de la Ligue de l'enseignement où elle reste trois ans. Ensuite, pendant plusieurs années, elle collabore à d'autres revues d'éducation. Depuis 1969, elle est rédactrice à la revue *Media* spécialisée dans les techniques modernes d'enseignement.

Les structures imperméables, qui devraient mettre à l'abri de ce qui fait la vie - le désordre, l'événement... - en fait, ne protègent pas de l'angoisse. C'est du moins ce que raconte Marie-Louise Haumont dans *Le trajet*.

L'héroïne du roman habite un pavillon de banlieue avec son mari, photographe de presse un peu bohème. C'est une personne

un peu inhumaine, ayant un besoin maladif d'organisation stricte, d'ordre et de méthode.

Tous les matins à 8 h. 15 elle prend l'autocar jusqu'à une porte de Paris pour rejoindre le centre d'archives où elle travaille comme documentaliste. Toute la journée, elle range, classe, ordonne, fait des planings, s'abrite d'elle-même et de son imagination.

La seule faille de ce personnage si étriqué est le souvenir d'un amour d'enfance pour d'Artagnan, d'une « alliance désordonnée » avec un être imaginaire. Et un jour, tout bascule. Brutalement, elle sort d'elle-même, rompt les barrages, et se noie dans une angoisse totale qui l'enfoncé dans son rêve d'enfant.

### PRIX « MÉDICIS ÉTRANGER » : UN JEU DE MIROIRS

La romancière britannique Doris Lessing occupe dans le monde britannique une place comparable à celle de Simone de Beauvoir dans la littérature française. *Le carnet d'or*, roman fleuve publié en 1962, est considéré comme son œuvre la plus ambitieuse. Le principal personnage du livre

est un écrivain qui écrit un roman en utilisant plusieurs carnets intimes, dont le carnet d'or. Chacun d'entre eux offre de la romancière un portrait différent. Ce subtil jeu de miroirs fait l'originalité du roman de Doris Lessing.

Doris Lessing est née en 1919 en Iran où son père dirigeait une banque. Elle ne connut jamais sa mère et fut élevée sévèrement par son père et sa belle-mère. Quand elle eut cinq ans, sa famille s'installa en Rhodésie dans une grande ferme isolée. Doris Lessing, qui juge impitoyablement les colons blancs en tant que classe, a gardé la nostalgie des pays du soleil et des grands espaces vierges.

Communiste dans sa jeunesse, Doris Lessing est restée engagée de gauche. La plupart de ses livres ont pour thème l'émancipation de la femme et les problèmes qui en découlent. « La vraie révolution, déclare l'héroïne du *Carnet d'or*, c'est les femmes contre les hommes ». Ses livres les plus connus, en dehors du *Carnet d'or*, dont elle a tiré une pièce de théâtre, sont les cinq romans qui composent le cycle des *Enfants de la Violence*, enfin *Mémoire d'une survivante*, qui est une « tentative d'autobiographie ».

## Encore trois auteurs engagés... à gauche !